

DE  
L'ALPHABET  
FRANÇAIS

ORIGINE, FORME, RESSEMBLANCE, ARTICULATION,  
SON, INTONATION ET PROPRIÉTÉ DE  
CHAQUE LETTRE

TIRÉ DU DICTIONNAIRE NATIONAL DE BESCHERELLE AÎNÉ.

*L'alphabet*, découverte importante et véritable prodige, qui fixe la parole et donne, pour ainsi dire, un corps et des ailes à la pensée.—(Thuret).

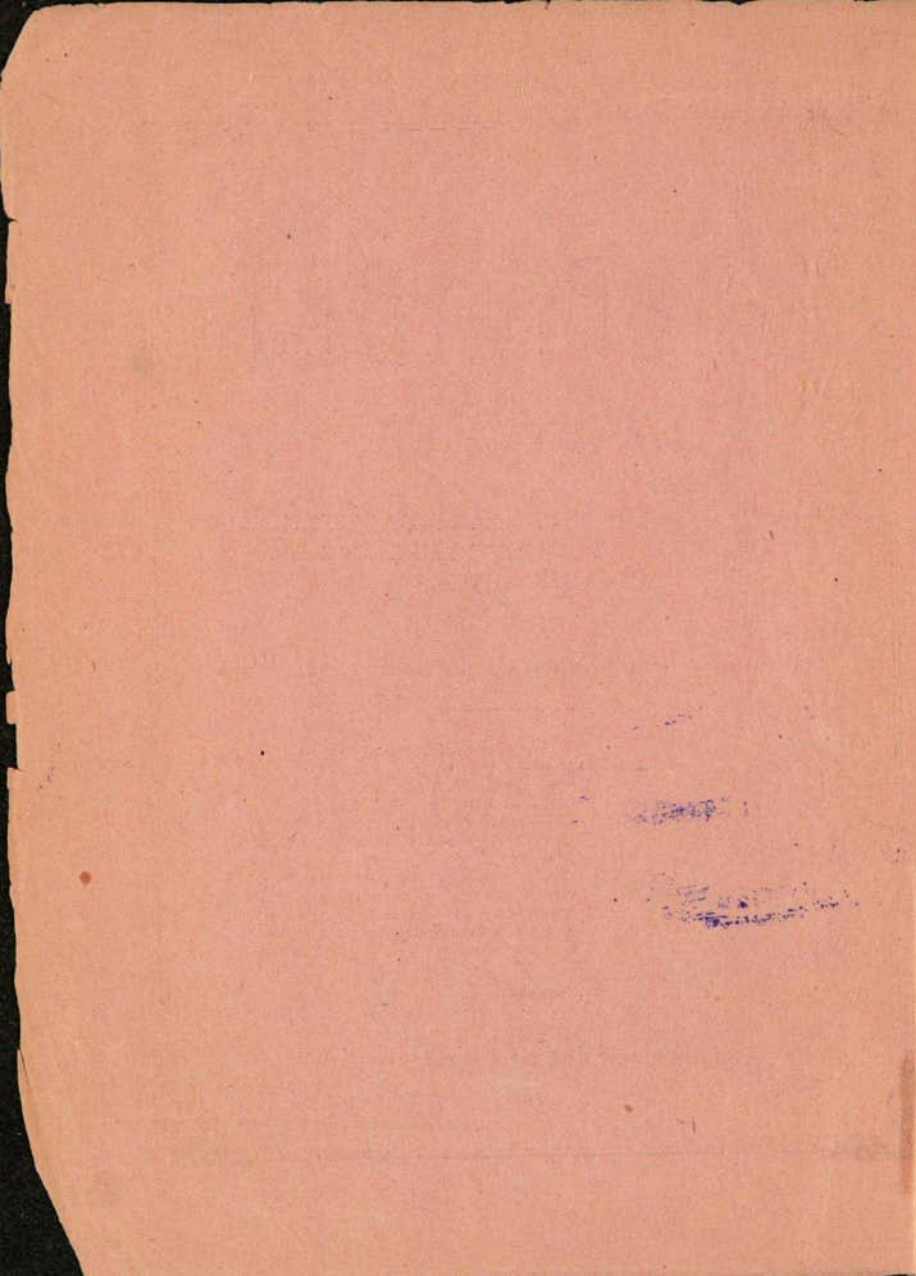
*L'alphabet* est le thermomètre intelligentiel de la société humaine.—(Ch. Nodier).

Donnez-moi un bon *alphabet*, et je vous donnerai une langue bien faite ; donnez-moi une langue bien faite, et je vous donnerai une bonne civilisation.—(Leibnitz).

—o—  
QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A COTÉ ET C<sup>ie</sup>

1894



J.P. Lavolette.

441  
B554 a

DE  
L'ALPHABET  
FRANÇAIS

ORIGINE, FORME, RESSEMBLANCE, ARTICULATION,  
SON, INTONATION ET PROPRIÉTÉ DE  
CHAQUE LETTRE

---

TIRÉ DU DICTIONNAIRE NATIONAL DE BESCHERELLE AINÉ.

---

L'*alphabet*, découverte importante et véritable prodige, qui fixe la parole et donne, pour ainsi dire, un corps et des ailes à la pensée.—(Thuret).

L'*alphabet* est le thermomètre intellectuel de la société humaine.—(Ch. Nodier).

Donnez-moi un bon *alphabet*, et je vous donnerai une langue bien faite ; donnez-moi une langue bien faite, et je vous donnerai une bonne civilisation.—(Leibnitz).



QUÉBEC  
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A COTÉ ET C<sup>ie</sup>

1894



441  
B554a

211

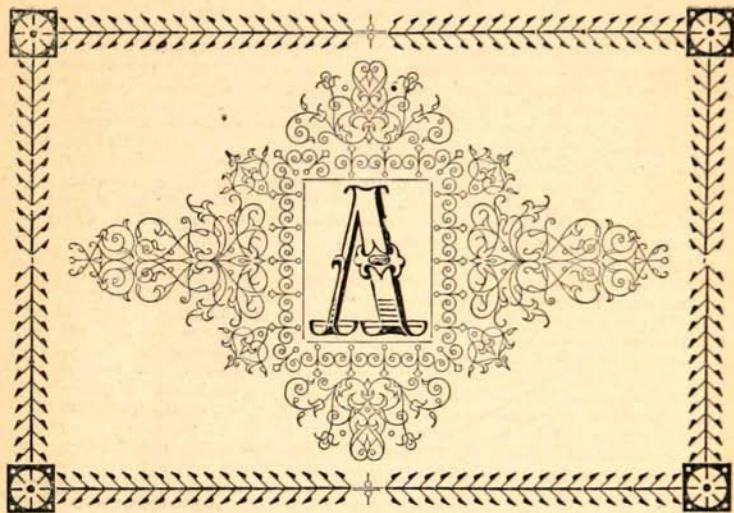


## AVIS

Depuis longtemps l'Éditeur projetait de détacher du DICTIONNAIRE NATIONAL de la *Langue française*, par Bescherelle, uniquement ce qui a rapport à l'origine et à la propriété des lettres de l'ALPHABET, et d'en faire une édition à un prix modique, pour mettre plus facilement à la portée du grand nombre la connaissance des fondements de l'édifice de la langue française, si bien faite pour rendre l'expression de la pensée dans toutes ses nuances.

Aujourd'hui, le projet est réalisé, et il ne reste plus qu'à savoir l'accueil que rencontrera l'œuvre auprès de ceux à qui elle est dédiée particulièrement ; mais il y a lieu d'espérer qu'il sera favorable à cause de son importance.





**A** Première lettre de l'alphabet français, est aussi la première des voyelles. On dit : la lettre *a*, le caractère *a*, le signe *a*, le son *a*, la voyelle *a*, la vocale *a*, ou tout simplement l'*a*. Le son de l'*a*, la nature de l'*a*, la valeur de l'*a*, l'intonation de l'*a*. Une pause d'*a*, les jambes, les pieds de l'*A*. Un grand *a*, un petit *a*, un *a* majuscule, minuscule, romain, italique, gothique. Un *a* long, grave, ouvert, circonflexe, bref, doux, aigu, moyen ou demi-grave, nasal, aspiré, sourd, muet, affaibli, adouci, initial, médial, final, privatif, augmentatif; marqué, surmonté d'un accent; bien ou mal prononcé, accentué, écrit, tracé, formé, gravé, dessiné, peint, etc. Appuyer sur l'*a*, placer un accent sur l'*a*, accentuer la voyelle *a*, etc., etc. La lettre *a*, chez presque toutes les nations, devint une lettre sacrée,

parce qu'elle était la première. (Voltaire.) M. de Chateaubriand a fort poétiquement remarqué que la vocale *a* s'était particulièrement adaptée à la famille des idées rurales. (Ch. Nodier.) A proportion de la délicatesse et de l'organe, on trouvera plus ou moins de modifications entre l'*a* aigu et l'*a* grave. (J. J. Rouss.) Les Hébreux appellent l'*a* alpha ou le bœuf, et en même temps le *savant*, l'*inventeur*. (C\*\*\*\* de Géb.) Nos imprimeurs ont conservé l'usage de mettre un accent circonflexe sur l'*a* de l'ablatif de la première déclinaison latine. (Dumarsais.) L'*a* est la plus sonore des voyelles. (Piis.) Les deux jambes inclinées de l'*A* ressemblent aux racines végétales de l'alphabet chinois. (Bern. de St-Pierre.) J'ai observé que dans les pays froids, comme en Russie, la plupart des terminaisons des noms sont en *a*. (Id.)

L'a nasal s'écrit différemment dans *entre* et *embrasser*. (Duclos.) Plusieurs grammairiens admettent un *i* nasal, encore le bornent-ils à la syllabe initiale et négative qui répond à l'*ai* privatif des Grecs. (Id.)

— Quoique A soit un substantif du genre masculin, comme toutes les autres voyelles, il ne prend pas d'*s* au pluriel. On dit : deux *a*, trois *a*, plusieurs *a*, les *a*, des *a* longs, des *a* brefs, de grands *a*, de petits *a*, des *a* mal formés, etc., etc. Homère, il est vrai, ne s'assujettit pas à cette règle de l'harmonie, qui rejette le concours des voyelles, et surtout des *a*. (V\*\*\*.) J'ai entendu reprocher avec justice six *a* consécutifs dans un vers des *Scythes* ; mais on a repris bien injustement cet excellent vers de Boileau où il y a cinq *a* rapprochés : *Tracât à pas tardifs un pénible sillon*. (De Belloy.) Quand on dit deux *a*, trois *a*, le mot *a* est employé matériellement. C'est comme si l'on disait : le caractère *a* répété deux fois, trois fois. Deux *a*, c'est deux fois le même signe. Il y a des *a* longs, des *a* brefs, de grands *a*, de petits *a* ; c'est à dire qu'on donne au signe *a* des formes plus ou moins grandes, et au son qu'il représente une prononciation longue ou brève. Mais, dans toutes ces façons de parler, il n'est point question de plusieurs sons de la voix humaine ; c'est toujours le même signe exprimant un son individuel, et voilà pourquoi il ne prend pas la marque du pluriel.

— Considéré comme signe graphique, l'A n'est-il pas l'angle formé par l'écartement des lèvres vues de profil A, et a l'ouverture de la bouche vue de face ?

— Envisagé sous le rapport de son intonation, l'A prend deux inflexions différentes : l'une, qui le rend *bref* ou *aigu* ; l'autre, qui le rend *long* ou *grave*.

— L'*a* bref ou aigu se rapproche beaucoup de l'*e* ouvert, comme on peut le voir dans les mots *acacia*, *abattre*, *amateur*, *amiable*, *escadre*, etc. Les syllabes dont il fait partie affluent dans notre langue, en raison de la douceur qu'il communique au langage. Aussi le trouve-t-on répété jusqu'à trois ou quatre fois dans le même mot,

sans que cette répétition blesse en rien l'oreille, comme on le voit dans *apparat*, *falbala*, *Canada*, *anagramme*, *quadrature*, *alacaga*, etc.

— L'*a* grave ou long tient un peu de l'*o* doux, ainsi qu'on peut s'en convaincre en prononçant les mots *cadre*, *théâtre*, *mât*, *diable*, *fable*, *sabre*, etc. L'*a* grave redoublé ne s'emploie que dans un très petit nombre de mots, parce que, trop multiplié, il donnerait de la rudesse et même de la trivialité au langage ; tandis que, ménagé avec art, il rompt l'uniformité de l'*a* doux, et contribue par conséquent à la variété des sons.

— L'*a* marqué de l'accent grave est toujours doux : *Voilà*, à *Paris*, çà et là, *holà*.

— L'*a* surmonté d'un accent circonflexe, dit M. Napoléon Landais, se prononce toujours la bouche très ouverte, ce qui veut dire qu'il est toujours grave. M. Landais se trompe, car il existe une foule de circonstances où, même avec ce signe, il devient aigu. Cela a principalement lieu dans les 1<sup>res</sup> et 2<sup>es</sup> personnes des passés définis, et dans la 3<sup>e</sup> personne de l'imparfait du subjonctif des verbes en *er* : nous *allâmes*, vous *allâtes*, qu'il *allât*. La plupart des grammairiens veulent absolument entendre un *à* grave dans ces sortes de mots. Cette prononciation, qui pourrait être bonne il y a cinquante ans, est aujourd'hui tout à fait fautive et ridicule : c'est l'accent picard transporté à Paris. Il est facile de sentir la différence et la douceur de cet *a*, en le comparant avec l'*à* véritablement grave, comme dans : nous *gâtâmes*, vous *gâtâtes*, qu'il *gâtât*, où l'on sent que le premier *a* est bien autrement grave que le second. D'ailleurs, dire que l'accent circonflexe placé sur l'*a* suffit pour le rendre grave, c'est oublier que cet accent est bien moins un signe d'intonation qu'un signe étymologique.

— Quelques grammairiens, dit l'auteur de la *Nouvelle Prosodie*, confondant sans doute l'orthographe avec le son ou sa durée, s'imaginent découvrir une différence sensible entre *pacha*, *falbala*, *sofa*, *acacia*, etc., et leurs pluriels *pachas*, *falbalas*,

*sofas, acacias.* Suivant eux, l'a est bref dans les premiers, et long dans les derniers. Ici, bien certainement la vue trompe l'oreille, et le préjugé la raison; car il est impossible de trouver la moindre différence d'intonation entre *pacha* et *pachas*, *sofu* et *sofas*, *acacia* et *acacias*. Que l'oreille, dégagée de l'influence de la vue, soit abandonnée à elle-même, elle sentira bientôt tout ce que cette prétendue distinction a de vain et de chimérique.

—L'a conserve le son qui lui est propre partout où cette voyelle ne se trouve pas combinée, soit avec les voyelles *i, o, u*, soit avec les consonnes nasales, *m, n*.

—AA. Les deux *a* d'*Isaac* et d'*Aaron* prennent chacun une intonation moyenne. Cependant Racine n'a fait *Aaron* que de deux syllabes. Partout ailleurs les deux *a* sont doux et forment chacun une syllabe entière, comme dans *Baal*.

—OE. Ce caractère, dont on faisait autrefois un fréquent usage, se prononce comme é fermé. Nous l'avons conservé dans quelques mots seulement, tels que *Cobœa*, etc.

—AE. L'a immédiatement suivi de l'e conserve toujours son intonation douce, et forme à lui seul une syllabe entière, comme dans *aérien*, *aéronaute*, *aérolithe*, *Israël*, *Raphaël*. Il n'y a d'exception que le mot *Caen*, qui se prononce *kan*.

—AI, AY. L'a suivi de l'i et de l'y forme un son dérivé tout à fait semblable à celui de l'e, comme dans *lait*, *dais*, *trait*, *maison*, *j'aimais*, *je payai*, *j'essayai*, *j'aidai*, *faisan*, *bienfaisance*. Cependant l'a est nul dans *douairière*, et l'a dans *daine* ne se fait pas sentir. Le tréma placé sur l'i détache l'a de cette lettre, comme dans *Caïn*, *maïs*, *aïeul*, *baïonnette*, etc.—Les sons, *aïe*, *aye*, qui sont toujours très ouverts, font entendre à leur suite le son mouillé de l'i, ce qui forme une espèce de diphthongue sourde sur laquelle *ai* s'appuie comme dans *balayeur*, *payeur*, *métayer*, *layette*, *je bêgaie*, *j'effraie*, *je paie*, *ce j'aie*, etc., qu'on prononce *balai-eur*, *que j'ai-aie*, etc. On trouvera dans le dictionnaire tous les mots qui s'écartent de cette règle ou qui s'y conforment.

—AO. L'a suivi de l'o conserve ordinairement son intonation douce, et forme à lui seul une syllabe entière: *cacao*, *chaos*, *Pharaon*, etc. Mais l'o est nul dans *faon*, *paon*, *Laon*, *Craon*, et leurs dérivés. Dans *taon*, *St-Laon*, *août*, *aoûteron*, *Saône*, c'est l'a qu'on élide. Néanmoins l'a se fait sentir dans *aoûter* et son participe *aoûté*; quant au mot *aoriste*, l'usage est partagé.

—AU. L'a suivi de l'u forme un son dérivé tout à fait semblable à celui de l'o, et prend deux inflexions, l'une forte, comme dans *peau*, *pause*, *secou*, *saule*, *saut*, etc.; l'autre douce, comme dans *aurore*, *autonne*, *laurier*, *taureau*, *j'aurai*, *augmenter*, *austère*, etc. Le tréma placé sur l'u détache cette lettre de l'a, et chaque voyelle reprend alors son intonation particulière, comme dans *Esau*, *Suül*, *Danoüs*, etc.

—AM, AN, AIM, AIN. L'a suivi de *m* ou de *n* prend souvent une intonation différente, et forme alors une voyelle qu'on appelle *nasale*, parce que le son qu'elle produit part un peu du nez, comme dans *ambassadeur*, *champ*, *danger*, etc. *Aim* et *ain* forment souvent aussi un son nasal identique de *in*: *essaim*, *faïm*, *pain*, *vain*, *saint*, etc.

—L'a prend différentes formes, soit dans l'écriture, soit dans l'impression, mais les plus ordinaires sont: l'A majuscule, l'a minuscule et l'a italique. Ces caractères, dont les deux derniers ne diffèrent du premier que par la courbure des lignes et l'arrondissement successif des angles, sont imités de ceux qui étaient en usage dans l'ancien alphabet des Grecs et des Romains. On met un grand A au commencement de tous les noms propres qui ont cette lettre pour initiale: *Adam*, *Angleterre*, *Amérique*, etc.

—Une *panse d'a*, ne se dit que d'un petit *a*, à cause de sa ressemblance avec une *panse* (ventre, gros ventre), et parce que l'a commence à se former par une *panse*, ou par cette partie de la lettre qui est arrondie.—De là, on dit proverbialement: *il n'a pas fait une panse d'a*, pour dire: *il n'a pas formé une seule lettre, et figurément il n'a rien fait*. Si je voulais recevoir tous les ans vos quatre mille

livres, sans faire une *panse d'A*, ni œuvre quelconque de mes mains pour votre service, vous seriez l'homme le plus propre à me laisser faire. (Voiture.) On dit aussi, *ne savoir panser d'A*. Un Belge épais de sens et de structure, ne sachant *panse d'A*. (L'abbé Dourneau.) Ici, *ne sachant panser d'A*, est pour *ne sachant faire panser d'A*. Depuis deux jours, mon copiste n'a pas fait une *panse d'A*. (Acad.) Cet homme n'a fait de sa vie une *panse d'A*. (Id.) Il laisse croire que cet ouvrage est de lui; mais il n'en a pas fait une *panse d'A*, il n'y a pas fait une *panse d'A*. (Id.)

— *Ne savoir ni A ni B*, autre façon de parler proverbiale, pour dire: ne savoir pas même la première lettre de l'alphabet, et fig. être d'une ignorance profonde: Puisque tu ne sais ni A ni B, comment enseigneras-tu les autres et moi? (Raynouard.) Je veux un mari qui ne sache ni A ni B. (Molière.)

*Marqué à l'A*, s'est dit aussi proverbialement, pour désigner un homme d'une probité éminente, proprement un homme de la principale, de la meilleure fabrique, par allusion aux monnaies, celles qui se fabriquent dans l'hôtel des monnaies de Paris étant marquées de la lettre A.

— *Depuis A jusqu'à Z*, depuis le commencement jusqu'à la fin.

— *N'en être qu'à l'A B C*. *Renvoyer quelqu'un à l'A B C*.

— Très souvent la lettre A se met pour les mots auxquels elle sert d'initiale; elle s'emploie aussi comme un simple signe qui indique le premier objet d'une série, ou l'une des parties distinctes d'un objet.

— Les imprimeurs marquaient autrefois d'un A la première feuille d'un volume.

— En Algèbre, A et les 1<sup>res</sup> lettres de l'alphabet servent à désigner des quantités connues, et en géométrie il indique l'une des parties d'une figure qui sert à quelque démonstration (l'angle A, l'angle B d'un triangle.) Il y a une géométrie matérielle qui se compose de lignes, de points, d' $A + B$ ; avec du temps et de la persévérance, l'esprit le plus médiocre peut y faire des prodiges. (Chateaub.)

— Dans un dessin graphique, A désigne une des parties de l'objet dont on donne la description.

— Dans la philosophie scholastique, A indique une proposition générale affirmative.

— A était la première des huit lettres nundinales, et c'est encore la première des lettres dominicales dans le calendrier Julien. Il désigne le dimanche dans le calendrier des livres d'office de l'ancien rituel.

— A dans les antiphonaires indique les endroits où il faut élever la voix.

Dans le commerce, A signifie *accepté*, quand il s'agit d'une lettre de change.

— Sur l'ancre d'un vaisseau, A signifie *assuré* ou *assurance*.

— En chimie, A se met quelquefois pour désigner l'azote, et en minéralogie, pour indiquer l'aluminium.

— En médecine, A, prép. grecque, qui signifie *de rechef* et *en dessus*, servait dans les formules à exprimer la répétition qui doit se faire de la chose indiquée, en remontant successivement d'un des ingrédients à l'autre. Aujourd'hui, lorsqu'on prescrit plusieurs remèdes qui doivent être pris à la même dose et mélangés, on les inscrit à la suite l'un de l'autre, on les unit par une accolade devant laquelle on écrit *aa*, qui alors veut dire *de chaque... telle dose*.

— A, en astron., sert à désigner l'étoile la plus considérable d'une constellation.

— En musique, A, première note du tétracorde hyperboléen, répond à la 6<sup>e</sup> note de notre gamme, *la*. En tête d'un morceau de musique, il indique la partie de la haute-contre, *alto*. J'appelle A la première octave comprise entre l'*ut* d'en bas et le suivant vers la droite. (J. J. Rouss.)

A. v. a. (étym. lat. *habet* ou ital. *ha*, il a), 3<sup>e</sup> pers. du prés. de l'indic. d'*avoir*, n'est jamais marqué de l'accent grave par lequel on distingue la préposition à (voir ce mot), et se prononce comme *a* simple, c'est-à-dire qu'il est doux. Ce qui prouve qu'il vient du lat. *habet* ou de l'ital. *ha* (il a), c'est qu'anciennement on écrivait *il ha*: Enfants, oyez une leçon: nostro

langue *ha* cette façon, que le terme qui va devant volontiers régit le suivant. (Marot.) C'est sans doute un défaut qu'un verbe ne soit qu'une seule lettre, et qu'on exprime *il a raison, il a de l'esprit*, comme on exprime *il est à Paris, il est à Lyon*.

—Le mot *a* marque l'idée principale de possession; il *a* des richesses. (La Bruy.) Le lion *a* l'air noble. (Buff.) L'oiseau-mouche *a* la fraîcheur des fleurs comme il *a* leur éclat. (Id.)

—Il sert aussi à conjuguer les temps composés de la plupart des verbes: Il *y a* un Dieu: donc il *a créé* l'homme. (Bossuet.) La nature *a mis* le sucre tout pur dans la sève d'un roseau. (B. de St-P.) La nature *a pris* durant la nuit une vigueur nouvelle. (J. J. Rouss.) Il *a écouté* avec ravissement le ramage de ce chantre des forêts. (Buff.) La nature *a réuni* sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre. (Id.)

—Souvent aussi il se joint avec son propre participie: Leur zèle *n'a eu* que peu d'imitateurs. (La Bruy.) Il *a eu* pour lui le témoignage de sa conscience. (Fléch.)

—Il s'emploie aussi impersonnellement avec *y*: *Il y a* en Laponie plusieurs espèces de mousses comestibles, farineuses, sucrées, parfumées. (B. de St-P.) Ces murmures forestiers, ces cri<sup>s</sup>, ces chants de joie et de reconnaissance, me disaient d'une manière bien intelligible: *Il y a* ici un Dieu. (Id.) *Il y a* des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé. (La Bruyère.)

—Marot *a dit*: Sur le printemps, que la belle Flora les champs couverts de divers fleurs *a*. Au lieu de: Au printemps, alors que la belle Flore *a* couvert les champs de diverses fleurs. Cette inversion et ce report de *a* à la fin du verbe, condamnables partout ailleurs, seraient encore permis dans le style marotique.—Pour les différents sens de *a*, verbe, voir le Dicit.

**A** préposition (étym. lat., *ad*.) Il est toujours surmonté de l'accent grave pour le distinguer de *a*, 3<sup>e</sup> pers. du verbe *avoir*, et se prononce comme ce dernier, avec une intonation douce. De même que toutes

les autres prépositions, *a* se place entre deux mots qu'il joint et entre lesquels il établit une relation. Sa principale fonction est de marquer un rapport d'attribution, de tendance, de direction, de transport vers un lieu, un but, un objet, une fin idéale ou réelle. En un mot, il désigne le terme où va aboutir et où doit s'arrêter le mouvement dirigé vers lui. Joint à son complément, il répond exactement au datif des Latins, et très souvent aussi à leur préposition *ad*. Dans l'origine, cette préposition était probablement destinée à marquer un rapport entre les objets sensibles: *aller à Lyon, à l'église, au marché, retourner à la ville, rentrer au pays*, etc. On l'a étendu par degré aux objets immatériels, parce que les idées abstraites, exprimées par des substantifs, ont pour notre imagination presque autant de réalité que les objets physiques, et l'on dit: *le chemin est glissant de la vertu au vice*, comme on disait: *le chemin est pénible d'ici à la montagne*. De même, quoiqu'on n'aille pas à l'entendement, *à l'intelligence, à la vertu, au vice*, comme on va *à la guerre, au marché, à l'église*, l'analogie *a* fait employer la même préposition devant tous ces substantifs, bien qu'ils représentent des idées opposées. C'est ainsi que la même préposition est usitée dans des cas bien différents; et les dernières acceptions ressemblent quelquefois si peu en apparence aux premières, que, si l'on ne saisit pas bien, ou si on laisse échapper le fil de l'analogie, on ne peut plus rendre raison de l'usage. C'est précisément ce qui est arrivé à l'Académie et à M. Napoléon Landais, aussi bien qu'à la plupart de nos grammairiens et de nos lexicographes. Ne s'étant pas donné la peine de rechercher quel pouvait être le caractère essentiel, primitif, fondamental, invariable, de la préposition *a*, et ce caractère une fois bien reconnu, bien déterminé, de le suivre et de le retrouver partout et dans toutes les positions, ils ont complètement perdu le fil de l'analogie, et se sont laissés aller jusqu'à voir dans ce petit mot des multitudes presque effrayantes de rapports. Citons-en quelques exem-

ples, afin de prouver toute l'élasticité des principes de l'Académie et de ceux qui l'ont copiée sans réflexion. A, dit l'Académie, marque tendance ou direction, dans *aller à Rome*, à l'église, au marché. Voilà qui est bien, et vous seriez presque tenté de croire que c'est là, peut-être, la seule, l'unique propriété de cette préposition. Mais patience, vous n'y êtes pas, et l'Académie vous ménage plus d'une surprise. Un ancien secrétaire perpétuel de l'illustre assemblée, Régnier Desmarests, après avoir fait une longue énumération des sens prétendus différents de la préposition à, ajoute : " En voilà quelques-uns des principaux et des plus ordinaires ; car, pour les marquer tous, il faudrait faire passer en revue presque tous les mots français, n'y en ayant guère avec lesquels elle ne serve à former quelque phrase, par la propriété qu'elle a de pouvoir être substituée à la place de la plupart des prépositions. " Cet académicien avait une haute idée de la valeur des mots, et l'Académie a suivi pas à pas la doctrine de son ancien secrétaire. Jugez-en plutôt. L'Académie nous a dit tout à l'heure, s'il vous en souvient, que dans *aller à Rome*, à l'église, au marché, à marquait tendance, direction. Eh bien ! changez les mots, et dites, par exemple : *canne à sucre*, à ne marquera déjà plus ni tendance, ni direction, mais il marquera, au dire de l'Académie, l'espèce, la qualité. Changez les mots, et dites : *clou à crochet*, *table à tiroir*, *tut à colonnes* ; et à marquera la forme, la structure ou l'accessoire d'une chose. Changez les mots, *terre à blé*, *moulin à farine*, *pot à eau*, *boîte à thé* ; et à marquera la destination, l'usage. Changez les mots : *arme à feu*, *fusil à vent*, *moulin à eau*, *machine à vapeur*, *instrument à vent* ; et à marquera ce qui sert spécialement, ce qui est nécessaire à l'emploi d'une machine, d'un instrument. Changez les mots : à *genoux*, à *pieds joints*, à *tâtons*, à *reculons* ; et à marquera la manière d'agir, la manière d'être des personnes et des choses. Changez les mots... Mais en changeant ainsi les mots, on arriverait infailliblement à épuiser le Dictionnaire, et alors la prépo-

sition à exprimerait donc autant de rapports différents qu'il y a de mots dans la langue ? Non, dirons-nous, il est impossible qu'un aussi petit mot que à marque tant et de si différentes choses. Les prépositions indiquent les rapports, abstraction faite de tout terme antécédent et conséquent ; elles ne sont que l'exposant, le signe d'un rapport considéré d'une manière abstraite et générale.....

— La préposition à, nous l'avons déjà dit, se place entre deux termes qu'elle joint par le sens et entre lesquels elle établit un rapport ; *aller à Naples* ; *rendre à César* ce qui appartient à César. Ici, à établit évidemment un rapport entre *aller* et *Naples* ; entre *rendre* et *César*, etc. Quel est ce rapport ? On le voit, il n'est autre que celui d'attribution, de tendance. Mais, il ne faut pas l'oublier, la préposition ne sert qu'à indiquer le second terme du rapport, c'est-à-dire qu'elle montre le terme où va aboutir et où doit s'arrêter le mouvement dirigé vers lui. L'espèce ou la nature du rapport est déterminé par le verbe ou l'adjectif qui précède la préposition, comme cela a lieu dans les expressions, *aller à*, *mener à*, *conduire à*, *donner à*, *rendre à*, *arriver à*, *tendre à*, *atteindre à*, *revenir à*, *jeter à*, *retourner à*, *utile à*, *féroce à*, *agréable à*, *conforme à*, *convenable à*, *propre à*, *nuisible à*, etc., etc. Il est naturel que le schisme mène à l'incrédulité, et que l'athéisme suive l'hérésie. (Chateaub.) On dut nécessairement arriver de là au mépris des écrivains du siècle de Louis XIV. (Id.) Le cheval aime l'homme, il aspire à lui plaire. (Rosset.) Dieu ne défend pas les routes fleuries, quand elles serrent à revenir à lui ; ce n'est pas toujours par les sentiers rudes et sublimes de la montagne que la brebis égarée retourne au bercail. (Chateaub.) Si l'on jette à la mer une poule morte, le requin s'en approche aussitôt. (B. de St-P.) D'autres philosophes ont attribué les mœurs des animaux, comme celles des hommes, à leur éducation. (Id.) Les espèces d'huîtres même qui adhèrent aux rochers naissent quand elles viennent de naître. (Id.) Ua

végétal est semblable au polype animal. (Id.) De toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres. (Chateaub.) Toutes ces phrases sont construites régulièrement, et le mot à y remplit sa fonction naturelle. Mais il arrive souvent que l'adjectif ou le verbe qui exprime le rapport d'attribution, de direction, marqué par à, ne se trouve pas exprimé dans la phrase, soit par la tendance qu'ont toutes les langues à la concision et à la brièveté, soit parce que les lacunes de l'ellipse sont faciles à remplir. Et voilà précisément ce que l'Académie n'a pas vu ou n'a pas voulu voir, et ce qui l'a entraînée dans ce que nous appellerions volontiers des hérésies grammaticales.

— Quand on dit : Canne à sucre, Vache à lait, Pays à pâturages, Homme à projets, Femme à vapeurs, Manchettes à dentelle, Grâce à la vanille, la préposition à ne marque ni espèce ni qualité ; mais elle annonce seulement un rapport dont les mots qui suivent complètent l'idée. En disant : Canne à....., je puis tout aussi bien ajouter d'autres mots que sucre, et dire : canne à dard, canne à épée, canne à ressort, canne à pomme d'or, canne à pomme d'argent, canne à pomme d'ivoire, canne à vent, canne à vendre, avoir une canne à la main, etc., etc. A ne marque donc pas plus l'espèce, la qualité, que la structure, l'accèssoire, l'action de vendre, de porter, etc., etc. Toutes ces expressions sont elliptiques, c'est-à-dire qu'elles sont des manières de parler abrégées. En se donnant la peine de les ramener à leur construction pleine, on voit que le mot à y remplit comme partout, comme toujours, sa fonction naturelle. En effet, une canne à sucre, est une canne (propre) à (produire) du sucre. Une vache à lait, est une vache (propre) à (donner du) lait. Un pays à pâturages, est un pays (propre) à (fournir des) pâturages. Un homme à projets, est un homme (sans cesse occupé) à (faire des) projets. Une femme à vapeurs, est une femme (sujette) à (avoir des) vapeurs. Des manchettes à

dentelle, ce sont des manchettes au (bout desquelles on a mis de la) dentelle. Enfin, une glace à la vanille, est une glace à (laquelle on a ajouté de) la vanille. Voilà donc la plénitude de la construction analytique, et c'est faute d'y avoir eu recours que l'Académie a donné une si étrange interprétation à la préposition à.

— Il en est de même dans les expressions suivantes : Terre à blé. Marché à la volaille. Moulin à farine. Cuillère à pot. Bouteille à encre. Voiture à six places. Fille à marier. Maître à danser. Bois à brûler. Tabac à fumer. Tenir à honneur, à injure. (Acad.) Dans toutes ces expressions, ce n'est pas à qui marque la destination, l'usage, comme le prétend l'Académie ; mais bien les mots destinés, propre, servant, etc., sous-entendus, ainsi que le prouve les analyses suivantes : Terre (propre) à (y semer du) blé. Marché (destiné) à la volaille. Moulin (destiné) à (faire de) la farine. Cuillère (destinée) à (puiser dans le) pot. Bouteille (destinée) à (contenir de l') encre. Voiture (destinée) à (contenir) six places. Fille (propre) à marier. Maître (pour apprendre) à danser, à chanter. Bois (propre) à brûler. Tabac (propre) à fumer. Verre (propre) à boire. Tenir (comme chose propre) à (faire) honneur. La méthode que nous suivons, de réintégrer les mots sous-entendus, a deux grands défauts : elle est nouvelle, elle contient de plus la critique de la méthode adoptée jusqu'à ce jour, et que la prévention, la paresse, l'indifférence pour le progrès, s'obstinent à conserver, comme elles consacrent tant d'autres abus sous le nom d'usage. Il est certain que les mots que nous avons rétablis sont réellement sous-entendus puisqu'on les trouve exprimés dans tous les écrivains : C'est l'eau qui fait jouer les machines propres à moudre, à forger, etc. (Baillot de St-Martin.) Machine qui sert à élever l'eau. (Laveaux.) Machine destinée à comprimer l'air (Libes.) Ce bois est propre à bâtir. (Acad.) Co moellon est propre à faire des fondements. (Id.) Cette étoffe est propre à teindre. (Guizot.)

—A, selon M. Landais, se met à la place des prépositions *après, avec, vers, pour, dans, sur, par, selon, environ, etc.*, et a le même sens qu'elles. Il ne faut pas trop en vouloir à ce lexicographe s'il avance une opinion aussi erronée : il se fait ici l'écho de l'Académie et de la plupart des Dictionnaires. Ainsi, suivant M. Landais et ceux qu'il copie, les prépositions seraient comme des sentinelles qui se remplacent tour à tour, et dont l'une peut bien faire les fonctions de l'autre. Mais comment les lexicographes ne se seraient-ils pas trompés sur ce point, eux qui se sont trompés sur tant d'autres, ainsi qu'on pourra le voir dans cet ouvrage, qui est comme l'inventaire de leurs erreurs, de leurs aberrations ! Ils ont constamment erré, parce qu'ils se sont plus occupés du matériel des mots que des idées qu'ils expriment. C'est surtout l'ignorance de l'ellipse, une des plus simples et des plus fréquentes figures de grammaire, qui les a jetés dans ce chaos. De ce qu'on peut dire *manger un morceau après un autre*, vite d'en conclure que lorsqu'on dit *manger morceau à morceau*, la préposition a tient la place de la préposition *après*. Il faut peu de chose, comme on le voit, pour leur faire prendre le change. Parce que l'usage nous permet de supprimer quelques mots dans cette dernière façon de parler, à n'est plus pour à. Quelle étrange idéologie, et que Montaigne parlait sensément quand il disait : "À la mode de quoi nous sommes instruits, il n'est pas merveille si les écoliers ni les maîtres n'en deviennent pas plus habiles." Mais nos lexicographes, au lieu de se marteler le cerveau pour trouver de quelle autre préposition le mot à occupe la place dans la phrase que nous avons citée, ne devraient-ils pas plutôt chercher à en connaître la véritable valeur ? Ils verraient que cette expression, *manger morceau à morceau*, est une expression elliptique, et que c'est un abrégé de *manger (en faisant succéder un) morceau à (un autre) morceau*. Il n'y a donc aucune espèce d'analogie, sous le rapport de la construction, entre *manger un morceau après un autre*, et *manger morceau à morceau* ; et

il faut vraiment almer à se repaître de chimères pour rapprocher des choses aussi hétérogènes. Mais les lexicographes ne sont pas gens à y regarder de si près. Malheureusement les vocabularistes ne sont pas les seuls qui pensent que telle préposition peut être ainsi mise à la place de vingt autres. Quelques philosophes professent aussi cette doctrine. Dans un ouvrage d'ailleurs fort remarquable qu'il vient tout récemment de publier sur les *Pensées de Pascal*, M. Cousin dit que à est employé au lieu de *pour* dans les phrases suivantes : L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature. Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même. Ce joug n'est léger qu'à lui et à sa force divine ;—et il ajoute qu'il tient la place de *par* dans ces deux autres phrases : Se laissant conduire à leurs inclinations et à leurs plaisirs. Ne nous laissons pas abattre à la tristesse. Toutes ces phrases, notez-le bien, sont de Pascal ; eh bien ! ce grand nom n'empêche pas M. Cousin de venir nous dire que l'auteur des *Provinciales* n'a pas su faire un usage convenable du mot à. Nous sommes fâché de voir M. Cousin adresser un pareil reproche à l'un de nos plus grands écrivains, à celui qui est regardé à juste titre comme le créateur du style français. Examinons donc avec une scrupuleuse attention les phrases en litige. *L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature*. Certes, Pascal était libre de mettre *pour* ; mais il a probablement eu ses raisons en lui préférant à. Massillon a dit : Toute notre vie est une recherche éternelle de nous-même ; on dirait que tout est fait pour nous, que tout le reste n'est rien que *par rapport* à nous. On dit aussi journellement : *Un homme ne fait rien que par rapport à lui*, que *par rapport à ses intérêts*. Il est facile d'après cela de retrouver les mots qu'il a plu à Pascal de supprimer. *L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature*, est donc un abrégé de : *L'homme est (par rapport) à lui-même le plus prodigieux objet de la nature.* Sans doute qu'en disant *l'homme est à lui-même*,

*L'homme est pour lui-même, l'homme est par rapport à lui-même, etc., etc.,* on exprime la même pensée; mais ce sont là trois constructions différentes et qui n'ont rien de commun entre elles que le sens. Nous avons soumis ces phrases à un juge bien compétent, au président de la Société Grammaticale de Paris; son avis est tout à fait conforme au nôtre. "Voici, à cet égard, dit M. Palla, la nuance que je crois apercevoir: d'abord les deux premières phrases expriment l'opinion que l'homme a de lui-même en se comparant au reste de la nature; mais il me semble que, dans la première, il y a quelque chose de plus que dans la seconde. La supériorité de l'homme y ressort comme une vérité à priori, et le jugement qu'il porte de lui-même s'y trouve comme une conséquence de cette vérité; son opinion dérive de la loi immuable de son intelligence; il ne saurait penser autrement. Dans la seconde phrase, au contraire, on pourrait ne voir qu'une vérité contingente, une de ces opinions de l'homme qui se forment quelquefois au point de vue variable de ses sensations, de ses passions, de ses intérêts, un de ces jugements relatifs et de circonstance, suivant lesquels l'homme se considère tantôt comme si grand et tantôt comme si petit. La phrase de Pascal, dans la forme comme au fond, me fait l'effet d'exprimer quelque chose de plus abstrait, de plus métaphysique, de plus rigoureux; c'est en quelque sorte un axiome emportant avec soi sa démonstration. La phrase de M. Cousin semblerait laisser encore quelque prise au doute, à la discussion; elle appartient davantage au domaine du sentiment. On peut s'étonner d'abord de voir établir de pareilles distinctions sur le simple changement de ces deux petits mots *pour* et *à*; mais si l'on étudiait leurs différents emplois, je suis persuadé qu'on reconnaîtrait aisément que, dans une foule de cas, ils ont pour effet de produire des nuances analogues à celles ci-dessus, quelquefois même d'en établir de plus tranchées. La relation exprimée par *à* est, je crois, plus directe, plus intime, plus profonde, plus absolue;

pour marque un lien moins étroit, un rapport moins immédiat et moins nécessaire. *Pour* est plus propre à désigner la destination, l'utilité; à marque mieux le rapport d'appartenance, de jonction, de conformité; il est plus général et plus métaphysique. Quand Lafontaine a dit, dans sa fable des Deux pigeons:

Amans.....

Soyez-vous l'un à l'autre un monde .....

Il savait bien que *pour*, mis à la place de *à*, aurait affaibli l'expression de son idée. Quand je dis: cet homme est *pour* moi, j'annonce qu'il est de mon avis, qu'il me prête sa son appui dans une circonstance donnée; mais si je dis qu'il est *à* moi, ne vais-je pas beaucoup plus loin? N'exprimé-je pas qu'il est entièrement à ma discrétion, que je puis compter sur lui en tout et pour tout?—De même, en disant que telle chose est *à* moi, j'indique qu'elle m'appartient réellement et actuellement, tandis que si je dis qu'elle est *pour* moi, on peut douter si je la possède déjà, ou si elle m'est seulement destinée. Je dirais: *le ciron est à l'éléphant ce que l'hysope est au cèdre*, parce qu'il s'agirait ici d'établir un fait en quelque sorte mathématique, une vérité indépendante de l'action réciproque des êtres ainsi comparés entre eux. *Pour* ne conviendrait pas parce qu'il semblerait, au contraire, impliquer cette dernière idée. En résumé, et comme je l'ai dit en commençant, dans la phrase de M. Cousin: l'homme est pour lui-même le plus prodigieux objet de la nature, ces mots *pour lui-même* me paraissent signifier: à ses propres yeux, suivant son impression, selon son opinion (sens qui n'impliquerait pas nécessairement que l'homme fut dans le vrai absolu en se considérant comme l'objet le plus prodigieux de la création). Dans la phrase de Pascal: l'homme est à lui-même, etc., je vois non seulement que l'homme a cette opinion, mais qu'elle constitue, aux yeux du philosophe qui la rapporte, une vérité nécessaire et hors de contestation. Cette dernière phrase a donc un sens plus étendu, plus profond, plus dogmatique que l'autre; et M. Cousin a modifié et affaibli la pensée

de Pascal en substituant la préposition *pour* à la préposition *à*. Quant à la troisième phrase : l'homme est *par rapport à lui-même*, etc., elle rentre certainement dans le sens de celle de Pascal, mais elle a moins de vigueur et de précision. " *Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même*, est également un abrégé de *Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes (par rapport) à vous-même*, c'est-à-dire par rapport à votre condition véritable que vous ignorez. La même analyse nous servira pour cette autre phrase : *Ce jong n'est léger qu'à lui et à sa force divine*. N'est-ce pas, en effet, un abrégé de : *Ce jong n'est léger que (par rapport) à lui et à sa force divine* ? Voyons maintenant les autres phrases : *Se laissant conduire à leurs inclinations et à leurs plaisirs*, *Ne nous laissons pas abattre à la tristesse*. D'abord nous ferons observer qu'un grand nombre d'écrivains ont employé cette construction : Je me laisse conduire à cet aimable guide. (Racine.) Pourquoi ne vous laisseriez-vous toucher à la bonté de votre Dieu ? (Mazillon.) Des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser à la fortune. (Fléchier.) Ne vous laissez point abattre à la douleur. (Fénélon.) Pourquoi vous laissez-vous abattre aux rigueurs de la fortune ? (Id.) Nous conviendrons qu'aujourd'hui on préfère employer *par* ; mais s'ensuit-il que à, dans les phrases de Pascal, aussi bien que dans celles que nous venons de citer, soit mis à la place de *par*, comme le prétend M. Cousin avec la presque totalité des grammairiens et des lexicographes ? Nous sommes loin de le reconnaître, et c'est selon nous une étrange manière de rendre compte de la nature et de l'emploi d'un mot, que de dire qu'il est mis pour tel autre. Non, à ne tient pas la place de *par* dans les phrases citées, puisque, *Ne nous laissons pas abattre à la tristesse*, est un abrégé de : *Ne nous laissons pas abattre (en nous abandonnant) à la tristesse*. A est donc bien pour à ici comme partout, et nous ne ferons pas à Pascal ni à tous nos plus grands écrivains le reproche d'avoir employé certains mots pour

d'autres ; même à défaut d'une explication naturelle, nous préférerions avouer sincèrement notre ignorance. Bien certainement on peut dire et l'on dit en effet *ne nous laissons pas abattre par la douleur* ; mais qu'est-ce que cela prouve ? Qu'on peut exprimer la même pensée en employant des mots différents ; c'est ainsi que deux voyageurs arrivent au même endroit après avoir parcouru deux routes opposées. Nous terminerons là cette critique ; nous croyons en avoir dit assez pour faire voir que la préposition à n'a qu'une seule fonction, qu'une seule valeur, et qu'elle la conserve dans toutes les positions. Pour cela, il nous a suffi de faire en quelque sorte l'anatomie des phrases, c'est-à-dire de les ramener à leur construction pleine. Il serait à souhaiter, dit Dumarsais, que les auteurs de dictionnaires eussent travaillé selon cette idée ; ils se seraient épargné bien des remarques ou fausses ou inutiles, et auraient éclairci bien des passages qu'ils laissent dans les ténèbres.

— A s'emploie souvent devant les mots *de, des*. A de tels hommes rien ne saurait être impossible. (Acad.) A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre. (Corn.) A de moindres faveurs les malheureux prétendent. (Racine.) A des bœufs gémissants l'Egypte rend hommage. (L. Racine.) Leur âme ne s'abaisse jamais à des déguisements. (Molière.) A des temps si avantageux pour la république succèdent ceux d'Adrien. (Volt.) Il est très rare que des premiers ministres s'abaissent à de si honteuses lâchetés, découvertes tôt au tard. (Id.) Pygmalion se défie des gens de bien, et s'abandonne à des scélérats. (Fén.) Mais il faut remarquer que à et de ne sont jamais unis qu'il n'y ait ellipse, et cela se conçoit. En effet, puisque ces deux prépositions indiquent des rapports différents, elles doivent conséquemment avoir des compléments différents, et ne peuvent se réunir que parce qu'on sous-entend les mots qui devaient les séparer. Dire, comme certains lexicographes, que l'emploi de la préposition *de* après la préposition à constitue ce qu'on appelle un gallicisme, c'est

absolument ne rien dire du tout. Si l'on ne trouve pas l'explication de ces sortes de tournures dans les dictionnaires, à quoi donc sont-ils utiles ? Corneille a dit : *Ne vous abaissez pas à la honte des larmes*. Or, s'il eût dit : *Ne vous abaissez pas à des larmes*, il eût fait usage d'une construction plus abrégée, et cette phrase reviendrait évidemment à celle-ci : *Ne vous abaissez pas à (la honte) des larmes*. Corneille nous donne donc les moyens d'analyser toutes les phrases semblables. A de tels hommes rien ne saurait être impossible, c'est pour, rien ne saurait être impossible à (l'effort, à la puissance, au pouvoir) de tels hommes. A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre ; c'est pour, Rodrigue doit prétendre à (l'avantage, à l'honneur) de partis plus hauts. Leur âme ne s'abaisse jamais à des déguisements, c'est-à-dire, leur âme ne s'abaisse jamais à (l'emploi) des déguisements, etc.

—ARBRE À FRUIT ou à FRUITS. Faut-il mettre le nom qui suit la préposition à au singulier ou au pluriel ? Les dictionnaires ne donnent pas la solution de cette difficulté, qui est cependant assez embarrassante, et il serait même fort utile de les consulter sur ce point, tant ils sont peu d'accord non seulement les uns avec les autres, mais le plus souvent aussi avec eux-mêmes. En voici la preuve. Veut-on savoir, par exemple, si l'on doit écrire des fruits à *pepin* ou à *pepins*, des fruits à *noyau* ou à *noyaux*, des groseilles à *maquereau* ou à *maquereaux*, des plantes à *fleur* ou à *fleurs*, etc., etc ? Eh bien ! qu'on ouvre les dictionnaires à ces différents mots, et l'on verra qu'ils emploient le singulier et le pluriel dans les mêmes circonstances. C'est ainsi qu'on trouve dans l'Académie, au mot *PEPIN* : Les fruits à *pepin* n'ont pas réussi cette année. Les arbres à *pepin* se plaisent dans cette terre. Et au mot *NOYAU* : Il y a des fruits à *pepins* et des fruits à *noyau*. Dans Napoléon Landais, au mot *POIRE* : Sorte de fruit à *pepin* ; et au mot *ROMME* : sorte de fruit à *pepins*. (Nous ne parlons pas de la différence d'orthographe suivie dans ce dictionnaire pour le mot

*pepin*, qui est écrit ici sans accent, tandis qu'au mot *pepin* on le trouve avec un accent). Boiste et Laveaux écrivent *fruit à pepins*, et Noël et Chapsal *fruit à pepin*. Voilà pour le seul mot *pepin*. La même chose a lieu pour les autres mots. Nous n'en citerons que quelques exemples : Des fruits à *noyau*. (Acad.) Des fruits à *noyaux*. (Boiste). Des groseilles à *maquereau*. (Acad., Boiste et Nap. Land.) Des groseilles à *maquereaux*. (Lav.) *Acacia*, arbre à *fleurs blanches et odorantes*. (Acad.) *Tournesol*, plante à *grand fleur radiée*. (Acad.) *Coq-des-jardins*, plante vivace à *fleur flosculeuse*. (N. Land.) *Dahlia* ; il y en a plusieurs espèces : l'une à *grandes fleurs rouges*, (Id.) etc. Ces citations, qu'il nous serait facile de multiplier, suffisent sans doute pour donner une idée de l'incertitude qui règne sur ce point, et par conséquent de l'intérêt que présente sa solution. Pour savoir à quel nombre on doit mettre le nom qui suit la préposition à, il faut principalement s'attacher à distinguer le point de vue sur lequel il est employé.

—Quand deux noms sont unis par à, le second se met au singulier toutes les fois qu'il ne sert qu'à spécifier la nature du premier. Un arbre, des arbres à *pain*. Une arme, des armes à *feu*. Un bateau, des bateaux à *vapeur*. Une bête, des bêtes à *laine*. Une boîte, des boîtes à *thé*, à *double fond*. Une boussole, des boussoles à *cadran*. Une canne, des cannes à *sucres*, à *épée*, à *pomme d'or*, à *pomme d'argent*, à *pomme d'ivoire*. Un cadran, des cadrans à *réflexion*, à *réfraction*. Un clou, des clous à *crochet*, à *tête*, à *grosse tête*, à *tête ronde*, à *ardoise*, à *soufflet*. Un couteau, des couteaux à *ressort*, à *gaine*, à *manche d'ivoire*. Une cuillère, des cuillères à *pot*, à *soupe*, à *café*. Un fusil, des fusils à *vent*. Un homme, des hommes à *imagination*. Une horloge, des horloges à *pendule*. Un instrument, des instruments à *vent*. Une machine, des machines à *vapeur*. Une maison, des maisons à *porte cochère*. Une manchette, des manchettes à *dentelle*. Une montre, des montres à *répétition*. Une mou-

che, des mouches à miel, à viande. Un moulin, des moulins à farine, à poudre, à papier, à eau, à vent, à foulon. Un oiseau, des oiseaux à bec fin. Un plat, des plats à barbe. Une pierre, des pierres à fusil, à rasoir. Une pension, des pensions à vie. Une pompe, des pompes à feu, à vapeur. Une pomme, des pommes à cidre. Une rente, des rentes à perpétuité. Un sac, des sacs à ouvrage. Une terre, des terres à blé, à foulon. Une table, des tables à tiroir. Une vache, des vaches à lait.

—Quand à l'idée de spécification se joint l'idée de pluralité, le nom qui suit la préposition à se met au pluriel : Une bague, des bagues à diamants. Une bête, des bêtes à cornes. Une chaise, des chaises à porteurs. Un chandelier, des chandeliers à branches. Un chapeau, des chapeaux à grands bords. Une femme, des femmes à prétentions, à sentiments, à vapeurs. Des gens à bons mots, à scrupules. Un homme, des hommes à paradoxes, à préjugés, à projets, à systèmes. Un instrument, des instruments à cordes. Un lit, des lits à colonnes. Un pays, des pays à pâturages. Un serpent, des serpents à sonnettes. En ramentant, comme nous l'avons fait plus haut, ces sortes d'expressions à leur intégrité, on comprendra aisément pourquoi le nom qui suit à doit être au pluriel.

—EXCEPTIONS. On trouve cependant dans les écrivains certains mots mis au singulier et au pluriel dans des circonstances tout à fait identiques. Les exemples ne nous manqueront pas. En voici un certain nombre : Dans le noisetier les fleurs à pistil sont éloignées des autres. (J. J. Rouss.) Dans le châtaignier, les fleurs à pistils sont remplacées par deux ou trois fruits très près l'un de l'autre. (Id.) Dans le buis, les fleurs à étamine ont un calice à trois feuilles, avec deux pétales à la corolle. (Id.) Le mûrier porte les fleurs à étamines sur un chaton. (Id.) Les Grecs et les Romains ont tiré de l'Asie la plupart des arbres à fruit que nous cultivons aujourd'hui. (B. de St-P.) Les flancs de la colline sont tapissés de groupes d'arbrisseaux à fruits ou à fleurs. (Id.) Les branches à fleur du

genêt sont courtes et n'ont point d'épines. (J. J. Rouss.) En Amérique les plantes à fleurs sont sans nombre. (Chateaub.) Jean-Jacques m'a fait observer, au bas des feuilles de tous les fruits à noyau, deux petits tubercules qui les caractérisent. (B. de St-P.) Les arbres du verger chargés de fruits à noyaux et à pépins, sont encore une autre richesse. (Volt.) Nous passâmes un torrent desséché ; son lit étroit était rempli de lauriers roses et de gatilliers, arbutus à feuille longue, pâle et menu, dont la fleur lilas, un peu cotonneuse, s'allonge en forme de quenouille. (Chateaub.) Le bec-de-grue à feuilles de vigne a des feuilles ovales, montantes et pubescentes, qui ont l'odeur du baume quand on les frote. (J. J. Rouss.) Les plus grands courants d'eaux vives qu'il y ait au monde sortent tous des montagnes à glace. (B. de St-P.) La nature a multiplié les montagnes à glaces dans le voisinage des pays chauds. (Id.) Nous avons des montagnes à glace qui peuvent porter tous les végétaux du nord, et des vallées à réverbère qui peuvent produire la plupart de ceux du midi. (Id.) Les fleurs à réverbères sphériques sont celles dont les pétales sont figurées en portions de sphère. (Id.) Les patas à queue courte. (Buffon.) Quels astres merveilleux, si toutefois ce sont des astres, que ces corps lumineux à longues queues qui traversent les airs des planètes sans déranger leur cours, et emploient des siècles à s'approcher et à s'éloigner du soleil ! (B. de St-P.) En citant ces exemples, notre intention n'est nullement de nous étayer de l'autorité des écrivains d'où nous les avons extraits. L'orthographe adoptée dans ces passages est, on le pense bien, plutôt celle des imprimeurs que des écrivains eux-mêmes, et cela est tellement vrai, qu'il n'est pas rare de voir le même mot changer d'orthographe en passant d'édition en édition. Aucune règle ne peut donc nous guider en cette circonstance. Le sens seul doit déterminer le nombre qu'il faut employer. En effet, on peut écrire : une plante à fleur blanche ou à fleurs blanches ; une plante à feuille longue ou à

*feuilles longues* ; des arbres à fruit ou à fruits, pour la raison qu'on dit très bien la fleur ou les fleurs, la feuille ou les feuilles de cette plante ; ces arbres produisent du fruit ou des fruits. En se servant du singulier, on envisage les objets en général ; tandis qu'en employant le pluriel, on les prend dans un sens particulier, individuel. Nous devons faire remarquer cependant que l'usage le plus général est de mettre le singulier, à moins que le sens ne nécessite absolument l'emploi du pluriel, comme cela a lieu pour quelques mots, entre autres pour le mot *noyau*. On n'écrira pas, par exemple, en parlant des *noix*, que ce sont des *fruits à noyau*, puisque, de l'aveu même de l'Académie, ce sont des fruits qui ont plusieurs noyaux ; il faut absolument : les *noix* sont des *fruits à noyaux*. Mais, bien qu'il soit permis de se servir du singulier ou du pluriel, selon le point de vue de l'esprit, nous n'en pensons pas moins qu'il est ridicule de dire, comme M. Nap. Landais, qu'une poire est une sorte de fruit à *pepin*, en mettant *pepin* au singulier, et qu'une pomme est une sorte de fruit à *pepins*, en mettant ici *pepin* au pluriel. Il fallait évidemment l'un ou l'autre nombre dans ces deux cas.

—Jusqu'ici nous avons vu la préposition à toujours placée entre deux noms ; mais il arrive souvent que cette préposition est précédée d'un verbe. Le même principe doit être encore appliqué ici. On écrit avec le singulier : aller à  *pied*, aller à  *cheval*, aller à  *marche forcée*, tenir à  *injure*, arriver à  *grand bruit*, etc., parce que le mot qui suit à est pris dans un sens général et ne rappelle à l'esprit aucune idée de nombre. Mais on écrit avec le pluriel : sauter à  *pieds joints*, aller à  *pas précipités*, marcher à  *pas lents*, supplier à  *mains jointes*, recevoir à  *bras ouverts*, marcher à  *petits pas*, voguer à  *pleines voiles*, etc., parce que l'idée de pluralité se présente naturellement à l'esprit. Le nombre que l'on doit employer en pareille circonstance étant presque toujours indiqué par le sens, il n'y a donc aucune difficulté à cet égard.

—D'HOMME à HOMME, D'HOMMES à HOMMES.

On emploie le singulier ou le pluriel, selon qu'on a dans l'esprit l'idée d'un ou de plusieurs : De voleur à voleur on parle prohibé. (Fr. de Neufch.) De larrons à larrons il est bien des degrés ! (Id.) Disons-nous nos secrets de compère à compère. (Piron.) De valets à valets on ne se doit pas taire. (Id.) La différence qui se trouve d'homme à homme se fait encore plus sentir de peuple à peuple. (Marm.) Reviens becqueter, dans ma main à tes besoins toujours ouverte, le millet choisi grain à grain. (Boisard) Corsaires à corsaires, l'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires. (La Font.) Il nous semble que le sens exigeait de voleur à voleur, et de larrons à larrons ; car, pour parler prohibé entre voleurs, il suffit du voleur qui porte la parole et du voleur qui écoute ; mais, pour établir bien des degrés entre les larrons, il faut comparer des larrons avec d'autres larrons. Nous ferons cependant observer que le singulier est peut-être plus fréquent. Les caractères vifs ou lents, gais ou sérieux, se trouvent souvent disséminés dans la même ville de frère à frère, et sont également utiles à la société. (B. de St-P.) Le droit des gens tenant à des mesures d'institutions humaines, et qui n'ont point de terme absolu, varie et doit varier de nation à nation. (J. J. Rouss.) Les magistrats doivent rendre la justice citoyen à citoyen : chaque peuple la doit rendre de lui à un autre peuple. (Montesq.) De peuple à peuple, il est rarement besoin de tiers pour juger, parce que les sujets de disputes sont presque toujours clairs et faciles à terminer. (Id.) On ne sait si on doit placer plusieurs cartels de défi de roi à roi, de prince à prince, entre les duels juridiques ou entre les exploits de chevalerie.

—SEPT à HUIT FEMMES, SEPT ou HUIT FEMMES. L'Académie s'est prononcée pour la dernière de ces expressions ; quant à M. Landais, il se borne à dire que à signifie environ. Voici l'usage. On emploie à entre deux nombres consécutifs, lorsque le substantif qui suit ces nombres représente une chose susceptible d'être divisée. Trois à quatre heures, quatre à cinq francs, sept à

*huit mètres, neuf à dix lieues, cinq à six pieds, dix à onze livres de sucre, onze à douze myriamètres, douze à treize ans.* Tous ces objets peuvent être fractionnés, c'est-à-dire qu'on peut supposer des parties d'heure entre *trois* et *quatre*, des parties de fraac entre *quatre* et *cinq*, etc., etc. Les chevaux de Perse sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément *sept à huit lieues* de chemin sans s'arrêter. (Buff.) Les talepotes de Ceylan ont des feuilles de *sept à huit pieds* de largeur. (B. de St-P.)

—On emploie également à entre deux nombres qui ne se suivent pas consécutivement, et qui, par conséquent, laissent supposer entre eux un nombre intermédiaire. *Vingt à trente personnes, quinze à vingt francs, mille à douze cents chevaux.* Les enfants âgés de *dix à douze ans* sont susceptibles de raisonnements beaucoup plus étendus. (B. de St-P.) Les cocotiers des îles Séchelles ont des feuilles de *douze à quinze pieds* de long. (Id.) On a pris aux Allemands *sept à huit cents* hommes. (Racine.) Si les ennemis viennent de perdre une bataille où il soit demeuré sur la place quelque *neuf à dix mille* hommes des leurs, il en compte jusqu'à trente mille, ni plus ni moins. (La Bruy.)

—Au lieu de à, on peut aussi, dans ce cas, se servir de la conjonction *ou*. Douze jours après, nous arrivâmes à Erzeron, où nous séjournâmes *trois ou quatre mois*. (Montesq.) Les plus hautes montagnes ne sont non plus capables d'altérer la figure de la terre, que quelques grains de sable ou de gravier sur une boule de *deux ou trois pieds* de diamètre. (J. J. Rouss.)

—Au lieu de à, on emploie *ou*, quand le substantif qui suit les nombres représente une chose qui n'est pas susceptible d'être divisée par fractions. *Trois ou quatre personnes, quatre ou cinq vaisseaux, six ou sept maisons, neuf ou dix volumes.* En effet, on ne saurait diviser une personne, un vaisseau, une maison, comme on divise une heure, une année, une lieue, etc., etc. Nous sommes si vains, que l'estime de *cinq ou six personnes* qui nous environnent nous amuse et nous contente. (Pascal.) Il y

avait dans la maison du paysan où je logeais *cinq ou six femmes* et autant d'enfants qui s'y étaient réfugiés. (B. de St-P.) Je suis étonné de voir jusques à *sept ou huit personnes* se rassembler sous un même toit. (La Bruyère.) Les deux jeunes bergères assises voyaient à dix pas d'elles *cinq ou six chèvres*. (La Font.) La tigresse produit, comme la lionne, *quatre ou cinq petits*. (Buff.) Tel est du moins l'usage le plus général. L'Académie proscrit formellement l'emploi de à dans ces sortes de phrases, quoique dans toutes les éditions précédentes de son dictionnaire elle ait été d'un sentiment contraire. Peut-être a-t-elle trop légèrement en ceci cédé à la critique. Il y a certainement une grande différence entre ces deux expressions : *j'irai chez vous de sept à huit heures*, et *il y avait sept à huit femmes dans cette assemblée*. La première indique un espace divisible entre sept et huit heures ; la seconde indique un nombre approximatif montant à sept, ou tout au plus huit personnes ; A la vérité, il n'y a point de fraction entre sept et huit femmes, mais il ne s'agit pas ici d'un nombre entre sept et huit, mais d'une estimation de sept à huit femmes. Celui qui dit : *il y avait dans cette assemblée sept à huit femmes*, n'est pas certain qu'il y avait sept femmes, mais il assure que le nombre qui s'y trouvait montait peut-être à sept ; ou tout au plus à huit. Le nombre huit est le seul certain et déterminé ; au lieu que dans, *j'irai vous voir de sept à huit heures*, les deux époques sont déterminées et admettent un intervalle. *Il y avait dans cette assemblée sept ou huit femmes*, n'exprime pas précisément l'estimation faite du nombre et le terme le plus élevé porté à huit. Cette façon de parler n'affirme rien. C'est comme si l'on disait : *peut-être y en avait-il sept, peut-être y en avait-il huit*, voilà mon estimation, je n'assure pas plus l'un que l'autre. Si l'on veut bien réfléchir sur ces deux phrases, on conviendra que ce sont bien là les nuances qui les distinguent, et que par conséquent on peut employer l'une et l'autre, suivant les vues de l'esprit. Nous

ne serions pas embarrassé de citer de nombreux exemples à l'appui ; nous nous bornerons aux suivants. Cela est admirable : on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle et suivi de sept à huit laquais. (Pascal.)

— C'EST à vous à, c'EST à vous de. La plupart des lexicographes et des grammairiens ont imaginé des cas où l'on doit se servir, tantôt de la première de ces expressions, tantôt de la seconde ; mais ce qu'ils ont dit à cet égard témoigne plutôt de la chaleur de leur zèle que de la solidité de leurs raisons. — Voy. ÊTRE.

— A se joint encore à d'autres verbes dont il modifie la signification, tels que prétendre à, toucher à, suppléer à, s'occuper à, contraindre à, commencer à, forcer à, demander à, s'empresse à, etc. ; mais à propos de ces différents verbes, nous renvoyons le lecteur au Dictionnaire.

— A et EN avec les noms de lieux. — Devant les noms de villes, bourgs, villages, hameaux, c'est toujours la préposition à qu'on emploie. On dit : Aller à Montmorency, à Romainville, à St-Cloud, à Versailles, à Nantes, à Rouen, à Bordeaux, à Orléans, à Lyon, à La Rochelle, à Marseille, à Toulon, à Alger, à Rome, à Naples, à Florence, à Madrid, à Londres, à St-Petersbourg, etc. — Devant les noms de contrées, de pays, de royaumes, on emploie en si les noms sont féminins. Aller en Asie, en Arabie, en Afrique, en Amérique, en Grèce, en Turquie, en Morée, en Russie, en Laponie, en Espagne, en Sicile, en Italie, en Sardaigne, en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Suède, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en France, etc. Il en est de même pour les noms de provinces. Aller en Normandie, en Picardie, en Alsace, en Auvergne, etc. — On se sert de au lorsque les noms de contrées, de royaumes, de provinces, sont masculins. Aller au Japon, au Groenland, au Mexique, au Pérou, au Chili, au Paraguay, au Brésil, au Congo, au Canada, au Maine, au Perche, au Poitou, etc. On dit cependant : en Portugal, en Danemark, etc. Voici du reste la règle

donnée par les grammairiens pour les noms de contrées, de royaumes. On dit : Aller en France, en Allemagne, en Amérique, en Asie, en Portugal, etc. On dit : Aller à la Chine, au Pérou, au Japon, etc. D'où vient cette différence ? Quand on n'a que des rapports très-bornés avec un pays, que l'on y arrive difficilement, et que l'on ne pénètre point dans l'intérieur des terres, ou du moins qu'on y pénètre rarement, on considère ce pays comme un point géographique auquel on aboutit : de là l'emploi de la préposition à. Mais quand on a des relations fréquentes avec un pays, qu'on pénètre facilement dans l'intérieur des terres, on l'envisage sous le rapport de son étendue : de là l'emploi de la préposition en...

— A et DANS. Souvent, dans les mêmes circonstances, on emploie la préposition à ou la préposition dans ; cela a lieu surtout en poésie, quand la mesure le rend nécessaire. C'est ainsi que les poètes disent : Entrer dans le cœur ou au cœur des malheureux. Naître dans le sein, ou au sein de la grandeur. Laisser dans les mains, ou aux mains de quelqu'un, etc. Eh ! qui peut pénétrer dans le cœur des humains ? (Saurin.) Tant d'espoir n'entre point aux cœurs des malheureux. (Crébillon.) Et l'amertume naît dans le sein des plaisirs. (Longepierre.) Je plains le cœur superbe au sein de la grandeur. (Chénier.) Il trouve son devoir dans le sein des plaisirs. (La Chaussée.) Il meurt comblé de gloire au sein de l'infamie. (Chénier.) Livrés dans le fond de leurs palais à de vils esclaves. (Massillon.) Il faut au fond des cœurs vous faire un héritage. (La Chaussée.) Mais il ne faut pas croire, avec les grammairiens et les lexicographes, que à et dans, bien qu'ils puissent se substituer l'un à l'autre dans certaines phrases, expriment le même rapport. Certainement on peut bien dire : Je partirai dans le mois de mai, ou je partirai au mois de mai ; mais la première phrase signifie : je partirai avant la fin ou dans le courant du mois, et par la seconde on fait entendre que ce sera dès le commencement. Ce sont là de ces nuances délicates qu'il ne faut pas perdre de vue.

—L'harmonie, le goût, l'élégance peuvent parfois exiger que la préposition à et son complément soient placés plutôt avant le verbe qu'après, et *vice versa*. *A ce nom je devins furieux.* (Th. Corn.) *J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.* (Racine). *Le crime à ses yeux paraît crime.* (J. B. Rouss.) *Me croit-il à sa suite indigne de paraître?* (Racine). *Que l'Orient vous voie arriver à sa suite.* (Id.).

—Quelquefois à suivi d'un nom avec lequel il forme une expression adverbiale ou une phrase incidente, servant à marquer la simultanéité de deux actions, se met plus souvent et plus élégamment au commencement de la phrase. *A l'arrivée de la reine,* la persécution se ralentit. (Boss.) *A cette raison,* les droits les plus sacrés s'évanouissent. (Mass.) *A la lâcheté succède la crainte.* (Id.) *A ces paroles,* Télémaque laisse relever Adraste. (Fén.) *A la lueur des éclairs,* nous aperçûmes d'autres vaisseaux. (Id.) *A quelques-uns* l'arrogance tient lieu de grandeur. (La Bruy.) *A la fierté, au courage, à la force,* le lion joint la noblesse, la clémence. (Buff.) *A tous ces traits* peut-on méconnaître l'amitié? (Id.) Mais toutes ces inversions et autres semblables qui sont élégantes dans la prose, cessent de l'être dans la poésie, où elles deviennent presque nécessaires pour distinguer les vers de la prose.

—A doit, en général, se répéter devant chaque complément, que ce complément soit ou un substantif, ou un prénom, ou un verbe. La lecture sert à *ornier l'esprit, à régler les mœurs, et à former le jugement.* (Lav.) L'éloquence est un art très-sérieux, destiné à *instruire, à réprimer* les passions, à *corriger* les mœurs, à *soutenir* les lois, à *diriger* les délibérations publiques, à *rendre* les hommes bons et heureux. (Fén.) L'homme droit, toujours prêt à *servir* la patrie, à *protéger* le faible, à *remplir* les devoirs les plus dangereux, et à *défendre*, en toute rencontre juste et honnête, ce qui lui est cher, au prix de son sang, met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a pas sans le vrai courage. (J. J. Rouss.)... Lorsque les mots sont à peu

près synonymes, les écrivains suppriment quelquefois la préposition. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler et crier. (Buff.) Mais quand le sens est comparatif, la répétition de la préposition est indispensable. Ainsi il faut dire : *il n'y a point de poète auquel je m'attache avec plus de plaisir qu'à Horace,* et non pas *qu'Horace*; néanmoins cette préposition ne se répète jamais quand elle est placée devant deux substantifs formant une seule et même expression, un titre de livre, de tragédie, etc. On dira, par exemple : *de tous les romans de l'antiquité, c'est à Théogène et Chariclée que je donne la préférence*; *Crébillon doit sa renommée à Rhadamiste et Zénobie,* car il ne s'agit pas des personnages qui ont porté ce nom, mais d'un roman et d'une tragédie désignés chacun au moyen de deux noms inséparables qui n'éveillent qu'une seule idée. Les poètes se permettent quelquefois de supprimer la préposition; c'est une licence qu'on doit leur pardonner et dont la mesure du vers leur fait une loi.

— "Anciennement, disent quelques grammairiens, on mettait à devant toutes ces expressions : *chaque fois, chaque jour, chaque heure,* etc., et l'on disait : *à chaque fois, à chaque jour, à chaque heure,* etc. Aujourd'hui l'usage veut que l'on supprime cette préposition." Cette observation, comme tant d'autres que l'on trouve dans les grammaires, est entièrement dénuée de fondement, et les faits prouvent que l'on peut encore dire aujourd'hui, selon le cas : *chaque fois* ou *à chaque fois, chaque heure* ou *à chaque heure,* etc. = *A chaque fois, chaque fois* qu'on lui en parle. (Acad.) Je ne me souviens plus du tout des vers du cartouche, et tu me les enverras à *la première fois.* (Mirab.) Un homme de bien, *à chaque heure, à chaque moment,* a toujours ses affaires faites. (Boss.) *A chaque fois,* il se tient prêt. (Id.) *A chaque demande* et à *chaque coup* il répondait sans se plaindre. (Id.) On inventait *chaque jour* de nouveaux plaisirs pour me rendre la vie plus délicieuse. (Fénécl.) Ainsi flo-

rissait la nouvelle ville d'Idoméne sur le rivage de la mer ; chaque jour, chaque heure, elle croissait avec plus de magnificence. (Id.) Est-ce là l'hérésie des jansénistes, de nier qu'à chaque fois qu'on fait un péché, il vient un remords troubler la conscience ? (Pascal.)

— A se déguise souvent par la contraction qu'il subit en se joignant aux articles *le* et *les*, avec lesquels il forme des mots composés qui retiennent la double valeur des éléments dont ils sont formés. Ces mots *au*, pour *à le*, et *aux* pour *à les*. *Au* sert pour le masculin singulier, et se place devant tous les mots commençant par une consonne. L'égalité est au cimetière, mais elle n'est que là. (Lévis.) *Aux* sert au pluriel pour les deux genres, et se place devant tous les mots, quels qu'ils soient : *Aux* petits des oiseaux Dieu donne la pâture. (Racine.) Le lapin se soustrait aisément *aux* yeux de l'homme. (Rosset.) Nos pères ne connaissaient point la contraction. Ils écrivaient et disaient : *Al temps d'Innocent III*, pour *au temps d'Innocent III* ; *L'apostole manda al prodome*, pour *le pape manda au prud'homme*. C'est, dit Dumarsais, le ton obscur de l'*e* muet, et le changement de *l* en *au*, comme *mal*, *maux*, *cheval*, *chevaux*, qui ont fait dire *au* au lieu de *à le* ou *al*. Ainsi, ces mots composés *au*, *aux*, équivalent à la préposition *à* et à l'article même. Mais la contraction est à présent une règle dans les cas dont nous avons parlé, et cette règle n'est sujette qu'à une seule exception : c'est celle qui nécessite l'emploi de l'adjectif *tout*, car l'usage veut qu'on le place entre la préposition et l'article. On dit sans contraction : *à tout* le monde, *à tous* les hommes ; d'où il suit que ces contractions ne sont pas des articles, mais simplement des mots composés de la préposition et de l'article.

— On dit *pot à eau*, *pot à l'eau*, *pot d'eau* ; *pot à lait*, *pot de lait* ; *pot à beurre*, *pot au beurre*, *pot de beurre* ; *pot à confitures*, *pot aux confitures*, *pot de confitures* ; *pot à fleurs*, *pot aux fleurs*, *pot de fleurs* ; *magasin à poudre*, *magasin à la poudre*, *magasin de poudre* ; *bouteille à encre*, *bouteille à*

*l'encre*, *bouteille d'encre* ; *bouteille à vinaigre*, *bouteille au vinaigre*, *bouteille de vinaigre* ; *bouteille à vin de Champagne*, *bouteille au vin de Champagne*, *bouteille de vin de Champagne* ; *panier à raisin*, *panier au raisin*, *panier de raisin* ; *boîte à poudre*, *boîte à la poudre*, *boîte de poudre* ; *boîte à tabac*, *à bonbons*, *à confitures*, *à onguent*, *boîte au tabac*, *aux bonbons*, *aux confitures*, *aux onguents* ; *boîte de tabac*, *de bonbons*, *de confitures*, *d'onguents*, etc. : mais ces locutions ne doivent pas être prises indifféremment l'une pour l'autre ; chacune d'elles, a un sens propre et distinct. 1° La préposition *à*, entre deux noms, indique que le premier est spécialement destiné à un usage déterminé ; ainsi *pot à lait* veut dire *pot spécialement destiné à contenir du lait*. 2° En se servant de la préposition *à* combinée avec l'article *le*, *la*, *les*, on indique non seulement la spécialité de la destination et la détermination de l'usage, mais encore l'actualité, l'instantanéité de cet usage. Ainsi, *pot au lait*, veut dire à la fois *pot destiné à contenir du lait*, et en contenant au moment où l'on parle. 3° La préposition *de*, enchérissant sur les deux locutions qui précèdent, les renferme et les complète ; elle indique que l'objet dont on parle répond actuellement et pleinement à son usage, ainsi *pot de lait*, veut dire : *pot actuellement plein de lait*. Cette triple distinction, aussi facile à saisir qu'elle est importante pour la correction du langage, s'applique à chacune des locutions que nous avons citées, et à toutes les locutions analogues. Nous ne sachons pas qu'elle se trouve suffisamment indiquée, encore moins franchement établie, dans aucun dictionnaire de la langue.

— Nous devons signaler quelques emplois vicieux de la préposition *à*. Dans certaines provinces, et principalement dans le département de la Charente-Inférieure, on dit : *Je viendrai à bonne heure*. Il s'est levé à bonne heure. Ces phrases sont incorrectes ; il faut dire : *Je viendrai de bonne heure*. Il s'est levé de bonne heure. Ne dites pas non plus comme l'Académie : *A dix que nous étions*, pas un ne refusa. L'A-

cadémie, qui a sans doute l'intention de faire adopter ce qu'il y a de mieux, aurait dû dire : Sur dix que nous étions, pas un ne refusa. On ne doit pas non plus supprimer à après certains verbes qui l'exigent, et dire, par exemple : *Il ressemble son père. Elle ressemble sa mère. Il faut dire : Il ressemble à son père. Elle ressemble à sa mère. De même ne dites pas : Qui de cinq ôte deux, reste à trois. Dites : Qui de cinq ôte deux, reste trois.* (Omiss. des Dict.)

—La répétition de à préposition et de a verbe, employés tour à tour dans la même phrase est insupportable. Cette phrase de La Harpe n'est donc pas sous ce rapport exempte de reproche : *C'est raisonner étrangement que de dire à un homme qu'il n'a dû sa célébrité qu'à sa méchanceté, et de l'inviter à renoncer à la seule chose qui l'a rendu célèbre.*

—Droit civil. *A comparaitre d'aujourd'hui à huit jours, à huitaine.* Le délai doit être franc, c'est-à-dire comporter le nombre de jours voulu, sans compter celui de la signification, ni celui de la comparution. Ainsi, sur une assignation donnée le 1<sup>er</sup> d'un mois pour comparaitre à huitaine, le demandeur ne peut prendre défaut que le 10 de ce même mois. Cet emploi de la préposition à a fait la matière d'un procès jugé au Grand-Conseil au mois de mars 1682. Le Grand-Conseil a décidé que la préposition à excluait du délai le jour où l'acte avait été passé. La raison en est que toutes les fois que la préposition à fixe un terme ou un délai, le jour du terme n'est pas compris dans le délai, parce que cette préposition, de sa nature, met une séparation entre le jour d'après lequel le délai doit commencer et le délai fixé ; d'où il suit que ce jour est exclu du délai.

—A entre aussi comme élément nécessaire dans la composition de certains mots auxquels il communique quelque chose de sa signification ; mais alors il perd l'accent qui le distingue, *Aguerrier* (rendre propre à la guerre) ; *améliorer* (faire tendre à un état meilleur) ; *anéantir* (réduire à néant) ;

*avocat*, que l'on écrivait anciennement *advocat* (appeler à plaider une cause). Ainsi combinée, cette préposition entraîne souvent redoublement de la plupart des consonnes devant lesquelles elle vient se placer, comme dans les mots *accumuler, affamer, aggraver, allier, annuler, opposition, arranger, assujettissement, atténuer*, etc. Quelquefois même elle occasionne l'intercalation d'une lettre ou d'un son pour adoucir la trop brusque ou trop sourde rencontre de la lettre qui se combine avec elle, comme dans *admettre, adjoindre, acquérir, abhorrer, abjuration, ablation, abnégation, abrogé, abstraire, abusif*, etc. ; ainsi l'a commandé la loi suprême de l'harmonie dans les langues.

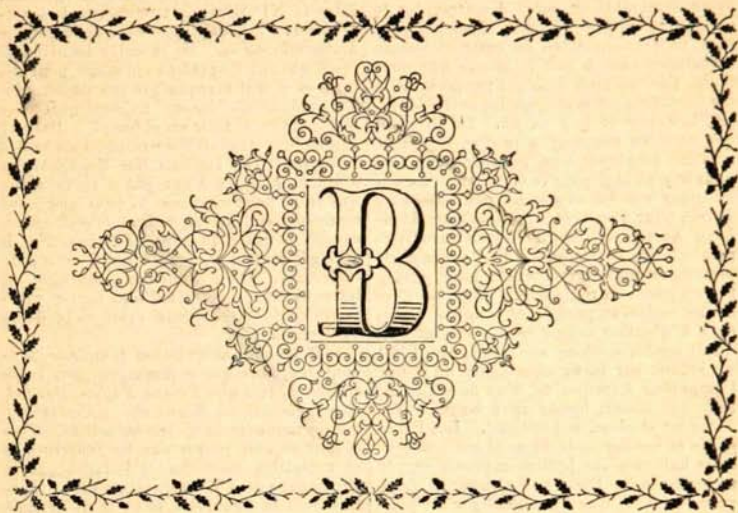
—A concourt également à former un grand nombre de locutions prépositives ou adverbiales, telles que : à côté de, à cause de, au-delà de, auprès de, autour de, au travers de, à couvert de, à fleur de, à force de, à la faveur de, à l'abri de, à la mode de, à l'insu de, à l'opposite de, à l'exclusion de, à moins de, à raison de, au-dedans de, au péril de, aux dépens de, aux environs de, au-dessus de, au-dessous de, au dehors de, au revers de, au devant de, conformément à, sauf à, quant à, par rapport à, au moins, au plus, à peu près, à mesure, au reste, au surplus, etc., etc.

A. (étym. celt., a, syncope de av, eau, rivière). Géogr. Pet. rivière qui a sa source dans le dép. de Loir-et-Cher, et qui se jette dans le Beuvron, près de Chambord. On l'appelle A, dit M. Barbichon dans son Dictionn. géogr., parce que assez près de sa source elle forme une petite île qui a la figure d'un A. Voilà une bien jolie étymologie ! A est tout simplement un nom appellatif de rivière, devenu propre de celle-ci.

AA. Numismat., sur les monnaies de France, désigne la ville de Metz.

AA, dans les ordonn. de médec., est l'abr. d'ana, mot grec qui signifie partie égale.

AA ou AAA, dans l'anc. chimie, signifie amalgame.



**B** s. m. Seconde lettre de notre alphabet et de celui de presque toutes les langues, la 9<sup>m</sup>e de l'éthiopien, la 26<sup>m</sup>e de l'arménien et la première de l'irlandais. C'est la première des consonnes. Un *B* majuscule. Un *b* minuscule, romain, italique gothique. Un grand *B*. Un petit *b*. Un *b* bien formé. Un *b* mal formé. Un *b* fort, doux, faible, initial, médial, final. Le son du *b*. La nature du *b*. La valeur du *b*. La panse du *b*. La boucle du *b*.

— Cette lettre a toujours été nommée en français *bé*. Les auteurs de la Grammaire de Port-Royal avaient conseillé, il y a environ deux siècles, pour faciliter l'enseignement de la lecture, d'ajouter un *e* muet après toutes les consonnes et de les prononcer *be, ce, de, etc.* Malgré les avantages qu'offrait une telle méthode, ce n'est

que de nos jours que ce procédé a été mis en usage. Les résultats satisfaisants que tous ceux qui l'ont employé en ont obtenus, ont triomphé de toutes les raisons qu'on opposait à cette méthode, et la plupart des instituteurs de la France s'en servent dans leurs écoles. Le conseil royal de l'instruction publique l'autorise et tend même à le prescrire. S'il y avait quelqu'un chargé d'enseigner la lecture qui ignorât le traité de la nouvelle méthode pour cet enseignement, nous nous étendrions davantage à cet égard, mais il nous suffit d'encourager tout le monde à employer avec les enfants la prononciation moderne des consonnes, c'est-à-dire, de leur enseigner que *B, C, D, etc.*, se prononcent *be, ce, de, etc.*

— La figure de ce caractère est prise des Latins, qui l'avaient prise des Grecs. Le *b* majuscule ne diffère en rien de celui des

Grecs et des Romains, le minuscule est assez semblable à celui des Grecs et le même que celui des Latins. Chez ces peuples la prononciation de cette consonne n'était pas tout à fait la même que chez nous. Comme bien d'autres peuples, ils la confondaient souvent avec les autres labiales, le *v*, le *p* et le *f* ou *ph*. De là vient que dans les manuscrits le *b* et le *v* sont souvent employés l'un pour l'autre ; le *b* pour le *p* et le *p* pour le *b*. On trouve *amavit* pour *amabit* et *amabit* pour *amavit* ; *Betrus* pour *Petrus* et *Apraham* pour *Abraham*. Au temps même de la meilleure littérature latine, cette habitude d'écrire et de prononcer indistinctement *b* pour *p* et *p* pour *b* passa en règle fixe. Ainsi *scribere* devint *scripsi* au parfait, et *scriptum*, *scripturâ* à d'autres temps et dérivés, et l'on disait *scribo*, *scribam*, *scribebam*, etc. C'est en jouant sur la prononciation du *b* que l'empereur Aurélien dit d'un de ses généraux qui aimait beaucoup à boire : *Non natus est ut vivat, sed ut bibat*. Les Espagnols et les Français du midi ont conservé cette habitude des Latins, et prononcent le *v* comme le *b*. C'est par allusion à cette prononciation que Jules Scaliger dit plaisamment des Gascons : *Felices populi, quibus vivere est bibere*. Peuple heureux, pour qui vivre c'est *bibere* (boire.)

Chez plusieurs peuples les lettres de l'alphabet faisaient l'office de chiffres. Chez les Grecs le *b* valait 2, et avec un accent placé au-dessous, 200. Chez les Latins il désignait 300 ; avec un trait horizontal au-dessus il valait 3,000. Chez les Hébreux, comme le témoignent des médailles hébraïques, le *b* valait 2. C'est la deuxième lettre de l'alphabet dominical et désigne le lundi.

—On l'emploie pour désigner le deuxième objet d'une série, la deuxième place ou la seconde partie d'un tout. C'est ainsi qu'autrefois en typographie on s'en servait pour marquer la deuxième feuille d'un volume, et que dans les bibliothèques il marque la deuxième série d'ouvrages.

—Dans la musique des anciens, *b* désignait le ton immédiatement supérieur à

celui qui faisait la base de leur système. Dans le XI<sup>e</sup> siècle on trouva que le *b* correspondait à la septième note de la gamme diatonique ou *si*. De là cette locution *B fa-si*, qui fut longtemps en usage pour *si-re-fa-si* et qui marquait le ton de *si*. On dit quelquefois encore aujourd'hui, *Une clarinette en B* pour en *si bemol*. || Dans la gamme des Anglais *b* correspond au *re* des Français. Les Italiens, les Espagnols et d'autres peuples n'ont pas d'autre signe que le *B*, pour exprimer la note que nous nommons *si*. Le *B mol* ou *bémol*, est un caractère qui a presque la forme d'un *B* allongé, un peu en pointe par l'extrémité inférieure. Dans l'ancienne musique, la lettre *B* placée en tête d'une partie, marquait que cette partie était celle de la base chantante.

—*B* comme abréviation remplace souvent des mots qui commencent par cette consonne, tels que *Brutus*, *Balbus*, *Bordus*, *Bonifacius*, *Beaë*, *Bonus*, etc., qu'on trouve sur les monuments et les médailles. Précédé d'un nom propre sur les inscriptions et médailles romaines, il indique que le personnage dont il est question est en fonction pour la deuxième fois : le *B* désigne la deuxième année du règne d'un empereur. *B. F. Bonæ fortunæ* (à la Bonne fortune,) ou *bonum fatum*, (destin heureux.) *B. V. Beaë vixit* (il a bien vécu.) *B. Q. Beaë quiescit* (qu'il repose en paix).

—Suivi d'un nom de saint ou de sainte il signifie *Beatus* ou *beata* (bienheureux, bienheureuse). *B. M. Beata Maria* (bienheureuse Marie).

—Chim. Dans l'ancien alphabet chimique il a signifié le Mercure, et dans les formules alomiques de la chimie moderne il s'emploie pour Bore.

—En algèbre il désigne une quantité connue.

—Le *b* se trouve en français au commencement et au milieu des mots : *Barre*, *battre*, *jambon*, *courbure*, etc. Il se trouve rarement pour l'orthographe à la fin des mots ; mais il ne s'y trouve jamais pour la prononciation sans être suivi d'un *e* muet : *aube*, *bulbe*, *barbe*, *Albe* ; car dans

les mots étrangers introduits dans notre langue le *b* final sonne comme s'il était suivi d'un *e* muet, comme dans *Abinadab*, *Achab*, *Caleb*, *Eliásib*, *Job*, *Jacob*, *Moab*, etc., ainsi que dans *radoub*, *rumb*.

—Il est absolument nul même devant un mot qui commence par une voyelle, dans *plomb*, *aplomb*, *surplomb*. Dites *plon* homicide. Comme un *plomb* (plon) qui fuit l'œil et part avec l'éclair. (Boil.) Comment en un *plomb* (plon) vil l'or par s'est-il changé. (Rac.)

—Dans quelques provinces du midi, on supprime entièrement le *b*, et l'on prononce *as-sence*, *ostacle*, prononciation tout à fait fautive et ridicule.

—Le *b* se redouble en français dans les mots *abbé*, *sabbat*, et leurs dérivés.

—Le *b* s'est intercalé naturellement entre la lettre *m* et l'une des liquides *l*, *r*, lorsque dans le passage d'une autre langue dans la nôtre ces deux lettres venaient à se rapprocher. C'est ainsi que de *tremulus* s'est fait *trembler*; de *assimilare*, *assembler*; de *cumulus*, *comble*; de *camera*, *chambre*; de *cucumer*, *concombre*. Ceci est digne de remarque pour l'étymologie d'une foule de mots.

—On a retranché la lettre *b* d'un grand nombre de mots où elle s'employait autrefois; ainsi, on écrivait *leuvres* pour *lèvres*, *debvons* pour *devons*, etc.

—Dans le discours badin on dit, les *b* et les *f*, pour exprimer des termes grossiers qu'il n'est permis ni d'écrire ni de prononcer.

—Fig. et fam. *Ne parler que par b et par f*. Se servir de termes grossiers.

—Fig. et fam. *Ne savoir ni a ni b*. Être un franc ignorant.

—On disait autrefois dans le même sens. *ne b ne r*. Je ne sais ni *b* ni *r*. (Froiss.)

—*Marqué au b*. Façon de parler pour désigner ceux qu'on peut qualifier d'un nom qui commence par un *b*; comme *bossus*, *bigles*, *loiteux*, *lorgues*, etc.

BA. s. m. Gramm. ind. Une des consonnes de l'alphabet sanskrit. Le *ba* appartient au 5<sup>e</sup> ordre, qui est celui des labiales. Le *ba* est la douce du 5<sup>e</sup> ordre.

—Art milit. Mot de convention dans le langage des tambours.

—Chim. Abréviation du mot *Barium*.

—Géogr. Un des noms que le Niger reçoit près de sa source.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is too light to transcribe accurately.



**C** s. m. Linguist. Seconde consonne et troisième lettre de notre alphabet ; c'est la forte du *g*. On la nomme *gutturale* (du mot latin *guttur*, gosier), parce que pour l'articuler la base de la langue s'élève vers la partie du palais qui est voisine du gosier. || En grec, le *c* est représenté par un *z*, ou *kappa*.

— Dans les langues néo-latines, le *c* a deux valeurs différentes. Devant une consonne ou devant les voyelles, *a*, *o*, *u*, il se prononce comme un *k* en français, en italien et en espagnol. Exemp. en fr. : *cage*, *corde*, *crédit* ; en ital., *cane*, *clemenza*, *crudel* ; en esp., *corto*, *cabellero*, *creer*, etc. || Combiné avec *l'h*, il a aussi le son dur du *k*, dans la plupart des mots venant du grec ; mais dans tous les mots d'origine latine ou française, il a le son doux comme dans

*chercher*, *chant*, *chemise*, etc. || Devant *e*, *i*, *y*, il a le son de l'*s* dur (tel est le son de l'*s* au commencement des mots *sage*, *sûreté*, *second*, *solide*, *singularité*. Exemp. : *céréales*, *citadelle*, *cerbère*, *civilité*, etc.

— Quelquefois, en français, le *c*, qui a la valeur de l'*s* dur dans un mot primitif, conserve cette valeur dans tous les dérivés ; mais alors on en avertit l'œil du lecteur en plaçant sous le *c* un petit signe (5) nommé *cédille*. Exemp. : *français*, dérivé de *France* ; *commençons*, dérivé de *commencer* ; *perçu*, dérivé de *percevoir*, etc.

— Le *c* des Latins se change souvent en certaines articulations dites *chuintantes* ; les Français représentent ce changement par la double lettre *ch*. Exemp. : *charbon*, du lat. *carbo* ; *chair*, de *caro* ; *chameau*, de *camelus*. Les Italiens n'ont point de carac-

tère spécial pour représenter leur chuintante; exemp. en ital. : *cerebro*, pr. *tché-rcébro*, du lat. *cerebrum*, cerveau.

—Pour ce qui concerne la prononciation du *c* combiné avec l'*h*, V. CH à son ordre alphabétique.

—Souvent, dans les langues, le *c* se change en sa douce *g*; ce changement a lieu surtout dans l'italien, qui est plein de suavité, de sonorité et d'harmonie. Exemp. : ital. : *segreto*, secret; du lat. *secretum*; *lago*, lac, de *lacus*; *lagrima*, larme, de *lacryma*, etc. Fr. : *dragon*, du lat. *draco*; *cigale*, de *cicada*; *cigogne*, de *ciconia*, etc. || Il y a même tel mot français où le *c* a le son du *g*, bien que par égard pour l'orthographe étymologique on ne l'ait pas graphiquement changé en *g*; exemp. : *second*, du lat. *secundus*, pr. *se-goad*. Dans le siècle dernier, on écrivait *cicogne*, tout en prononçant le mot conformément à son orthographe actuelle, *cigogne*. M. Landais veut que ce soit abusivement et vulgairement qu'on donne au *c* le son du *g* dans *second*, *secondairement*, *secondement*, *secondaire*, dans toute la conjugaison du v. *seconder*, *czar*, *czarine*, *czarowitz*. Ce lexicographe aventureux se trompe, et paraît méconnaître complètement le mécanisme des langues et surtout le rapport intime qui lie les diverses consonnes ou articulations entre elles. L'usage général est la règle du goût et du bon goût, et il n'y a pas lieu de concevoir le plus léger scrupule, d'avoir le moindre doute relativement à la prononciation du mot *second* et de ses dérivés. Quant au mot *secret* et à ses dérivés, c'est une autre affaire; ici encore il faut en appeler à l'usage, qui est de prononcer *sekret*, *sekrement*, etc., à l'exception de la classe ignorante, qui prononce *segret*, *segrètement*, etc. Quelques personnes de province prononcent aussi *gravate*, *gabinet*, *ganif*, pour *cravate*, *cabinet*, *canif*. Cette prononciation, qui paraît avoir eu lieu anciennement, est tout à fait hors d'usage aujourd'hui.

—Il servit longtemps à remplacer le son du *g*, qui manquait à l'alphabet latin.

—Il tenait aussi la place du *q*, qui était inconnu des anciens Latins.

—En latin, *c* permute assez souvent avec la lettre *t*.

—Dans les inscriptions latines, C, G et K se confondent fréquemment.

—A la fin des mots, *c* ne se prononce pas dans *aceroc*, *arsenic*, *blanc*, *broc*, *clerc*, *crie*, *croc*, *éche* (jeu), *escroc*, *franc*, *jonc*, *porc*, etc., et l'on dit comme s'il y avait écrit, *acero*, *arseni*, *blan*, *bro*, etc.; mais il sonne dans *agric*, *aqueduc*, avec, *bec*, *bloc*, *échee*, (perte), *estoc*, *syndic*, *trietrac*, etc., que l'on prononce comme si l'on écrivait *agrik*, *aque* *luk*, *avek*, *bek*, *blok*, etc.

—Dans quelques occasions, comme lorsqu'il s'agit de locutions toutes faites, et devenues pour ainsi dire proverbiales, ou bien encore de mots composés, *c* a le son du *k*. Exemp. : du *blanc au noir*, *franc étourdi*, *porc-épic*, *crie crac*, *clerc à maître*, pr. du *blank au noir*, *frank étourdi*, *pork-épi*, *crik crak*, *clerk à maître*.

—Il a encore le son du *k* dans les vers terminés par les rimes en *ac*, *ec*, *ic* et *oc*.

Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à 20h *croc*!  
Eh! que n'es-tu mouton! car tu me serais *hoc*.

(LA FONTAINE.)

Lui rase le visage et droit dans l'estomac  
Va frapper, en sifflant, l'infortuné *Silrac*.  
(BOILEAU.)

—Le *c* est muet dans *marc*, ancien poids de huit onces, et dans le même mot exprimant le résidu de substances dont on a extrait le suc, *marc* de raisin, de café; mais il se fait sentir dans *Marc* l'évangéliste.

—Dans le style familier, *c* final ne se fait pas sentir dans la conjonction *donc*, si le mot qui suit commence par une consonne, et que *donc* se trouve au milieu ou à la fin de la phrase. Exemp. : *Tâchez donc de vous entendre avec votre frère*. *Je vous en prie, finissez donc*; il faut prononcer, *Tâchez don de*, etc. || Mais si *donc* commence la phrase, ou si étant au milieu de la phrase il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, *c* a le son du *k*, le seul qui lui

soit propre dans ce mot. Dans le style relevé, quelles que soient la position de la conjonction *donc* et l'initiale du mot qui la suit, le *c* final doit toujours sonner.

—Lorsqu'il y a redoublement du *c* devant les voyelles *e*, *i*, le premier *c* a le son du *k*, et le second *c* a le son du *s* dur. Exemp. : *accessit*, *accepter*, *accéder*, *accident*, etc. : pr. *ak-ssessit*, *ak-ssépté*, *ak-sséder*, *ak-ssi-dent*, etc.

—Devant les voyelles *a*, *o*, *u*, le *c* redoublé se prononce comme *k*. Exemp. : *accréditer*, *acclamer*, *accuser*, etc., pr. *akréditer*, *aklamer*, *akuser*, etc.

—*C* se redouble dans les mots qui commencent par *ac*, quand ce sont des mots composés du latin au moyen de la particule prépositive *ad*, qui, emportée par la gutturale commençant le mot auquel elle est unie, se change elle-même en gutturale et produit le redoublement dont il s'agit. Exemp. : *accréditer*, *accomplir*, *accident*, qui doivent se décomposer ainsi, suivant leur étymologie latine, *accreditare*, *créditer* à, *adcréditer*, *accréditer* ; *ad complere*, remplir à, remplir pour, littéralement *accomplir* : *ad cadere*, tomber à, d'où *accidere*, *accidens*, et les Français, *accident*.

—Dans les autres mots en *ac* non composés, ou s'ils sont composés, dans lesquels la préposition *ad* n'est point suivie de la gutturale *c*, il n'y a point de redoublement. Exemp. : *acajou*, *acérbe*, *acanthé*, *acoustique*, *acutangle*, *acéré*, *acide*, *académie*, etc.

—Il y a redoublement du *c* dans les mots qui commencent par *bac*. Exemp. : *baccalauréat*, *bacchante*, *Bacchus*. Dans les mots qui commencent par *ec*, *Ecclesiaste* et ses dérivés.

—Il y a redoublement dans les mots qui commencent par *oc*, particule qui tient lieu de la préposition latine *ob*, pour, en composition avec un autre mot commençant par la gutturale *c* ; exemple : *occasion*, du latin *occasio*, formé de *ob*, pour, en faveur de, et *cadere*, arriver, tomber. Comme on le voit, il en est de *oc* comme de *ac* pour le redoublement du *c*, en se laissant guider par l'étymologie latine. Nous ne prétendons pas établir une règle fixe, rigoureuse,

universelle, mais simplement raisonner par analogie et expliquer au moins le redoublement du *c* par rapport à certaines séries de mots, sinon pour tous les mots.

—*Cq* se prononce comme *k*. Exemples : *acquérir*, *acquiescer*, prononcez *akérir*, *akiescer*.

—Comme abréviation, *c* remplace certains mots latins dont il est l'initiale. Ainsi, dans les noms propres, *C* signifie *Caius* ; renversé *Q*, il signifie *Caia*. *Cn* signifie *Cneius*. Dans le langage judiciaire, sur les cédules qu'on remettait aux juges romains, *C* voulait dire *condemno*, je condamne ; c'est pour cela que les Latins l'appelaient *littera tristis*, lettre triste, funeste ; par opposition à l'*A*, lettre heureuse qui signifiait *absolvo*, j'absous.

—Diplom. *C* est un signe qui se voit en tête des diplômes et des chartes, avant l'invocation, pour signifier *Christus*, Christ.

—Anc. jurispr. *C* se met abréviativement pour *codice*.

—*C* marquait les jours des comices dans les fastes et dans les calendriers. || Sur les monuments et les médailles, *C* est l'abréviation de *consule*, consul. On l'y trouve aussi quelquefois pour *conscriptus*, conscrit ; *calendas*, calendes ; *civis*, citoyen ; *civitas*, cité ; *ensor*, censeur.

—Comme signe d'ordre, *C* désigne le troisième objet d'une série, la troisième série d'un tout. Il indique aussi quelquefois la deuxième place, la seconde partie d'un tout.

*C* était la troisième des lettres nundinales ; c'est encore aujourd'hui la troisième des lettres dominicales. || Dans le calendrier des livres de l'ancienne liturgie, *C* désigne le mardi.

—Anc. alph. chim. *C* désignait le *salpêtre*. Dans les formules de chimie moderne, il indique le *carbone*.

—Numism. *C* sur les anciennes monnaies de France indique que ces monnaies ont été frappées à St-Lô, ou postérieurement à Caen.

—Dans les livres et écritures de commerce, *C* s'écrit abréviativement pour signifier *compte* ; *C/O*, *compte ouvert* ; *C/C*, *compte courant* ; *M/C*, *mon compte* ; *N/C*,

notre compte ; S/C, son compte ; V/C, votre compte ; L/C, leur compte.

—Dans la numération, mis au-dessus et à la droite d'un ou de plusieurs chiffres, il signifie *centime*, et indique des décimales.

—C dans cette abréviation S. M. C. signifie *catholique* (sa majesté catholique ; titre des rois d'Espagne) ; dans S. M. T. C. il signifie *chrétienne* (sa majesté très chrétienne ; titre que portaient les rois de France). Il signifie *Christ* dans J. C. et N. S. J.-C., notre Seigneur Jésus-Christ.

—Mus. C ou C-sol-ut, indique le ton d'ut. C était anciennement le signe de la prolation mineure imparfaite. || C sur les lignes de la portée indique la mesure à quatre temps. || Traversé d'une barre, il marque la mesure à deux temps. || En dehors de la portée, au-dessus ou en avant, C est l'abréviation du mot italien *canto*, chant. || Dans les livres de plain-chant, il indique les passages où le mouvement doit être pressé.

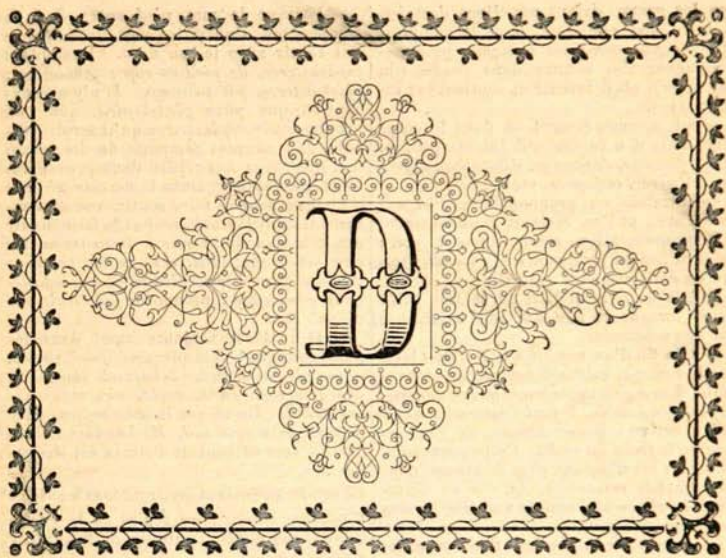
—C indique la clef de *fa* en musique.

—Dans A. C. L., c signifie *contre*, assurance contre l'incendie ; il signifie également *contre* dans M. A. C. L., maison assurée contre l'incendie ; il signifie *compagnie* dans C. R., compagnie royale.

—Dans les formules algébriques, C est employé simple ou double.

—C se combine avec d'autres lettres comme signe abrégé, comme CP pour Constantinople ; CY pour cyanogène.

—C comme lettre numérale chez les Romains signifiait *cent* ; avec une barre au-dessus C̄, cent mille ; CC, deux cents ; CCC, trois cents ; CD, quatre cents ; DC, six cents ; DCC, sept cents ; DCCC, huit cents ; CI, mille ; IICI, deux mille ; IIIICI, trois mille ; XCI, ou CCI, ou CMC, dix mille ; CCCI, ou CM, cent mille ; CCM, deux cents mille ; DCCCM, neuf cent mille ; CCCCI, un million.



**D**s. m. (pr. de). Philol. et linguist.  
La troisième des consonnes et la  
quatrième lettre de l'alphabet,  
dans quelques langues sémitiques,  
et dans toutes les langues gréco-latines et  
germaniques ; n'occupe que le cinquième  
rang dans les langues slaves.

Le *d*, que par oubli je laissais en chemin,  
Le *d* marque le doigt. (BARTHÉLEMY.)

A décider son ton pour peu que le *d* tarde,  
Il faut contre les dents que la langue le dardo  
(Pis.)

—Ce caractère est un de ceux que les  
Latins paraissent avoir entièrement ima-  
ginés, et qui leur appartient ainsi en pro-  
pre. Pour rendre raison de la forme du *D*,  
il suffit d'observer l'action des deux orga-  
nes qui concourent à le produire. Dans  
cette articulation, on voit que la langue  
s'appuie sur toute la surface des dents

supérieures, qui la bornent et la circon-  
scrivent ainsi de toutes parts. En décrivant  
sur le papier ces limites naturelles, c'est-  
à-dire l'arc formé par les dents, on aura  
cette figure *o*, qui, fermée comme le *B* par  
une ligne perpendiculaire, donnera alors  
un *D* parfait. Tel est le mécanisme de ce  
caractère ; tel est le modèle d'après lequel  
il est dessiné. Il a de plus l'avantage d'être  
une image fidèle de la langue, étendue et  
disposée comme elle l'est en le prononçant.  
Il nous en offre la moitié antérieure aussi  
exactement qu'on peut la décrire, moitié  
que marque bien surtout le trait vertical  
qui tranche ce caractère. Il sert de plus à  
le distinguer du *C*, dont, sans cela, il ne  
différerait que par sa position *o*. Le *D* réu-  
nit donc ainsi dans une seule et même  
figure la représentation des deux organes  
dont il dépend.

—Le *d* est la plus douce des articulations

que les grammairiens appellent *dentales*. Il entre, par euphonie, dans la composition de quelques mots français, pour accompagner l'*n*, comme dans *gendre* (du *lat. gener*), où il facilite et soutient la prononciation.

—Au commencement ou dans le corps d'un mot, *d* a le son qui lui est propre. *Dieu, douceur, dommage, dilatation, défendre, admirer, ordonner*, etc.

—Autrefois on prononçait *ad-vis, advocat*, etc., et l'on écrivait conformément à la prononciation, *advis, advocat*, etc.; aujourd'hui on prononce *avis, avocat*, etc., et l'on écrit ces mots sans *d*.

—A la fin d'un mot, *d* ne se fait point sentir lorsque le mot qui suit commence par une consonne.

—A la fin d'un mot, *d* a le son du *t* lorsque le mot qui suit commence par une voyelle. Exemples : prononcez *gran-t-homme, de son-t-en comble, le froi-t-est rude*, quoiqu'on écrive : *grand homme, de fond en comble, le froid est rude*. Cette conversion du *d* en *t* est d'autant plus heureuse pour les adjectifs masculins, qu'elle en détermine le genre à la simple audition et sans le secours des yeux.

—Il en est de même dans tous les verbes qui prennent le *d* final à la troisième personne du sing. de l'indic. prés. Exemples : *rend-il ? entend-il ? apprend-elle ? répond-on ?* prononcez : *ren-t-il ? enten-t-il ?* etc.

—Cependant prononcez : *gran-d'âme, gran-d'ardeur, gran-d'avidité*, etc., et non pas, comme les Suisses et les Allemands, *gran-t-âme, gran-t-ardeur, gran-t-avidité*, etc., parce que la lettre *d* se trouvant ici suivie du son faible de l'*e* muet qui est le signe du genre féminin, retient le son qui lui est propre, c'est-à-dire le son faible, elle-même étant la faible du *t*.

—L'orthographe et la prononciation de l'adjectif féminin *grande* se sont altérés dans certains noms composés, tels que la *grand'chambre, la grand'salle, une grand'garde, grand'-mère, grand'-croix, avoir grand'-peur*, il n'a pas *grand'chose*, vous n'aurez pas *grand'peine*, où *grand* se prononce *gran*.

—Lorsque le mot *ped* entre dans la composition d'un autre mot, le *d* final se fait sentir avec le son du *t*. Exemples : *ped-à-terre, de ped-en-cap*; prononcez : *pié-t-à-terre, pié-t-en-cap*. Il n'y a d'exception que pour *ped-à-pied*, que l'on prononce *pié-à-pié*, parce qu'il serait ridicule, dans un mot composé, de donner au mot *ped* deux fois répété deux prononciations différentes. Dans le dernier *ped*, le *d* final ne peut se faire sentir, conséquemment il était juste de ne pas le faire sentir non plus dans le premier. Dans les autres emplois du mot *ped*, *d* ne se fait pas sentir; ex. *ped étroit, ped aligné, ped élégant, ped affilé*; prononcez *pié étroit, pié aligné*, etc.

—*D* final est toujours muet dans les noms communs, tels que *gond, foud, chaud, crapaud, courtaud, échafaud, lourdaud, abord, accord, bord, muid, nid*, etc.; excepté *sud*. De ce que le *d* ne se prononce pas dans le mot *nid*, M. Landais trouve que le vers suivant de Boileau est irrégulier :

De ce *nid* à l'instant sortirent tous les vices.

C'est une erreur; les règles de la poésie ne sont pas violées, puisque, de fait, il n'y a point *hiatus*.

—*D* final est également muet dans les noms propres français ou étrangers, lorsqu'il est précédé de la lettre *r*, tels que *Gérard, Richard, Houdard, Bernard, Picard, Périgord, Guilford, Clifford, Howard*, etc.

—Mais le *d* final se fait sentir dans les noms étrangers et dans les noms français, en très petit nombre à la vérité, où il est précédé d'une voyelle, comme dans *Joad, Conrad, Alfred, Obed, David, Valladolid, le Cid, Ephod, Talmud, Hermandad*, etc., excepté *Madrid*.

—En général, dans la conversation, le *d* final ne se fait pas sentir. *Froid excessif*, prononcez comme s'il y avait *froid excessif*, etc.

—Les deux *d* ne se prononcent que dans peu de mots; tels sont *addition, additionnel, additionner, adducteur, reddition*, etc.,

qu'il faut prononcer *ad-dition ad-dition-nel, ad-ditionner, ad-ducteur, red-dition,* etc.

—D, comme signe d'ordre, désigne le quatrième objet d'une série, la quatrième place ou la quatrième partie d'un lot.

—D est aussi la quatrième lettre dominicale. Il marque le *dimanche* dans les calendriers modernes.

—Il désigne le mercredi dans les calendriers des livres d'office de l'ancien rituel.

—En musique, D indique le ton de *ré*. || Ecrit au-dessous des lignes de la portée, il est l'abréviation de l'italien *dolce*, et signifie *doux*. || Quelquefois, on le met en tête d'une partie vocale, pour marquer que c'est celle du *dessus*.

—Dans l'ancien alphabet chimique, D indiquait le sulfate de fer. || Dans les formules, D. S. signifient par abréviation *detur et signetur* (c'est-à-dire, que l'on donne et que l'on étiquette); D. D. vitr., remplace *detur ad vitrum*, que l'on donne dans un verre.

—Comme lettre numérale, le D majeur signifie *cinq cents*. Cette destination du D vient de ce que les Romains marquaient 500 par  $I\bar{D}$ , qui était la moitié d'une sorte de M ainsi faite  $CI\bar{D}$  et à laquelle ils faisaient signifier par abréviation le nombre *mille*, dont elle est la première lettre. En Hollande, les imprimeurs marquent communément *mille* de cette manière  $CI\bar{D}$ , et *cinq cents* par  $I\bar{D}$ , qui est la moitié de  $CI\bar{D}$ . Nos imprimeurs ont trouvé plus commode de rapprocher le C de l'I, ce qui forme un D, ce que faisaient aussi quelquefois les Romains, dans  $CI\bar{D}$ , en joignant la pointe inférieure de chaque C à la tête de l'I.

Avec un trait au-dessus  $\bar{D}$  valait cinq mille.

—D. A. Ant. rom. Abréviation de *divus Augustus*, divin Auguste.

—D est encore l'abréviation de *don* ou *dom*, titre donné aux seigneurs italiens et espagnols, et aux anciens moines bénédictins. D. Pedro. D. Ruinard. || D est aussi la marque de la monnaie fabriquée à Lyon.

—Mis après N., il veut dire *Dame*. Exemple : N.-D. *Notre-Dame*, en parlant de la Vierge Marie.

Dans les inscriptions latines, D. O. M. remplace la phrase *Deo optimo, maximo*, au Dieu très bon, très grand.

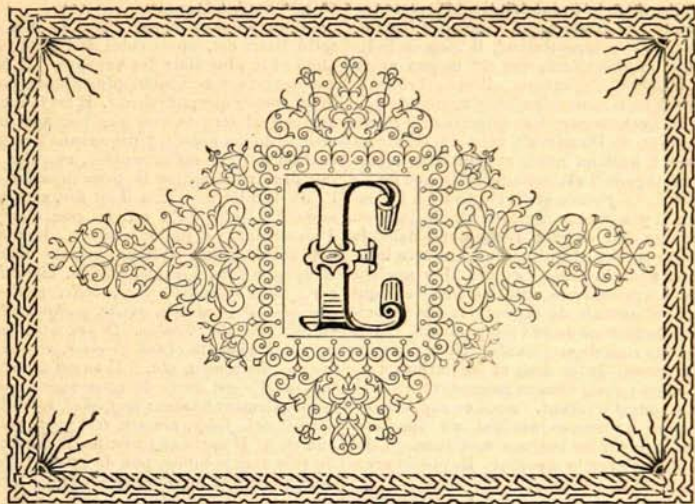
**D'**. Abréviation de la préposition *de*. Exemple : *d'abord*, pour De *abord*; *d'ailleurs*, pour De *ailleurs*; *d'ici*, pour De *ici*.

DA. Interjection qui se joint aux mots *oui* et *nenni*, pour donner plus de force à l'affirmation ou à la négation. *Oui-da*. *Nenni-da*. Elle n'a d'emploi que dans le style le plus familier. Selon les étymologistes, cette particule interjective *Da* serait l'accusatif grec *Δία*, de *Ζῆς*, Jupiter, de sorte qu'on trouverait l'origine de *Nenni-da* dans *Nῆ Δία*, par Jupiter. *Nenni-da* serait alors une espèce de jurement négatif, et *oui-da* un jurement affirmatif.

DA. s. m. Mus. milit. Coup frappé faiblement sur le tambour avec la baguette de gauche, par opposition au *ta*, qui est produit avec plus de force par la main droite, *Le da* se figure, en tympanonique, au moyen d'une noire posée entre la seconde et la dernière portée.

The first part of the document is a list of names and titles, including the names of the members of the committee and the names of the various departments and offices. The list is arranged in two columns, with the names of the members on the left and the names of the departments on the right. The names are written in a clear, legible hand, and the list is organized in a logical and systematic manner. The names of the members include the names of the President, the Vice President, and the members of the Executive Committee. The names of the departments include the names of the various offices and divisions of the organization. The list is a comprehensive and detailed record of the organization's structure and personnel.

The second part of the document is a list of names and titles, including the names of the members of the committee and the names of the various departments and offices. The list is arranged in two columns, with the names of the members on the left and the names of the departments on the right. The names are written in a clear, legible hand, and the list is organized in a logical and systematic manner. The names of the members include the names of the President, the Vice President, and the members of the Executive Committee. The names of the departments include the names of the various offices and divisions of the organization. The list is a comprehensive and detailed record of the organization's structure and personnel.



**E**s. m. Cinquième lettre de notre alphabet et seconde des voyelles. Un grand *E*. Un petit *e*. Un *é* accentué. Un *e* long. Un *e* bref. Nos *e* muets, qui nous sont reprochés par un Italien, sont précisément ce qui forme la plus délicieuse harmonie de notre langue. (Volt.) Il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sortir les *e* muets, excepté la nôtre. (Id.) *Immolée à mon père*, n'écorche point mon oreille, parce que les deux *e* font une syllabe longue. (Id.) Notre *e* muet contribue beaucoup à cette infinie variété de sons et de terminaisons qui fait une des plus grandes beautés de notre langue. (Dang.)

—L'*e* possède un avantage qui doit non-seulement le distinguer, mais nous le rendre cher et précieux. Le son qu'il indique est le signe de l'existence; c'est le souffle

de la vie, c'est le son même de la respiration. Est-il rien en effet de plus propre à peindre le souffle de la respiration que l'image même de l'organe par lequel nous respirons ! c'est aussi ce que représente la forme de l'*E*, qui est visiblement dessiné d'après cette idée : il nous retrace le dessous du nez dans toutes ses parties. Les trois lignes parallèles dont il est composé sont une ébauche complète des deux narines et du diaphragme qui les sépare. La ressemblance entre la copie et son modèle est à cet égard on ne peut plus sensible. Cette ressemblance est encore plus frappante dans l'alphabet des Coptes, où l'on voit effectivement deux nez de forme différente, l'un aigu, et l'autre obtus.

—L'Académie ne reconnaît que trois sortes d'*e* : l'*é* fermé, l'*è* ouvert, et l'*e* muet. Ouvrez la méthode de Port-Royal,

et vous y verrez que nous avons quatre sortes d'e, dont la prononciation se retrouve dans le mot *déterrement*. Consultez Duclos, son habile commentateur, il vous en indiquera un cinquième, qui est moyen entre l'*é* fermé et l'*è* ouvert. Prenez Trévoux, il vous en fera reconnaître six, même sept; enfin, ayez recours à la volumineuse *Encyclopédie*, et Dumarsais vous en montrera jusqu'à huit ou neuf, et peut-être même davantage. Il est incontestable que de l'*e* muet à l'*é* fermé, et de l'*é* fermé à l'*è* ouvert, il y a une infinité de gradations ou nuances qui entrent réellement dans la langue parlée et qui ne peuvent être indiquées dans la langue écrite. Les anciens Grecs avaient une notation musicale qui leur permettait de reproduire les principales inflexions de la voix parlante. Nous n'avons rien de semblable. Nous pouvons bien recueillir les mots et les termes d'un discours; mais nous ne pouvons reproduire ni le ton ni l'accent. Sous ce rapport, les langues anciennes avaient un immense avantage sur les langues modernes. Elles se liaient avec la musique. La poésie grecque était en *recitatif*.

— Sans nous arrêter aux diverses supputations qui ont été faites de l'*e*, nous dirons qu'il se compose de cinq degrés ou nuances qui le font passer du grave au doux, jusqu'à ce qu'il se dégrade entièrement et ne se fasse plus entendre. Il y a donc cinq sortes d'*e* dans notre langue: trois *e* sonores, un *e* sourd ou demi-muet, et l'*e* tout à fait muet. Le premier *e* sonore est l'*è* ouvert: *fête, tête, je cède, tu cèdes, il cède, ils cèdent, accès, succès, progrès*. Le second *e* est l'*e* moyen ou demi-ouvert: nous *fêtons, nous fêtons, vous fêtons, vous fêtons, nous cédions, nous possédions*. Le troisième est l'*é* fermé ou aigu: *fêter, prêcher, prêcher, fêter, prêché, vous fêtiez, vous prêchiez*. Le quatrième est l'*e* sourd ou demi-muet, comme dans la première syllabe de *breloque, bretelle*. Le cinquième est l'*e* tout à fait muet: *véritablement, nous mangeons, nous mangeâmes, vous mangétes*, etc. Nous allons donner quelques règles; nous prendrons pour

guide l'excellent traité de prononciation de M<sup>me</sup> Sophie Dupuis.

— DE L'*è* GRAVE OU OUVERT. Le son de cette lettre est, après celui de l'*à*, le plus plein et le plus clair des voyelles. Il faut une ouverture de bouche plus grande pour le prononcer que pour dire *é*. Il est fâcheux que cette lettre ne soit pas toujours surmontée de son accent, puisque sans l'accentuation le signe est incomplet, et qu'on ne sait plus reconnaître la prononciation de l'*e* du dernier mot dans *il est fier*, et à *qui se fier?* || L'*e*, qu'il soit ou non marqué d'un accent, est toujours ouvert, lorsqu'il est suivi d'une syllabe sourde finale. *Evêque, prêtre, honnête, athlète, bibliothèque, fidèle, algèbre, fève, belle, modeste, sexe, dernière, comète, quelle, quelque, père, mère, Athènes, Genève, Gènes, être, permettre, je cède, tu cèdes, je cesse, tu cesses, il cesse, ils cessent*, etc. || Il en est de même lorsque l'*e* est suivi de consonnes articulées également finales: *bref, chef, hôtel, bec, éternel, bel, julep, concert, test, zeste, enfer, ouvert*. || D'après ce principe, il est facile de voir avec combien peu de raison l'Académie fait une loi d'écrire avec un *é* fermé les mots *collège, solfège, manège, siège*, et les verbes *aimé-je, veillé-je, gagné-je*, etc. L'usage universel et l'autorité des personnes qui parlent le mieux démentent journellement cette fautive prononciation. Dans tous les mots l'*e* étant suivi d'une syllabe sourde se prononce et devrait s'écrire *collège, solfège, manège, aimé-je, veillé-je*, etc. Nous avons déjà fait cette remarque. || Lorsque deux consonnes semblables se font entendre chacune séparément, l'*e* est toujours ouvert: *flageller, libeller, interpellation, belligérant, empenner, concetti, alléretto*, qu'on prononce *flageller, libeller, interpellation, belligérant, empenner, concetti ou contchitti, alléretto*. || Dans la terminaison *ès*, l'*e* est toujours ouvert: *progrès, accès, succès*, etc. Il faut y ajouter *tu es*, et les monosyllabes *ces, des, les, mes, ses, tes*, encore ne prennent-ils le son bien ouvert que dans le discours soutenu. || Le *t* final rend ouvert l'*e* qui le précède: *archet, armet, ballet, banquet, beaudet, dis-*

eret, il est, je mets, tu mets, il met, prêt, apprêts; il n'y a d'excepté que la conjonction *et*, qui se prononce toujours avec *le* fermé.

—DE L'E MOYEN OU DEMI-OUVERT. Rien ne peut indiquer la prononciation de cet *e*; c'est une lacune laissée dans l'écriture entre les deux sons *è, é*. M. P. Didot a le premier imaginé un nouvel accent qu'il nomme moyen, ou plutôt un nouvel *e* affecté d'un accent vertical, pour annoncer qu'il tient le milieu entre l'accent grave qui penche à gauche et l'accent aigu qui s'incline à droite: «Il le fait servir à l'accentuation des mots *règne, sèche, fièvre, liège*, etc. Cette innovation convient plutôt à l'impression qu'à l'écriture. || Dans tous les mots qui dérivent d'autres mots dont la pénultième est un *e* ouvert appuyé sur une syllabe sourde, l'*e* est moyennement ouvert toutes les fois qu'il est suivi des sons *a, au, eu, on* ou de la terminaison *ai* des imparfaits et des conditionnels des verbes. *Correcteur, correction, directeur, direction, blasphématoire, blasphémateur, célébrant, célébration, catéchuménat, élévation, fiévreux, ténébreux, tiédeur, moyennant, excellent, nous excellons, nous excellâmes, vous excellâtes, professeur, profession, nous possédons, nous possédions, nous protestons, protestant, protestantisme, protestation, relèvement, nous nous fêtons, systématique, étant, mettant, séquestration, j'étais, tu étais, il était, ils étaient, je mettais, tu mettais, il mettait, je mettrais, etc.* || Dans tous les mots qui n'offrent pas une pareille dérivation, l'*e* est toujours fermé, *préparation, séparément complètement, par conséquent, etc.* || L'*e* accentué ou appuyé sur plusieurs articulations est moyennement ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe sourde médiale suivie, à son tour, des sons *a, au, etc.*, *brèvement, bêtement, avènement, événement, chèrement, dextrement, tellement, honnêtement, allègement, lentement, betterave, je fêterais, tu fêterais, etc.* || Il en est de même de l'*e* suivi des terminaisons *sion, tion, seur*, comme *accession, digestion, succession, agression, congestion, déception,*

*confession, défection, procession, digression, éjection, élection, réflexion, accesseur, successeur, agresseur, confesseur, etc.* || L'*e* suivi de la lettre *r* est toujours moyennement ouvert; *préférer, vous préférez, je verrai, vous verrez, acquérir, terrible, scrupule, vertu, ergo, etc.* Il n'y a d'exception que pour la syllabe *de* placée au commencement des mots *déraciner, déraisonner, déranger, déréglé, dériver, dérouter, déroger, dérision, dérivation, dérision, etc.*

—DE L'E FERMÉ OU AIGU. Le son de cette voyelle est faible et peu volumineux. Il faut ouvrir un peu moins la bouche que pour la voyelle *è*, mais l'ouverture n'en a pas moins lieu, aussi le nom d'*e* fermé qu'on lui donne ne paraît-il pas très exact. L'*e* fermé joue un très grand rôle dans notre langue; il n'est pas rare de le trouver répété jusqu'à trois fois de suite dans le même mot: *décédé, décereté, répété, végété, délégué, célébré, etc.* || L'*e* accentué ou appuyé sur plusieurs articulations est fermé lorsqu'il est suivi de l'un des sons *e, é, o, u*: *fêter, prêter, injecter, vous fêtez, vous prêtez, je fêtai, je prêtai, je promettrai, protester, vêtir, je vêtis, je vêtissais, nous vêtissions, bêtise, accessit, technique, embellir, nécessité, séquestré, destinée, mesquin, restreindre, flétrir, fléchir, récépissé, symétrie, tempétueux, fêtu, tétu, etc.* || L'*e* initial est toujours fermé: *écrevisse, échevin, exemption, égalé, exception, excroissance, esprit, esclave, etc.*; sont exceptés: 1° *être, j'étais, tu étais, il était, nous étions, ils étaient*; 2° les mots où l'*e* est immédiatement suivi de la lettre *r*, comme *ergo, errer, ermite, etc.*; 3° le seul mot *eau*, qui prend un *e* muet. || L'*e* final marqué de l'accent aigu est toujours fermé: *bonté, beauté, santé, vérité, Noël, Aglaé, Gelboé.* || L'*e* féminin, pas plus que le *s* du pluriel, ne change rien à la prononciation, qui est la même dans *vanté, vantée, vantées, blâmé, blâmée, blâmés, blâmées, percé, percée, percés, percées, aimé, aimée, aimés, aimées, etc.* || L'*e* suivi d'une consonne finale non articulée autre que le *s* et le *t* est toujours fermé: *familier, templier, clef*, qu'on écrit plus ordinairement *clé, pied, léger, verger,*

allez, venez, chantez, nez, etc. ' excepté *cep de vigne* et *chef-d'œuvre*, où l'e est moyennement ouvert.

—DE L'e FAIBLE OU DEMI-MUET. Cet e a le même son que la voyelle eu dans les mots *heure, malheur, bonheur, cœur, sœur, peur*. L'e sans accent est demi-muet lorsqu'il est placé après *bl, br, cl, cr, dr, fl, fr, gl, gr, pl, pr, tr, vr*, comme dans *bretelle, âpreté, souffleter, diablerie, Bretagne, Grenoble, Grenade, grelotter, premier*, que les gens du peuple à Paris prononce *beurtelle, âpeurté, di'beurtie*, etc.

—DE L'e MUET. L'e sans accent ou sans articulations redoublées à sa suite ne se fait jamais sentir. *Brasserie, argenterie, agacerie, bergerie, rêverie, j'aimerais, abatement, chancellerie, sagement, laiterie, ordinairement, sauterelle, moucheron, bûcheron, vigneron, feuilleton, cacheter, fureter, dangereux*, etc., se prononcent comme *brass'rie, argent'rie, agass'rie*, etc. || Dans *nous aimerions, vous aimeriez, chapelier*, l'e est moins muet que dans *nous aimerons, vous aimez, chapelier*. Dans *faiblement, tendrement*, l'e est également moins muet que dans *balancement, accroissement*. || La terminaison *ent* des verbes de la troisième personne du pluriel ne change rien à la prononciation de l'e, qui est la même dans *il demande, ils demandent, il chante, ils chantent*, etc. || L'e est muet dans tous les mots en *eau*, tels que *chapeau, arbrisseau, berceau, vermisseau, cotenu, bandeau, troupeau*, etc., qu'on prononce *chapau, arbrissau, etc.* L'x du pluriel ne modifie pas la prononciation de l'e. On prononce de même un *chapeau, des chapeaux*, etc. || L'e de la particule reduplicative *re*, que l'on rencontre au commencement des mots, conserve son intonation sourde : *refaire, redire, retrouver, ressaisir, ressasser, ressécher, ressembler, ressentir, ressentiment, ressort, ressource*, excepté *ressuyer* où l'e est sonore. || L'e féminin est également muet, comme dans *raie, jolie, joue, rue, avenue, aimée, je contribue, massue, rue, lieu, j'avoue*, etc. L'e final, surmonté de deux points appelés tréma, est toujours muet : *aiguë, eiguë, exiguë, contiguë*, etc.

—DE L'e EUPHONIQUE. Cette sorte d'e muet sert seulement à adoucir le g et à lui conserver le son du j, comme dans *je vengeai, il partagea, nous mangeons, geai, pigeon, géole, géolier*, etc., qu'on prononce *je venjai, il partaja*, etc.

—EA, EO. L'e accentué, lorsqu'il est immédiatement suivi d'une voyelle, est toujours fermé, comme dans *éant, créer, déesse, théâtre, réunion, Panthéon, réaction, créole, caméleon*, etc. || Mais lorsqu'il est sans accent, il est généralement muet devant une voyelle. *Peau, sœau, il mangea*, etc.

—EI, EY. Ces deux variétés orthographiques de l'e suivent la prononciation de cette dernière voyelle. *Ei* est ouvert dans *réveil, peigne, appareil, soleil, abeille, reine, veine, vermeille, oreille, seize, neige, corneille, groseille, seigle*, etc. || Il est moyen dans *seigneur, neigeux, tu enseignas, il enseigna, nous enseignâmes, nous enseignions, nous feignions, j'enseignais*, etc. || Il est fermé dans *treillis, beignet, heiduque, peigner, enseigner, j'enseignai, vous enseignez, vous feignîtes, je feignis, tu feignis, il feignit, nous feignîmes, vous feignîtes, ils feignirent*, etc. *Ey* prend le son moyen dans *bey, dey, Hervey, Ney, Volney, Stanley*, etc.

—Ey a la valeur de l'e muet dans *Talleyrand* qu'on prononce généralement *Tal'ran*.

—L'e ne se fait pas entendre dans *Staël, Rujsdaël, Maëstricht*, etc.

—EM. Les deux e se prononcent comme un i dans les noms propres anglais : *Fleetwood, Freeman, Greenwich* : lisez *Flitwood, Friman, Griann-ouitche*. *Spleen* se prononce aussi *spline*. *Beethoven* se dit *Bithôvèn*.

—EM. A le son de ein dans *sempiternel, Memphis, sempronius, Benbo, semper-virens, A-Kempis, Nuremberg, Oldembourg, Rembrandt, Wurtemberg*, etc.

—EN. Ce son prend deux nasalités ; la plus ordinaire est celle de *an*, l'autre est celle de *in*. Il prend le son de *an*, lorsqu'il est suivi d'une consonne, *prendre, reprendre, dépendre, fendre, enrichir, cent, sens, talent, lent, Confolens, expédient, incontesté*.

nient, prudent, éloquent, etc. Lisez *prandre, reprendre*, etc. Excepté *agenda, appendice, spencer, Amiens, retentum, pensum, ingrédient*, où il se prononce *ein*, *ajinda*, etc. *Chrétienté* se prononce *chrétienmeté*. || Il prend encore la nasalité de l'a dans *j'en veux*; il est en route, *Caen, Ecouen, Rouen*. || *Enivrez, ennui*, se prononcent aussi *anivrer, an-nui*; *enorgueillir, ennoblir* se disent plus généralement *é-norgueillir, anoblir*. *Enhardir, enharnacher*, se prononcent *an-hardir, an-harnacher*. *Enharmonique* se dit aussi *an-harmonique*. *Hennir, hennissement, hennai, solennel* et leurs dérivés, changent l'e en a doux; lisez *ha-nir, harrissement, ha-ni, sola-nel*. || *En* tout à fait final prend la nasalité de *ein*: *bien, rien, le mien, le tien, le sien, doyen, Enghien, chien, Athénien, Achéen, Européen*, etc. || Dans la terminaison *men*, la lettre *n* s'articule, *amen, dictamen, gramen, hymen*, lisez *amènn, dictamènn*, etc. *Eden* se dit aussi *Edènn*. *Examen* se dit *examein*. || Dans les verbes *tenir, venir* et leurs dérivés, *ien* prend la nasalité de *iin*, partout où cette diphthongue se rencontre. *Je viens, tu viens, il vient, je tiens, tu tiens, il tient, je viendrai, je tiendrai*, etc. Lisez *je viins, tu viins*, etc. || *En* suivi de la lettre *n* perd sa nasalité. *Que je vienne, qu'il vienne, ennemi*, etc.

—EN, Se prononce *ein* dans *Benjamin, Penthière, Mentor, benjoin, benzoïque, compendium, effendi, Appenzel, Bender, Bengale, Camoëns, Cavendish, Marienbourg, Odensée, Oxenstiern, Puffendorf, Rubens, Struensée, Wenceslas*, etc. etc. || *En* se prononce ène dans *Covent-Garden, Coventry, Culloden, Dryden, Lutzen, Philopomen, Walchren, Yemen, Kraken ou Kraxen, Haydn ou Haydn, Groenland* || *Rouennerie* se prononce *rouanerie*.

—EU, EU. Cette voyelle dérivée prend deux inflexions différentes. Elle est forte ou grave: 1° Au commencement des mots, *eucharistie, Euménides, euphonie, eucologe, eupatoire, euphorbe, euphrasie, eudiste*; 2° dans les monosyllabes ou à la fin des mots, *eux, je veux, creux, gracieux, lieu, adieu, il peut, il pleut, périlleux, lieu, queue,*

*bleu, cheveu, neveu, malheureux, je meus, tu meus, il meut, monsieur, deux, cieux, vœu, nœud*, etc., qu'on prononce *eu, adiesé, je veü, creü, neü*, etc.; 3° devant *tr, feutre, calfeutrer, pleutre*; *neutre, neutraliser, neutralité*, etc.; 4° devant *x* ou *s* ayant le son du *z*, comme dans *gracieux, deuxième, deuxièmement, creuse, creuser, macreuse, gracieusement, yeuse*, etc. *Eü* marqué de l'accent circonflexe est également grave, *jeüne, jeüne, meünier, meünière*, etc.; il l'est aussi dans *jeudi, meule, veule, beugler, raieunir, raieunissement, bleuir, feudiste, feudataire, lieutenant, Teuton, Deutéronome*, etc. || *Eu* a une intonation douce, 1° lorsqu'il est placé devant *r, peur, heure, malheur, cœur, sœur, demeure, sieur, seigneur, seigneurie, Europe, fleur, fleurir, fleuron*, etc.; 2° devant toute consonne finale articulée, *tilleul, filleul, deuil, œuf, bœuf, peuple, neuf, veuf*; 3° devant toute syllabe finale sourde, *œuvre, couleur, jeune, meute, preuve, fleuve, ils veulent, que je veuille, aveugle*, etc., et les dérivés de ces mots: *jeunesse, veuvage, neuvème, désœuvrement, peupler, peuplade, aveuglement*, etc.

—EU ÉQUIVALANT A U. *Eu* a le son de l'u ordinaire dans *j'us, tu us, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent, j'ai eu, tu as eu, etc., j'avais eu, etc., que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent, que j'eusse eu, etc., égragueure, mangeure, vergure, gragueure, chargeure, laceure*, etc.

—Mou. La lettre *e* qu'on voit sur nos anciennes pièces de monnaies marque celles qu'on frappait à Tours, avant la révolution.

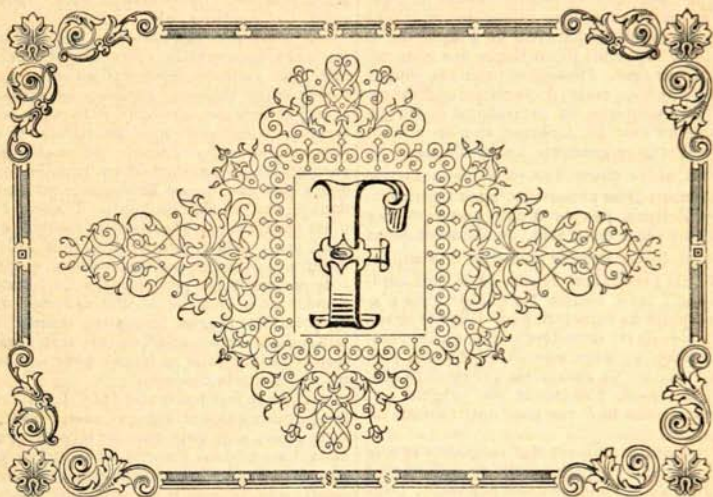
—Mus. Sur les touches d'un clavier d'orgue, cette lettre indique les tons *E mi la*.

—Sur la boussole, ainsi que sur les cartes géographiques, elle marque l'Est ou l'Orient.

—Dans l'impression et dans l'écriture, l'E se met par abréviation pour *Excellence, éminence*.

—Dans les calendriers ecclésiastiques, l'E est la cinquième des sept lettres qu'on nomme dominicales.





**F** s. m. et f. La quatrième des consonnes et la sixième lettre de notre alphabet, comme de la plupart des alphabets européens. Cette lettre est du masculin si l'on prononce *fe*, selon la nouvelle épellation; elle est du féminin, au contraire, si l'on prononce *effe*, suivant l'ancienne; mais ce dernier son n'en rend pas exactement la valeur et nuit à l'exacte épellation; en effet, on prononce *feu*, *folie*,  *finesse* et non pas *effeu*, *effolie*, *effinesse*. Un F. Un grand F. Un petit F. Un F majuscule.

Le son que fait entendre cette lettre, qui doit se prononcer *fe*, est sans contredit le son le plus tranchant que l'homme puisse proférer: c'est le bruit que fait entendre tout ce qui fend l'air avec vitesse. Les verbes *fendre* et *fuir* sont ainsi des mots expressifs, qui peignent ce qu'ils signifient. Telle est, en effet, la nature de cette arti-

culacion *fe*, qu'elle est propre à peindre tout ce qui se meut, tout ce qui passe avec célérité. tout ce qui est prompt, vif et rapide. Point de mot surtout que la lettre *f* rende plus énergique en ce genre que celui de *faux*. On peut dire qu'elle en exprime tout à la fois le tranchant, le coup et la vitesse. L'image de cet instrument serait donc très-propre à figurer cette espèce de son; et c'est visiblement ce que représente la forme de l'*F*. En effet, on ne peut disconvenir que la ligne verticale de l'*F* ne représente bien le manche de la *faux*, celle du milieu la poignée, et celle d'en haut la lame ou le tranchant. Cette esquisse, quoique réduite en caractère alphabétique, est donc aussi fidèle qu'on peut le désirer.

S'il exista jamais une image fidèle  
D'une faux à faucher, cette image est un *F*.  
(BARTH.)

—*F* est l'articulation forte du *v*, et a pour identique la double lettre *ph*, qui n'ayant point d'autre valeur, pourrait sans inconvénient disparaître de l'alphabet, si elle ne rappelait l'étimologie des mots dérivés du grec. *Filosofie* se prononce comme *philosophie*, mais il paraîtrait étrange. Rien n'empêche au contraire d'écrire *Alfonse* au lieu de *Alphonse*, ce nom n'étant pas d'origine grecque. Le double signe *ph* n'est autre chose que le  $\varphi$  de la langue grecque ; il se prononçait avec aspiration. Les Éoliens, peuple d'une contrée située sur les côtes de l'Asie, ne faisaient point usage du  $\varphi$ . Grands amateurs de l'euphonie, ils préféraient le son du *fe* sans aspiration ; mais comme l'alphabet grec n'avait point de caractère pour désigner ce son simple, ils en inventèrent un, qu'ils composèrent de deux *gamma* superposés l'un sur l'autre. Ce caractère, qui reçut le nom de *digamma*, à cause de son origine, est précisément le *F* que nous ont transmis les Latins.

—Dans la plupart des langues *f* et *v* se confondent et quelquefois se substituent l'un à l'autre pour cause d'euphonie. Dans quelques-unes de nos provinces, on prononce *f* comme *v*, et dans d'autres *v* comme *f*. Le latin *ovum* est devenu l'*œuf* français, et de même *boves* se dit en français *bœufs*. De *sulvus* nous avons fait *sauf*.

—La lettre *f* se fait toujours sentir, soit au commencement, soit au milieu des mots. *Fable, carafe, girafe, forêt, fusil, souffre, etc.*

—Le redoublement de la lettre *f* ne se fait pas sentir dans la prononciation. *Suffire, suffisance, suffoquer, suffragant, suffisamment, affabilité, affable, affaiblir, affaïr, affamé, affiche, affliger, effacer, effaroucher, effrayer, effronté, effort, offense, officier, offrande, offusquer, griffe, etc.*, se prononcent comme s'il y avait *sufire, suffisance, affabilité, etc.*

*F* s'articule à la fin des mots, tant au singulier qu'au pluriel. On dit *chef, bref, relief, motif, plaintif, serf, nerf, bœuf, tuf, nef, veuf, plaintif, pensif, excessif, juif,*

*naïf, vif, etc.* || Il en est de même dans les noms propres. *Chérémétique, Azof, Chouvalof, Orlof, Platoï, etc.*

—Il s'articule également en cas de liaison avec une voyelle suivante. *Un chef intrépide, un motif important, un relief extraordinaire, le nerf optique, un homme pensif et réfléchi, du bœuf à la mode, un excessif embonpoint, sauf un seul*, se prononcent, un *chê-fintrépide, un moti-fimportant, etc.* Un grammairien, trompé sans doute par une fausse analogie, veut que, dans ce cas, on change *f* en *v*. D'abord ce n'est pas l'usage ; ensuite c'est oublier que *neuf, veuf, positif, pensif, etc.*, font au féminin *neuve, veuve, positive, pensive, etc.* et que si le masculin se prononçait à la liaison comme un *v*, rien ne le distinguerait du féminin. La langue française, comme le fait remarquer un critique, est trop sage, trop régulière dans sa forme, pour admettre une pareille confusion.

—Il ne se fait pas sentir dans *clef*, qu'on écrit mieux aujourd'hui *clé, chef-d'œuvre, cerf, étouf, nerf* pris dans le sens propre, mais il sonne dans *l'argent est le nerf de la guerre*. || Quant au pluriel *des œufs, des bœufs*, que beaucoup de personnes continuent à prononcer *des bœû, des œû*, cette prononciation se perd de jour en jour, et une oreille délicate y trouve une sorte de trivialité. Il n'y a d'ailleurs aucun motif raisonnable pour que le pluriel soit différent du singulier. || Les composés *bœuf-gras, œuf frais, œuf rouge, œuf dur, œuf brouillé*, sont les seuls qui ont conservé quelque trace de l'ancienne prononciation, mais on ne doit pas craindre de faire sentir le *f* final dans toutes ces locutions, excepté dans *bœuf gras*. || Le *f* s'articule dans *neuf* : *des habits neufs, des chapeaux neufs* ; mais il ne se fait pas sentir lorsqu'il est suivi d'un mot commençant par une consonne : *neuf millions, neuf cents francs, etc.* || Partout ailleurs il fait sentir la consonne finale : 1° Lorsqu'il est pris substantivement. *Le neuf de carreau, le neuf du mois.* 2° Lorsqu'il est placé à la fin d'une phrase. *J'en avais dix, il ne m'en reste plus que neuf.* 3° Dans la numération.

Qui de neuf ôte cinq, reste quatre; neuf et cinq font quatorze. 4<sup>e</sup> Dans les nombres composés. Dix-neuf, vingt-neuf, trente-neuf, etc. || Il s'articule comme un v dans neuf suivi d'une voyelle, comme dans neuf hommes, neuf ans, neuf heures, qu'on prononce neu-v-hommes, neu-v-ans, neu-v-heures.

—La lettre *f* s'emploie, soit comme indice de signalement, soit comme signe abrégiateur.

—Comme abréviation latine, *F*, sur un monument, peut signifier: *filius* (fils), *frater* (frère), *familia* (famille), ou *fecit* (fit, a été fait). || Devant un autre nom, cette lettre signifie *Flavius* ou *Flavia*, la famille des Flaviens. || On marquait d'un *F* sur le front les esclaves (*fugitivi*) échappés et repris.

—Chez les modernes, la lettre *f* a de nombreux emplois comme signe abrégatif.

—Dans le commerce, *F* ou *f* sert, depuis l'introduction du système décimal à désigner les francs dans les opérations de calcul. On écrit aussi *Fr.* ou *fr.* || Les florins se marquent par un *F* ou *f* de ces deux manières, *Fl.*, *fl* ou *Fs.*, *fs.* || Cette lettre sert également pour abréger les renvois aux différentes pages des livres ou registres. Ainsi *F<sup>o</sup> 2* ou *f<sup>o</sup> 2* signifie *folio 2*.

—Dans la chimie, *F* est l'abréviation du mot *fer*.

—Dans le droit, le double *f* (*ff*), désigne par abréviation les *Pandectes* de Justinien. Les imprimeurs firent usage de ce signe à défaut de caractères grecs, qui leur manquaient à cette époque de l'enfance de l'art typographique.

—Dans les mandements des évêques et archevêques, dans les lettres pastorales, etc., *F* est l'abréviation de *frères*, *N. T. C. F.* signifie *Nos très chers frères*.

—En musique, *F* signifie *forte*, fort; on l'écrivit ordinairement au dessus ou au-dessous de la mesure, ou de la note à laquelle on veut donner cette nuance d'exécution. || *FP*, abréviation de *forte piano*, indiquent que le *fort* doit être une espèce de saccade

qui passe tout de suite au *piano*. || *FF* signifient *fortissimo*, très fort; et *FFF* aussi fort que possible.

—Autrefois on marquait des lettres *T. F.* (*travaux forcés*) l'épaule des criminels condamnés aux galères.

—Comme signe d'ordre, *F* désigne le sixième objet d'une série, la sixième place ou la sixième partie d'un tout.

—Dans le calendrier ecclésiastique, le *F* est la sixième lettre dominicale.

Au moyen-âge, *F* était le signe numérique de quarante; surmonté d'une ligne horizontale, il exprimait quarante mille.

—Liturg. rom. Désigne le vendredi dans le calendrier des offices de l'ancien rituel.

—Numism. Sur les anciennes monnaies de France, *F* est la marque de l'hôtel des monnaies d'Angers.

—Cette lettre est imitative, et l'accumulation du *f* dans un vers exprime bien le souffle des vents, le frémissement des ondes, etc.

Fille d'un son fatal que souffle la menace  
Lif en fureur frémit, frappe, froisse, fracasse,  
Elle exprime la foudre et la fuite du vent.  
(PHS.)

—*Les f et les b*. Locution honnête pour remplacer par leurs initiales des mots grossiers qu'on doit éviter de prononcer. Dans les vers suivants, Gresset a heureusement exprimé les idées que ces mots représentent, et la sympathie de ces deux lettres :

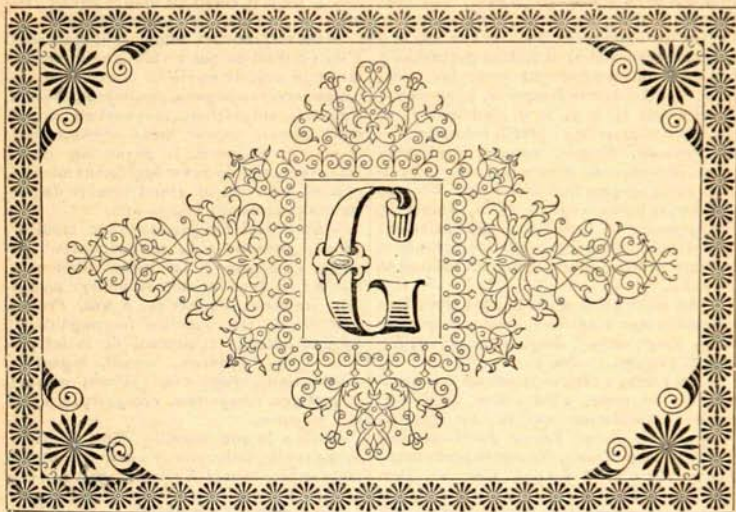
Les *b*, les *f* voltigeaient sur son bec,  
Et les nonnains crurent qu'il parlait grec.

Or de ses sens on n'est pas toujours maître;  
Je lâche une *f*, j'en lâche deux peut-être;  
Et mon voisin, qui n'aimait pas les *f*,  
Par un soufflet me repartit en bref  
(P. DE VERDUN.)

—*Jurer par f, par b*. Façon de parler en usage, pour ne pas proférer certains juréments grossiers, que l'honnêteté réprouve.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text appears to be organized into several paragraphs, with some lines indented. The characters are too light and blurry to transcribe accurately.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text appears to be organized into several paragraphs, with some lines indented. The characters are too light and blurry to transcribe accurately.



**G** s. m. (pr. *ge*). Septième lettre de l'alphabet et cinquième consonne; c'est la troisième des Orientaux et des Grecs. Le *g* était appelé *gamma* par les Grecs, *ghimel* par les Hébreux et les Phéniciens, *gomal*, par les Syriens. Comme on le voit, en passant dans ces différentes langues, cette lettre a conservé l'articulation *gue*, telle que nous la faisons entendre à la fin de nos mots français *digue*, *vague*, *dogue*, etc. Un grand *G*. Un petit *g*. Des *g* trop multipliés.

Un jet de voix suffit pour engendrer le *g* ;  
 Il gémit quelquefois dans la gorge engagé.  
 (DE PIRS.)

—Avant que le *g* prit place dans l'alphabet latin, le *c* seul représentait les deux articulations *que* et *gue*. Mais, pour déterminer l'exacte prononciation de ces articulations, les Latins jugèrent à propos

de leur donner un caractère particulier. Alors ils prirent pour exprimer l'articulation adoucie de *gue*, le signe même de la forte *c*, en ajoutant seulement à l'extrémité de sa partie inférieure une petite ligne verticale, indiquant que l'expression du *c* devait être affaiblie. De là le *G* tel que nous l'ont transmis les Latins.

—Il prend deux articulations : l'une forte ou gutturale, *gue*, qui est l'articulation adoucie du *k* ; l'autre douce ou palatale, *ge*, qui est l'articulation adoucie de *ch*, et qui a pour identique *j*. Placé devant *a*, *o*, *u*, le *g* est toujours fort ou guttural : *gâter*, *gosier*, *Raguse*, *euvergure*, *Gallois*, *gouffre*, *goussier*, *longue*, etc. Il a la même prononciation lorsqu'il est suivi d'une consonne autre que la lettre *n* : *glaner*, *grandir*, *augmenter*, *dogme*, *bourgmestre*, *stigmaté*, *flegme*, *grossier*, *Agde*, etc. || Quelques personnes donnent à tort le son du *k*

au *g* des mots *glapir, glapissant, voix glapissante*; d'autres prononcent *enverjure* au lieu de *envergue*; dans ces mots, le *g* doit conserver son articulation gutturale. || Les médecins prononcent *gangrène, gangrener*; l'Académie *kangrène, kangrener*.

—Devant *e, i, y*, le *g* s'adoucit et se prononce comme le *j*: *gentil, bourgeon, gilet, gymnase, Egypte, manger, nous mangeons, je mangeais, générosité*, etc. || Quelques noms propres font exception: *Bergem, Gessner*, se prononcent *Berghèm, Ghèsnèr*. || *Frangipane* se prononce généralement *franchipane*, ce qui a porté les botanistes à écrire *franchipanier*, arbre odoriférant et laiteux.

—Au milieu des mots, le *g* est muet dans *sangue, vingt, vingtième, vingtaine, quatre-vingt, doigt, doigté, doigtier, Regnaud, Regnard, Clugny, Compiègne*.

—Le *g* final s'articule dans un très-petit nombre de mots, c'est-à-dire qu'il conserve l'articulation qui lui est propre. *Joug, Bourg, Berg, Young, Fielding, Hastings, Canning, Kiang, Hoang*, se prononcent comme s'il y avait *jouge, Bourgue, Bergue*, etc. || Dans les composés de *bourg* et de *berg* le *g* est muet: *caumbourg, Fribourg, faubourg, Scanderbeg, Strasbourg, Nuremberg, Hambourg, Cherbourg, Wurtemberg, Luxembourg, Spitzberg, Fribourg*. || Il est également muet dans *Aureng-Zeb, étang, rang, sang, long, coing, poing, harang, seing*. || *Orang-outang* se prononce *oran-outan*.

—Quand les mots terminés par un *g* sont au pluriel, cette lettre disparaît dans la prononciation. Ainsi l'on écrit *des étangs épuisés, des rangs éminents*, et l'on prononce *des étan-zépuisés, des ran-zéminents*, etc.

—A la liaison, le *g* équivaut au *k* et cette liaison a surtout lieu dans le discours soutenu. Ainsi prononcez un *rang élevé, un sang illustre, son rang et sa fortune*, comme s'il y avait un *ran-k-élevé, un sang-k-illustre*, etc. || Suivi d'une consonne il redevient muet: un *étang poisonneur, un long séjour, un rang distingué*, se prononcent un *étan poisonneur, un long séjour,*

etc. || Le mot *étang* ne souffre pas de liaison; on prononce un *étan empoisonné*.

—*Gn* se prononce comme s'il était suivi d'un *i*; c'est ce qui a valu à cette articulation le nom de *mouillée*. *Assig nation, accompagner, compaignon, compaignie, mignon, magnésie, magnétisme, magnanime, magnifique, signer, gagner, nous gagnons, vous gagnez, je gagnerai, je gagnerais*, etc. || Dans *incognito*, le *gn* est également mouillé, et c'est à tort qu'un grand nombre de personnes prononcent *inkogh-nito*.

—*Gn* initial n'a jamais le son mouillé: *gnome, gnomon*, etc., se prononcent *ghnome, gh-nomon*. || La même prononciation a lieu dans les mots suivants: *magnificat, stagnant, stagnation, agnus, Progné, igne, Gnide, imprégnation inexpugnable*. || Le *g* se détache également de la lettre *n* dans *agnat, agnation, cognat, cognation, diagnostique, regnicole, ignicole, magnat, stegnotique, recognition, récognitif, géognosie, géognose*.

—*Gh* a le son mouillé dans *Cagliari, bonne volgie, imbroglie*, c'est-à-dire que ces mots se prononcent *Kattari, bonne voli, einbro-lie*, à cause de leur origine italienne.

—En chiffre la lettre *G* marque 400; avec un tiret dessous, 40,000.

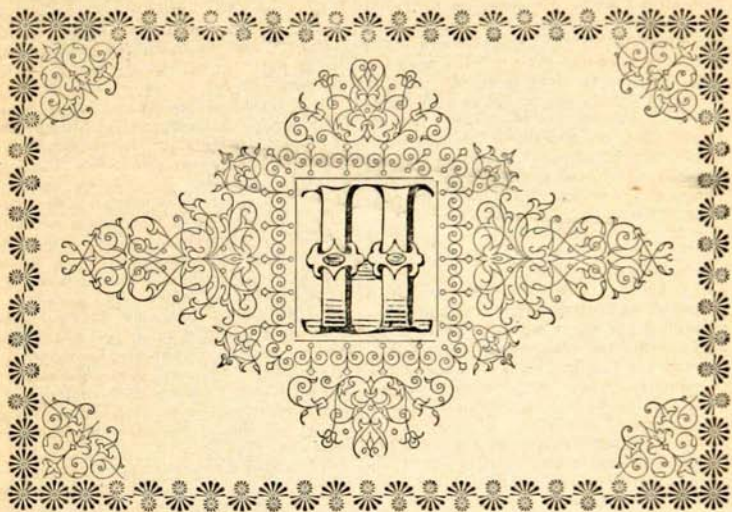
—Comme quantité cette lettre désigne un gros, un gramme.

—Imp. et rel. Septième forme d'un volume. || Maintenant cette sorte de numération est réservée pour les préfaces et introductions, et on se sert des chiffres arabes pour indiquer l'ordre des feuilles qui composent un volume.

—Sur les monnaies françaises, marque que la pièce a été fabriquée à Poitiers.

—En style musical, le *g* est l'abréviation de *g-re-sol*, qui désignait autrefois le ton de sol.

—Dans les manuscrits latins et sur les monuments antiques, le *g* est mis souvent pour *c*. C'est ainsi qu'on lit dans les inscriptions *Gaius* pour *Caius, Gneus* pour *Cneus*. Ces erreurs graphiques, qui tenaient sans doute à la prononciation que les anciens affectaient à ces lettres, sont faciles à corriger pour les antiquaires.



**H** s. m. ou f. Huitième lettre de notre alphabet et sixième des consonnes. Cette lettre est du genre masculin, comme toutes les consonnes de l'alphabet, quand d'après la méthode moderne, et que proposèrent MM. de Port-Royal il y a environ deux siècles, on ne nomme les consonnes que par le son qu'elles ont dans les syllabes formées en ajoutant e après elles. Prononcez *he* par une émission de voix presque instantanée, et en faisant à peine sentir l'e muet. — Elle est du féminin, au contraire, quand, d'après l'ancienne méthode, on prononce les consonnes à l'aide des voyelles sonores dont on les fait précéder. On disait : une *ache* ; cette prononciation n'est pas entièrement abolie. || Il y a des grammairiens qui ne rangent pas le *h* au nombre des consonnes, et qui regardent simplement cette

lettre comme un signe d'aspiration ou ne figurant dans le mot qu'à raison de l'étymologie.

— La lettre *h* initiale est aspirée ou muette. Cette distinction répond à celle de l'esprit rude et de l'esprit doux des Grecs. *H* est aspiré quand il se prononce avec une forte aspiration et fait donner à la voyelle qui le suit un son guttural. Son effet alors est celui des autres consonnes ; il n'y a pas élision de la voyelle finale du mot qui précède ; on dit : *le héros, la halbarde, ma haine, des haillons hideux*. Dans ce dernier exemple, il y a deux aspirations successives, et l'on prononce sans liaison, sans élision, presque comme si c'étaient trois mots isolés.

— *H* initial s'aspire dans la plupart des mots qui viennent des mots latins sans *h* : *hérisson, huit, hache, hauteur*. M. Landais,

pour justifier l'aspiration dans ce dernier mot, aurait dû se dispenser de présenter l'observation suivante: "Si l'on n'aspirait pas *h* dans *huteur*, il y aurait équivoque par rapport au mot *auteur*." Les mots *haléine* (souffle) et *aléne* (sorte de poinçon de fer) n'ont-ils pas la même prononciation, et beaucoup d'autres encore? L'équivoque peut résulter de la prononciation d'un mot pris isolément; mais le sens du discours, déterminé par les mots qui précèdent et qui suivent, ne la comporte pas; c'est là l'essentiel.

—*H* initial s'aspire dans tous les mots qui ne viennent point du latin: *hasard*, *hardi*, *harangue*, *hâir*, *hâter*, *haie*, *hâle*, *honte*, *hallebarde*, *haricot*. M. Landais, à propos de ce dernier mot, s'exprime ainsi: "Ce n'est pas un crime de prononcer des *haricots* (des *zariocots*), sans aspiration." Il prétend que l'aspiration n'est absolument de rigueur que dans une prononciation soutenue; qu'on peut s'en dispenser dans la prononciation familière. L'usage est si formel à cet égard, qu'on ne comprend pas qu'on se permette une pareille assertion, même en établissant une distinction commode et avantageuse pour les femmes à gages et les gens sans éducation.

—*H* initial s'aspire encore dans la plupart des noms de villes et de pays: la *Hollande*, la *Hongrie*. Selon Restaut, Chapsal et d'autres, on dit: *Toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande*, *eau de la reine d'Hongrie*; mais Ch. Nodier fait observer avec raison que cet usage est celui des blanchisseuses et de l'office, et qu'il ne doit pas faire loi au salon.

—*H* s'aspire dans la plupart des mots composés de ceux qui commencent par un *h* aspiré, tels que *enhardi*, *enharnacher*, *décharner*, etc. Il faut excepter *exhausser*, *exhaussement*.

—*H* s'aspire entre deux voyelles: *Abraham*, *cohue*, *cohorte*, *Bohême*.

—La lettre *h* est muette quand elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qui suit. Dans ce cas, il y a élision de la voyelle finale du mot précédent. *L'héroïsme*, *l'héroïne*, *la douce harmonie* (dou-

zarmonie, *il n'hésite jamais*. Cependant le *h* était autrefois aspiré dans *hésiter*: *Ne hésiter jamais et rougir encor moins*. (Corn.) C'est une erreur de hésiter à prendre un parti du côté où il y a le plus d'évidence. (Bouh.)

—*H* initial est souvent un simple signe étymologique, sans aspiration, comme dans la plupart des mots qui viennent du latin: *habile*, *habitude*, *heure*, *hirondelle*, *histrion*, *humain*, *homme*, *humble*, *humecter*, *humeur*. Il faut excepter quelques mots de cette règle: *hennir*, *héros*, *harpie*, *halcter*, etc. L'effort et la fréquence de la respiration, dans la situation physique indiquée par ce dernier mot, justifient d'eux-mêmes l'exception qui le concerne.

—*H* initial est muet aussi dans quelques mots français qui viennent de mots latins sans *h*; *huile*, *huis*, *huissier*, *huitre*, etc.

—*H* initial est muet dans *Henri*, si ce mot est employé dans le discours familier; il est aspiré dans le discours soutenu. Omiss. des dict. || *H* initial est toujours muet dans *Henriette*.

—La lettre *h* s'emploie après les consonnes *c*, *l*, *p*, *r*, *t*. || *Ch* se prononce comme un *j* fortement articulé dans tous les mots purement français, ou qui ne viennent que du latin: *chair*, *chopeau*, *charité*, *cacher*, *chercher*, *cheval*, etc. || *Ch* se prononce *k* dans les mots d'origine arabe, grecque ou hébraïque; et, dans ce cas, la lettre *h* est purement étymologique: *Achab*, *archange*, *Achmet*, *Archéolois*, *archi-épiscopal*, *Melchisédech*, *Nabuchodonosor*, *chrétien*, *Melchior*, etc. || Exceptez de cette règle les mots suivants, que l'usage a éloignés de leur prononciation originelle, pour leur donner celle du *ch* français: *archevêque*, *archidiacre*, *archiprêtre*, *chérubin*, *chirurgien*, *architecte*, *chimie*, *Achéron*, *Achille*, *Machiavel*, *Ezéchias*, *Michel*. Cependant *Michel-Ange* se prononce *Mikel-Ange*. || *Ch* n'a aucun son dans *almanach*; prononcez *almana*.

—*Lh* a la prononciation de deux *l* mouillés: *Milhaud* (ville), *Pardailiac*; prononcez donc: *Mi-iô*, *Par-â-iac*.

—*Ph*, dans les mots tirés du grec ou de

l'hébreu, se prononce *f*; c'est le  $\varphi$  des Grecs, que nous prononçons en le privant de son aspiration originale: *Joseph, philosophe, physique, sphinx, etc.*; prononcez: *Josef, filosofo, fisico, etc.*

—*Rh* et *th* se prononcent comme *r* et *t*; le premier peut-être avec une accentuation un peu plus forte. La lettre *h* est purement étymologique. *Rhum, rythme, rhéteur, rhume; théologie, absinthe, athénée, Thalie, thon, etc.*

—L'usage a fait supprimer cette lettre de certains mots où l'étymologie la demanderait. Tels sont *trône, trésor*, qu'on écrivait autrefois *thrône, thrésor*, à cause du grec  $\theta\rho\nu\nu\nu\nu\nu\nu$  et  $\theta\rho\nu\nu\nu\nu\nu\nu$ .

—Les deux *h* de l'alphabet français n'ayant pas de marque distinctive, comme l'esprit rude et l'esprit doux chez les Grecs, et les règles présentées ci-dessus pour la prononciation n'étant pas sans exception, comme une juste application de ces règles, lors même qu'elles seraient infaillibles, exigerait d'ailleurs une connaissance approfondie du grec et du latin, nous signalerons tous les mots qui demandent l'aspiration initiale de la lettre *h*.

—Le *h* s'est mis souvent pour un *f*. On a dit *haba* pour *fabu*, et réciproquement *farreum* pour *horreum*. Ce changement se remarque principalement dans la langue espagnole et dans quelques dialectes du gascon pyrénéen. Presque tous les mots qu'ils ont conservés du latin commençant par *f*, l'ont changé en *h*; par exemple, *hablar* de *fabulari*, parler: *habo* de *favus*, rayon de miel; *hado*, de *fatum*, destin, *harina*, de *farina*, farine, etc.

—S'est mis autrefois pour *ch*. Ainsi de *Chlodovæus* on a fait *Hludovicus*, qui se trouve dans toutes les anciennes monnaies et sur les titres du IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle. Dans la suite, le son de cet *h* s'étant affaibli ou entièrement perdu, on a aussi retranché le *h* et l'on n'a plus écrit que *Ludovic*. Par la même analogie, de *Chlotaire* ou *Clotaire* on fit *Hlotaire*, puis *Lotaire*. De *Chlodovic*, *Chlowig*, *Chlovis*, on fit *Hlowis*, puis *Louis*.

—On trouve encore le *h* devant le *c*,

*Hcarolus, Hcalendæ*, pour *Karolus, Kcalendæ*, etc., surtout dans les chartes des Lombards.

—Comme abréviation sur les monuments, *h* signifie quelquefois *have*, forme ancienne du mot *avec*; *h. l.* signifie *hoc loco* (dans ce lieu); *h. e.*, *hoc est* (c'est-à-dire). Devant d'autres majuscules il veut aussi dire très souvent *hic*, ici. *Hos* est l'abréviation de *hospes*, hôte, et de *hostis*, ennemi.

—Le signe *H* est le même que celui de l'éta grec ( $\eta$ ); peut-être cette lettre se prononçait-elle primitivement *héta*. Comme majuscule grecque, elle remplace dans les anciennes inscriptions l'esprit rude  $\text{HO}\Delta\text{O}\Sigma$ , au lieu de  $\text{odos}$ , et on la regarde même comme formée par la réunion des deux parties du digamma  $\Gamma$  et  $\Delta$ .

—Comme les hiatus ont quelque chose de choquant pour une oreille française, on sépare fréquemment par un *h* deux voyelles qui se rencontrent côte à côte dans le même mot: par exemple on écrit le fleuve *Wahal*, au lieu de *Waal*, et quelquefois on prononce le *h* alors même qu'on ne l'écrit pas comme dans *alcool*.

—Chim. *H* désigne l'hydrogène, HO ou H indique l'eau, comme formé d'un équivalent d'hydrogène et d'un équivalent d'oxygène V. ÉQUIVALENT, HO est l'hydrogène au premier degré d'oxygénation. || HO<sup>e</sup> ou H désigne le bi-oxide ou deutoxyde d'hydrogène. V. HYDROGÈNE. || Tous les composés d'hydrogène s'indiquent, dans les formules anatomiques, au moyen de la lettre *h* jointe au signe analogue qui représente les corps composants, et si cette lettre est surmontée de points, cela indique une combinaison de l'hydrogène avec l'oxygène.

—Mus. *H* désigne, en Allemagne, le si naturel.

—*H*, sur les monnaies françaises, marque qu'une pièce a été frappée à La Rochelle. || *H*, surmontée d'une couronne, sur la monnaie, indique une pièce frappée sous Henri III et sous Henri IV.

—*H*, chez les anciens, figurait le nombre

200, et surmontée d'une barre horizontale, il figurait le nombre 200,000.

—H est aussi l'abréviation de *hautesse*, titre donné au sultan. || S. H. Sa Hautesse.

—Dans la poésie, le *h* aspiré au commencement d'un mot que précède une voyelle, empêche l'hiatus. Je chante ce héros qui régna sur la France. (Volt.) A ce coupable excès porter sa hardiesse. (Id.) Et sur ses pieds en vain tâchant de se hausser. (Boil.) Fiers du honteux honneur d'avoir su l'éviter. (Id.)

Tu dors, prélat, tu dors, et là haut, à ta place,  
Le chantre aux yeux du chœur étale son su-  
dacc. (BOILEAU.)

. . . . A ces mots ce héros expré  
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.  
(Rac.)

|| Il ne se fait pas sentir dans Rhabiller, rhéteur, rhinocéros, rhume. En sorte que *Rhée* rimera avec *durée*, et *rhume* avec *brume*.

Les humains vertueux, sous le sceptre de *Rhée*,  
Virent du siècle d'or la trop courte *durée*.

—*Th* ne présentant d'autre son que le simple *t*, *thé* rimera avec *popularité*, *hyacinthe* avec *teinte*.

On singea de vos clubs la popularité,  
Vos courses, vos paris, vos jokers, votre *thé*.  
(PERSEVAL GRANDMAISON.)

D'un plomb mêlé de fer sort cette double teinte  
Du rouge jaunissant qu'étale l'hyacinthe.

(DELILLE.)

—*Ph* se prononçant *f*, comme dans *phare*, *phénix*, *phosphore*, *physique*, *Phare* rimera avec *fanfare*, *philosophe* avec *étouffe*, *trophée* avec *étouffée*, etc.

A peine il aperçoit cet horrible *trophée*,  
Réveillant dans son cœur sa colère *étouffée*,  
Furieux, il s'écrie . . . . (DELILLE.)

Il entend les concerts du brûlant *séraphin*  
Qui sur la harpe d'or chante l'hymne sans *fin*.

(BAOUR LORMIAN.)

HA. (pr. *hâ*). Interjection de surprise et d'étonnement. *Ha!* vous voilà! (Acad.) *Ha!* vous êtes dévot, et vous vous emportez? (Mol.) *Ha, ha!* coquin, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées. (Id.) *Ha, ha, ha!* ma foi cela est tout à fait drôle. (Id.)

—subst. Pousser des *ha!* *ha!* continuel.  
—*Ha!* se confond quelquefois avec *ah!*  
Dans *ah!* le son *a* est prolongé; il ne l'est pas dans *ha!*

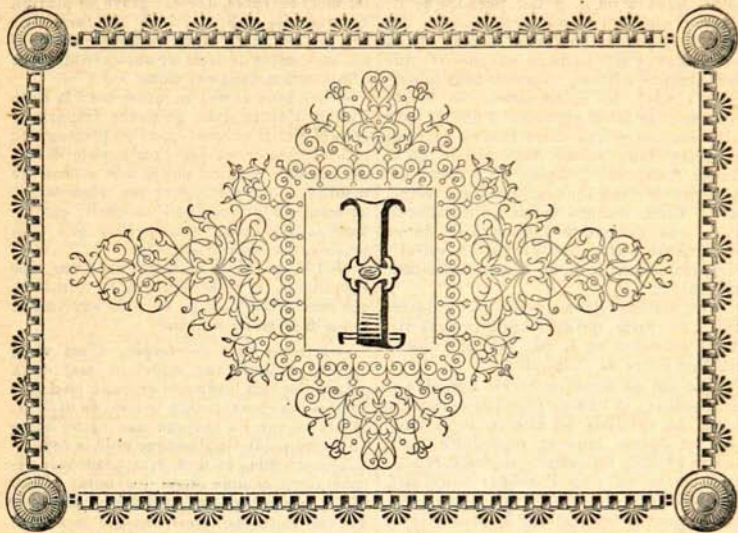
—On a quelquefois écrit ce mot avec un *s* au pluriel. Mais cette orthographe doit être regardée comme une licence poétique. On sait que ces sortes de mots sont invariables.

J'ai de l'esprit assez pour faire du fracas  
A tous les beaux endroits qui méritent des *has*.  
(MOLIÈRE.)

—Est aussi une onomatopée qui sert de signe graphique du rire. Où étais-tu donc?  
—Monsieur, j'étais... *ha, ha, ha!* (Beaumarch.)

—*Ha, ha*, est plus éclatant que *hi, hi*, mais on trouve aussi *hé, hé*, pour signe graphique du rire.

—Philol. Nom de la sixième lettre de l'alphabet arabe; signe numérique de 8. || Huitième lettre de l'alphabet turc. Le *ha* indique une aspiration très forte, assez semblable à la manière dont les Florentins prononcent le *c* devant *a* et *o*. || Une des consonnes de l'alphabet sanscrit. Le *ha* est une des consonnes douces du septième ordre, ou de l'ordre des sifflantes.



**I**s. m. Neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles. C'est aussi la neuvième lettre et la troisième voyelle de l'alphabet latin, ainsi que de tous les alphabets des langues néo-latines et germaniques. La lettre *i*. Le caractère *i*. La voyelle *i*. Faire un *i*, un petit *i*, un grand *I*. Deux *i*. Mettre un point au-dessus de l'*i*. Prononcer mal les *i*. L'intonation, la prononciation, le son de l'*i*. Un *i* long. Un *i* bref.

—Le son de l'*i* est le plus aigu et le plus perçant de tous les sons produits par les voyelles. La ligne droite qui le représente, sous la forme d'une flèche ou d'un trait, était donc la figure la plus convenable qu'on pût choisir pour le dépeindre. Est-il rien en effet de plus propre à désigner un son perçant que ce qui est naturellement destiné à percer? Aussi le vieux proverbe

dit-il indifféremment : *droit comme un I* ou *droit comme une flèche*; d'où l'on pourrait inférer qu'autrefois on a regardé l'*i* comme une image de cet instrument. Sa forme n'ayant d'autre dimension que sa longueur, les Romains l'appelaient la *lettre longue*. Un des personnages de Plaute y fait allusion en disant, dans un moment critique : " Je ferai de moi une *lettre longue*, en m'attachant une corde au cou. (Aulul. Act. I, sc. 1.)

—Platon avait observé que le son de l'*i* exprimait convenablement les choses subtiles et pénétrantes; aussi trouve-t-on cette voyelle dans *aiguiser*, *inciser*, *insinuer*, *s'immiscer*, *filtrer*, *scier*, *rire*, *crier*, etc.

—Le point sur l'*i* est nécessaire pour éviter que cette voyelle se confonde avec les consonnes à jambages. Le Dictionnaire de Boiste en a fourni la preuve : un *i* sans

point, joint à un *n*, a fait prendre ce digramme pour un *m* dans *siliginosité*, qui veut dire *qualité farineuse du blé*. Il en est résulté le mot barbare *silignosité*, que dans chaque édition, excepté dans la dernière (1834), le continuateur de Boiste avait soin de faire précéder d'une *†*, pour faire connaître que cette trouvaille n'est comprise dans aucun dictionnaire de la langue française. || Après un *é* accentué, le tréma devient inutile, *athéisme*, *déifié*, etc. || Rien, comme on sait, n'est si ordinaire que l'omission involontaire de ce point : aussi l'attention à le mettre est-elle regardée comme le signe d'une exactitude ponctuelle.

— On distinguait autrefois deux sortes d'*i* : l'*i* voyelle, qui est l'*i* proprement dit, et l'*i* consonne ou *j*, qui est devenue la dixième lettre de l'alphabet.

— Le son de cette lettre est agréable et harmonieux, si l'on en juge par le nombre infini de syllabes où elle se rencontre ; elle est même souvent reproduite trois, quatre et cinq fois sans que cette répétition blesse en rien l'oreille : *sensibilité*, *irrésistibilité*, *divisibilité*, *flexibilité*, etc. On ne peut même refuser à ces différents mots une sorte de douceur ou de mollesse qui n'est pas sans agrément.

— Seul parmi les voyelles, *i* possède la propriété de se prononcer comme s'il était double, c'est-à-dire que placé entre une consonne et une voyelle ou entre deux voyelles, la lettre qui le précède n'en absorbe le son qu'en partie. Il s'en répand assez sur la voyelle qui suit pour former avec elle une véritable diphthongue. *Viable*, *plier*, *lion*, etc., se disent comme s'ils étaient écrits *vi-able*, *pli-ier*, *li-ion*.

— L'*i* est long, quoique suivi d'une voyelle, lorsqu'il est précédé de l'une des articulations *bl*, *cl*, *br*, *cr*, *dr*, *fl*, *tr*, etc., comme dans *friandise*, *friand*, *patriote*, *sanglier*, *prier*, *fabliau*, *crier*, *bouclier*, etc. || *Hier* se prononce aussi en deux syllabes, malgré l'opinion contraire de quelques grammairiens ; mais dans *avant-hier* l'*i* redevient très-bref. || Quelque grammairiens prétendent que *i*, qui est aigu dans

les mots suivants, devient grave au pluriel. *Un nid*, *des nids*, *un fusil*, *des fusils*, *un cri*, *des cris*, etc. Nous avouons qu'il nous est impossible de déceler aucune différence d'intonation dans ces mots.

— Les deux *i* que l'on rencontre à la suite l'un de l'autre dans quelques imparfaits et subjonctifs exigent que l'on prolonge un peu le premier, et que l'on appuie dessus de manière à faire sentir une espèce de mouillé, pour distinguer ces deux temps de celui du présent de l'indicatif, comme dans *nous priions*, *vous priiez*, *que nous priions*, *que vous priiez*, etc.

— L'*i*, placé à la suite de l'une des voyelles *a*, *e*, *o*, concourt à la formation des sons dérivés *ai*, *ei*, *oi*. || Il exprime le son *a* dans *mois*, *roi*, *toi*.

— *I* tréma ou *ï diérésique*. C'est ainsi qu'on appelle l'*i* sur lequel on met deux points disposés horizontalement ; on donne aussi à ces deux points le nom de *diérèse*. Le tréma sur l'*i* indique que cette lettre ne forme point diphthongue avec la voyelle qui la précède, et doit être prononcée séparément, comme dans les noms *Lais*, *Moïse*, qui se prononcent différemment que les mots *lait*, *mois*, malgré la similitude apparente du rôle qu'y remplissent les voyelles *ai*, *oi*. On devrait étendre l'usage du tréma jusqu'à l'*i* des mots comme *diamant*, pour en distinguer les deux premières syllabes *di-a* de la syllabe diphthongue *dia* de *diabte*. *Fier*, adjectif, est un monosyllabe ; *fier*, verbe, est un dissyllabe, comme *cafier*, arbre des Indes. Qui peut en donner aux yeux la distinction, si ce n'est le tréma ? Un signe qui empêche de confondre un dissyllabe avec une syllabe diphthongue fait essentiellement partie de l'orthographe des mots. Si l'on écrivait *audiencier* et *huissier*, on verrait aussitôt que le premier mot est de cinq syllabes et le second de deux. Les versificateurs et les étrangers connaîtraient mieux la mesure et la prosodie des mots.

— " La lettre *i*, dit l'Académie, s'unit avec *a*, *e*, *u* et *ou*, pour former des diphthongues, comme dans *mail*, *bataille* *meilleur*, *beignet*, *nuit*, *buis*, *oui*, *rouir*, etc. "

Rien n'est plus erroné. Comment peut-on reconnaître une diphthongue dans *mail* ? Ce mot se compose d'une voyelle *a* et de deux consonnes, *m, il*. L'*i* de la dernière n'y figure pas comme voyelle. Les signes *il* de *mail* et *ill* de *bataille* et de *meilleur*, connus sous le nom d'*l* mouillées, ont le tort d'être complexes pour représenter un son simple qui n'appartient qu'à notre langue. Ainsi *a* ne fait pas plus diphthongue dans *mail* que *a* dans *bataille* ; il en est de même du mot *beignet* ; il faut une ouïe plus qu'exercée ou bien crédule pour trouver que l'*i* y produit un double son. Cette voyelle y est tout simplement muette, c'est-à-dire inutile ; mais elle concourt à former un son diphthongue dans *buis, ouï* ; mais non pas, comme l'indique l'Académie, dans *rouir*, qui est un dissyllabe.

L'*i* s'unit encore avec d'autres voyelles que n'indique pas l'Académie. Elle ne dit pas non plus si, pour cette union, l'*i* précède ou suit les voyelles, tant ces matières paraissent peu dignes de l'attention de nos érudits. Dans certains mots, *i* fait diphthongue placé devant les voyelles *a, e, o, u, eu, ou, an, en*, comme dans *diable, fiacre, miel, viole, reliure, lieu, chiourme, friand, bien*.

—Placé après *a*, l'*i* perd son intonation et celle de l'*a*, pour faire entendre, selon les mots et sans aucune indication pour les yeux, les sons de toutes les sortes d'*e*, jusqu'à celui de l'*e* muet, comme dans *je faisais, j'aime, je fêterai*, etc.

—Après *o*, l'*i* fait diphthongue et change de son, sans altérer celui de l'*o* ; il se prononce *a* dans *loi, croix* ; *è* dans *coiffe, boîte*. Le Dictionnaire de l'Académie n'en donne aucun exemple.

—Après *u* et après *ou*, *i* fait diphthongue dans *ennui, enfoui*, etc.

—Quand *i* précède *l* ou *ll*, il perd souvent son caractère de voyelle, et n'a d'autre objet que de concourir, à la composition de la consonne mouillée, *Ail, œil, feuille*.

—Il paraîtrait que, anciennement, *i* aurait également concouru à l'expression de l'articulation *gn*, et que, tout en écrivant

*Bretaigne, Espagne*, etc, on n'en aurait pas moins prononcé *Bretagne, Espagne*. Cette vieille orthographe a même été conservée dans le nom propre *Montaigne*, qu'on prononce aujourd'hui comme jadis, sans donner de valeur vocale à l'*i*. || Il ne se prononce pas non plus dans *oignon, poignée, poignard, moignon*.

—L'accent circonflexe n'influe en rien sur l'intonation ni sur la durée de l'*i* ; il indique seulement le retranchement de la lettre *s*, comme dans *île, abîme*, qu'on écrivait autrefois *isle, abisme*.

—On prétend que l'*i* est d'un mauvais effet en musique, mais c'est lorsqu'un compositeur maladroit, en le prolongeant au delà de sa durée, le dénature entièrement, oubliant sans doute qu'il est aussi rapide et aussi délic que le signe qui le représente, ou bien encore lorsque, lui assignant une des notes les plus élevées du clavier, il le rend tellement aigu qu'il ébranle d'une manière trop vive les organes si délicats de l'ouïe.

—Employé comme lettre numérale dans les chiffres romains, l'*I* vaut un ; placé devant V ou X, il diminue d'une unité le nombre exprimé par ces deux lettres ; ainsi V, X, qui valent *cinq* et *dix*, ne valent plus que *quatre* et *neuf* si on les fait précéder de la lettre *I*, IV, IX.

—Sur les anciennes monnaies de France, *i* indique qu'elles ont été frappées à Limoges.

—Chim. Abréviation de *iode*.

—Comme signe d'ordre, *i* sert à désigner le neuvième objet d'une série.

—Fig. *Mettre les points sur les i*. Pousser l'exactitude jusqu'à la minutie. L'addition du point sur l'*i* minuscule est une invention moderne. Son origine date de l'époque où l'on adopta les caractères gothiques. Deux *i* se confondant quelquefois avec un *u*, on les distingua par des accents tirés de gauche à droite, et cet usage s'étendit à l'*i* simple, quoiqu'il pût s'en passer. Les accents devinrent des points au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce dernier changement, adopté d'abord par quelques copistes, parut vétilleux à quelques autres,

et de là vient la locution *mettre les points sur les i*.

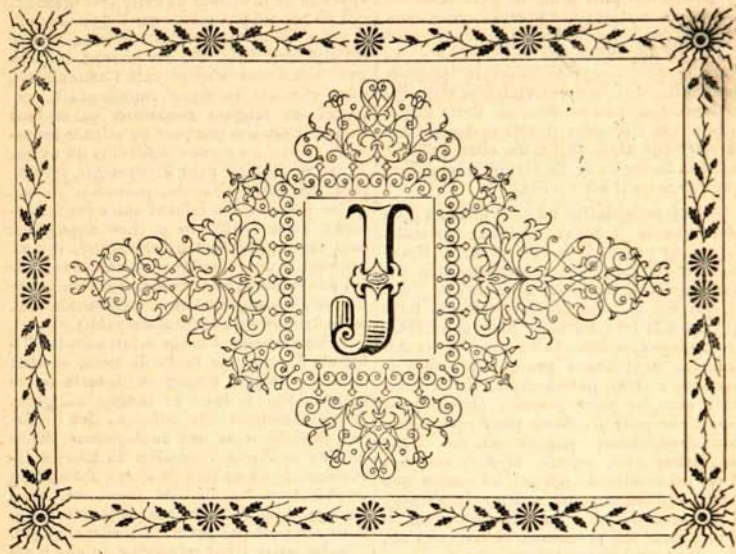
On aura quelque part omis une virgule ;  
Que sais-je ? On aura pas mis les points sur les i ;  
Aussitôt cela forme un procès ridicule.

(LA CHAUSSÉE.)

Prov. et fig. *Il n'est bon qu'à mettre les points sur les i*. Se dit d'un homme qui,

dans les ouvrages d'esprit, ne s'attache qu'à remarquer des minuties. || *Il faut avec cet homme mettre les points sur les i*. Il faut être avec lui d'une exactitude scrupuleuse ; ou, il faut prendre avec lui les plus grandes précautions.

— Fam. *Droit comme un i*. Très droit. Malgré son grand âge, cet homme est encore droit comme un i. (Acad.)



**J**s. m. Dixième lettre de l'alphabet français, et la sixième des consonnes. Dans l'appellation moderne, on l'appelle *je*, on lui a longtemps donné, et on lui donne encore quelquefois le nom de *ji*. Il occupe le même rang dans l'alphabet de toutes les langues néo-latines et germaniques. On a longtemps appelé cette lettre *i* consonne, parce qu'elle avait anciennement la forme d'un *I*, auquel on donnait, par opposition, le nom d'*i* voyelle. On les a même souvent confondus à la prononciation, et on disait Jérusalem pour Jérusalem, Jérôme pour Jérôme, *locaste* pour *Jocaste*. Bien que l'un des fils d'*locaste*. (Ronsard). C'est à Pierre Ramus, grammairien du XVI<sup>e</sup> siècle, que nous sommes redevables de l'introduction dans notre langue de ce caractère, qui n'est, dans le fait, qu'un *i*

allongé. Cependant ce n'est guère que depuis le milieu du dernier siècle que les lexicographes se sont accordés à séparer, dans l'ordre alphabétique, le *j* consonne de l'*i* voyelle. Sa prononciation ne varie pas ; on met un point sur le *j*, ainsi que sur l'*i*, excepté quand il est majuscule. Il n'avait chez les anciens aucune signification numérique ; cependant, suivant quelques auteurs, il a été quelquefois employé pour exprimer le nombre cent. Un grand *J*. Un *J* majuscule. Un petit *j*.

Au *g*, son fier rival, dérochant sa figure,  
Le *J* joute à sa place, il *Jase*, il *Joue*, il *Jure*.  
(DE PRIS)

—La forme de ce caractère est d'autant plus parfaite, qu'elle réunit le double avantage de l'exactitude et de la simplicité. Son rapport avec le modèle qu'il dépeint

ne peut être plus clair ni plus sensible. Fixons un moment nos regards sur le mouvement de l'organe dont il dépend, c'est-à-dire de la langue, et nous verrons que pour le produire elle demeure presque immobile ; que son extrémité se recourbe seulement un peu en dessous. Cette disposition, que l'on sent devoir se décrire naturellement ainsi  $\curvearrowright$ , nous offre précisément la forme du J. Ce dernier n'en diffère que parce qu'il est vertical.

—Le j, articulation adoucie de *ch*, a pour identique le *g* doux, consonne palatale. La valeur propre de ce caractère, dit Beauzée, est de représenter l'articulation sifflante qui commence les mots *Japon, f'ose*, et qui est la forte de l'articulation forte qui est à la tête des mots presque semblables, *chapon, chose*. Les Suisses et les Allemands confondent presque toujours *je* avec *che* ; ainsi, par exemple, ils prononcent *chanfier* pour *janvier*, *cheune* pour *jeune*, *che* pour *je*, *chove* pour *joue*, *Chan* pour *Jean*, *chaloux* pour *jaloux*, etc. Dans les verbes *jeter, rejeter, déjeter, vergeter*, il est nécessaire de donner à l'e muet une durée suffisante pour faciliter le passage d'une articulation à l'autre, sans quoi l'on serait forcé de prononcer *ch'ter, rech'ter*, etc., tant j est antipathique avec t.

—Le J ne se redouble point, et ne se trouve jamais ni avant une consonne, ni à la fin d'un mot, ni avant la voyelle i, si ce n'est par élision comme dans *j'ignore, j'irai*, et alors il est pour *je*.

—C'est le j et non le g qu'on emploie dans presque tous les mots où l'on entend le son de *ja, jo, ju*. *Jarretière, jalousie, jolie, joindre, jubiler*. Mais c'est le g, et non le j, que l'on emploie dans *goble, gélier, et dans les verbes en ger et leurs dérivés*. *Il mange, nous mangeons, il gage, nous gageons, la gageure*, etc., qui se prononcent le *jolier, il manja, la gajure*. Si l'on a conservé l'e dans ces mots, c'est afin qu'on ne donnât pas au g le son dur qu'il a dans *garder, guttural*. Il n'y a point de règle qui établisse le cas où il faut employer le j à la place de *je*, l'usage seul

apprend les principes de cette orthographe, qui ne repose pas même sur l'étymologie.

—Le j peut être regardé comme propre à l'alphabet français, car aucune des langues anciennes n'employait l'articulation dont elle est le signe représentatif, et, parmi les langues modernes qui en font usage, il est à remarquer qu'elles la représentent par des signes différents du nôtre. Ainsi, en italien, pour dire *jamais, jardin, jour*, on écrit *giammai, giardino, giorno*, qu'on prononce en faisant entendre faiblement un d devant le g. Les Espagnols, tout en adoptant notre caractère j, le prononcent d'une manière particulière, qui lui donne presque la valeur du k prononcé du fond de la gorge, et en tournant le bout de la langue vers le haut du palais.

—En français, l'usage a fait adopter l'initiale J pour une foule de mots, surtout de noms propres étrangers où cette lettre se prononce I dans la langue indigène. Ainsi il faudrait dire *Iakob* au lieu de *Jacob*, *Iaghellons* au lieu de *Jagellons*, *Ianus* au lieu de *Janus*, *Iéroualem* au lieu de *Jéroualem*, *Iésus* au lieu de *Jésus*, *Iob* au lieu de *Job*, *Iouda* au lieu de *Juda*, etc. Mais l'usage étant d'écrire ces mots avec un j, il ne nous est pas permis d'y rien changer.

—La lettre j, par cela même qu'elle n'est pas ancienne, ne figure dans les inscriptions qu'avec la valeur de l'I. Il n'y a donc pas à son égard d'abréviations à noter. En français seulement, J figure comme abréviation dans J.-C., *Jésus-Christ, jurisconsulte* ; mais dans les autres langues, ce J est à vrai dire un I : *Iesus Christus, iure consultus*, etc.

—Imprim. Le j a été appelé i d'*Hollande* par les imprimeurs, parce que ce furent les Hollandais qui introduisirent les premiers ce caractère dans l'impression.

—Chez quelques auteurs, la lettre j était un signe numéral, et signifiait cent.

**JA.** s. m. Philol. Nom de la 13<sup>e</sup> lettre de l'alphabet turc ; le za des Arabes.

—Gramm. ind. V. **DJA.**

**JA.** adv. (du lat. *jam*, dont les Italiens ont fait *già, déjà*). On l'employait pour *Déjà*, dès cette heure, dès l'heure dont on

a parlé ; précédemment, auparavant. *Ja* à Dieu ne plaise que philosopher ce soit apprendre plusieurs choses. (Montaigne.) Les yeux du peuple français, *ja* longtemps bandés du voile d'ignorance. (Muret.)

Le jour est près que mes forces *ja* vaines, Ne pourront plus fournir à mon tourment. (ET. DE LA BOÉTIE.)

Et *ja* la belle Aurore au visage de roses, Les barrières du ciel partout avait décloes. (ROUSSEAU.)

—*Ja* pourrait encore être employé dans le style badin ou dans le style marotique. Je l'ai *ja* dit, et le redis encor. (La Font.) *Ja* n'est besoin de conter sa vaillance. (L'abbé de Chauvieu.) *Ja* vieillissait l'Autonne. (Berquin.) S'il en fut ri et brocardé,

il n'est *ja* besoin de le dire. (Courrier.)

Le chien représenta Sa maigreur : *Ja* ne plaise à votre seigneurie, De me prendre en cet état-là. (LA FONT.)

Sans le prompt changement Que fait en nous mal de gorgo et migraine, *Ja* près de vous serais en ce moment. (DESMARIS.)

—*Ja* a servi quelquefois de négative absolue. Je ne le ferai *ja*, pour dire, je ne le ferai point, je ne le ferai plus.

Quand tel ribaud serait pendu, Ce ne serait *ja* grand dommage. (VOITURE.)

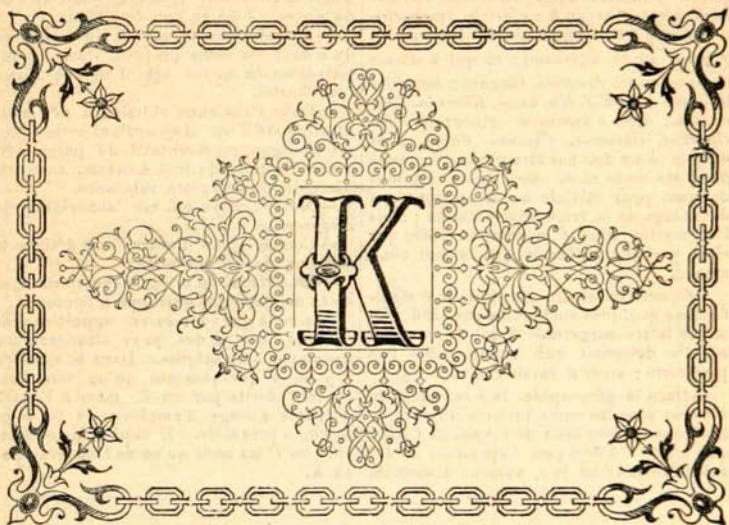
—*A ja*. loc. adv. A jamais.

—Expr. prov. *Il est des enfants de Noé, de la race de Ja-fait* (par un mauvais jeu de mot sur le nom de *Japhet*). Il se disait d'un prodigue qui a mangé son patrimoine.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





**K** s. m. (pr. *ke* d'après l'appellation moderne ; on prononçait autrefois *ká*, et on dit encore en parlant de cette lettre un *ka* ; un grand K, un petit k, un *k* italique, etc.) Linguist. Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes. Le *k* et le *c* ont une grande analogie entre eux et s'articulent de la même manière, la langue se courbant en effet sous le palais pour la production de cette lettre comme pour celle du *c*. Le *k* représente, comme le *c* dur, la plus forte des articulations que les grammairiens appellent *gutturales*.

—Le *k* vient originellement du *kappa* des Grecs, qui répondait au *c* des Latins. Cette lettre est d'un usage peu fréquent dans la langue française. Elle pourrait même toujours être remplacée par le *c* ou

par le *q*. On ne l'emploie guère que pour des mots tirés de langues étrangères, comme *Stockholm*, *York*, etc. Dans nos anciens auteurs, le *k* était souvent employé au lieu de *qu*. On s'en servait aussi dans quelques mots, comme dans *kalende*, *kalendrier*.

Le *k* partant jadis pour les kalendes grecques, Laissa le *q*, le *c*, pour servir d'hypothèques, Et revenant chez nous, de vieillesse cassé, Seulement à Kimper il se vit caressé.

(PIS.)

—Chez les peuples modernes, le *k* est surtout employé dans les langues germaniques et slavonnes. Le russe et le serbe ne connaissent pas le *c*, et jamais en polonais cette lettre ne se confond avec le *k*. Dans les langues germaniques, le *c* ne sert que pour les mots d'origine étrangère.

—Le *kh* dont on se sert fréquemment, surtout pour les noms orientaux ou slaves, n'est plus un *k* ; c'est la transcription d'une lettre gutturale équivalente au  $\chi$  grec, au *ch* allemand ; et qui a divers noms selon les diverses langues ; tels sont les mots *Kharkof*, *Khazares*, *Kherson*, *Khiva*, etc., dont l'ancienne orthographe est *Charkof*, *Chizares*, *Cherson*, *Chiva*, mais dont le *ch* ne doit pas être prononcé comme dans les mots *chat*, *cher*, *chien*. En leur donnant pour initiale un *k*, on approche davantage de la vraie prononciation ; mais l'adjonction d'un *h* marque en outre que c'est par une gutturale que le mot commence.

—Comme caractère numéral, le *k* signifie dans quelques anciens auteurs 250. La même lettre surmontée d'une barre horizontale désignait une valeur mille fois plus forte ; ainsi  $\bar{K}$  valait 250,000. €

—Dans la géographie, le *k* se rencontre souvent dans les noms propres du nord de l'Europe et dans ceux de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Cependant on lui substitue souvent le *c*, surtout devant les

lettres *a*, *o*, *u*. C'est ainsi qu'on écrit *Cherson* au lieu de *Kherson*, *Caire* au lieu de *Kaire*, *Chiva* au lieu de *Khiva*.

—Autrefois on se servait du *k* au lieu du *c* dans les noms propres. Dans les inscriptions du moyen âge, il signifie *Karolus*, Charles.

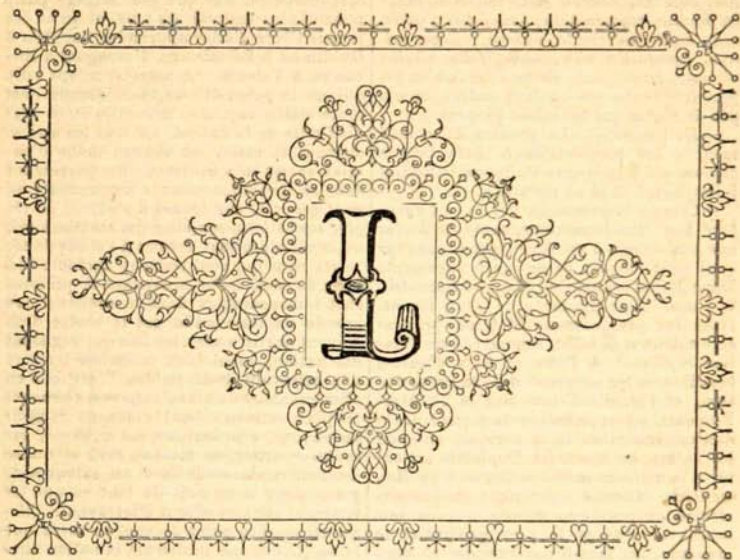
—Dans l'ancienne chimie, *k* désignait un composé d'or. Aujourd'hui cette lettre est le signe représentatif du potassium, comme initiale du mot *kalcium*, ancienne dénomination de cette substance.

—Métrol. *K* ou *kil.* est l'abréviation de *kilogramme*.

—Comme signe d'ordre, le *k* désigne le onzième objet d'une série.

—La lettre *K* est le signe caractéristique de la monnaie qui se frappe à Bordeaux.

Les mots qui vont suivre appartiennent presque tous à des pays étrangers, au moins par leur origine. Dans le nombre il y en a quelques-uns qu'on voit plus souvent écrits par un *C*, mais à l'égard desquels l'usage d'employer le *K* commence à prévaloir. Il faudra donc chercher au *C* les mots qu'on ne trouverait pas au *K*.



**L**s. m. d'après la nouvelle épellation (*le*), et s. f. d'après l'ancienne (*elle*). Douzième lettre de l'alphabet français et la neuvième des consonnes. Cette consonne est la première des liquides, qualification qui lui convient particulièrement à cause de la merveilleuse fluidité avec laquelle elle s'allie et semble se confondre avec d'autres consonnes. L'articulation *l*, toute linguale, est produite par un mouvement particulier de la langue, dont la pointe frappe rapidement contre le palais, vers la racine des dents supérieures, et se retire aussitôt, laissant le son s'échapper par les deux coins de la bouche. Court de Gébelin fait remarquer que cette lettre eut dans l'origine la figure d'une aile ou d'un bras replié et servant d'ailes pour mieux courir.

Combien cette lettre *L* embellit la parole !  
*Lento* elle coule ici ; *la* légère, elle vole ;  
*Le* liquide des flots par *elle* est exprimé ;  
*Elle* polt le style, après qu'on l'a limé.  
*La* voyelle se teint de sa couleur liante.  
 Se mêle-t-elle aux mots, c'est une huile luisante  
 Qui mouille chaque phrase, et par son lénitif  
 Des consonnes détruit le frottement rétif.  
 (P<sup>ris</sup>).

Parce que la lettre *L* est la première en tête  
 De *Lucrece*, du *Louvre* et du nom de *Louis*,  
 Elle s'enfle d'orgueil, elle lève la tête,  
 Et demande à ses sœurs des respects inouis.  
 (\*\*\*)

— Il y a trois sortes de *l* : le *l* simple, le *l* redoublé, et le *l* mouillé.

— Du *l* simple. Le *l* simple ne fait entendre qu'une seule articulation, qu'il soit simple, comme dans *labeur*, *larme*, *lapin*, *larcs*, *file*, *habile*, *crocodile*, *scandale*, *fil*,

*Nil, bal, bel, nouvel, ciel, fiel, miel, etc.* ; ou double, comme dans, *baile, dalle, galle, salle, stalle, intervalle, collége, allége, colline, tranquille, ville, molle, folle, sibylle, allumer, cristalliser*. Cette articulation est plus fréquente que les deux autres, et n'a pas de règles qui lui soient propres.

—*Du l mouillé*. La prononciation de *l* mouillé est particulière à notre langue comme *gli* à la langue italienne, *ll* initial à l'espagnol et *lh* au portugais.

—Comme la prononciation de ce *l* a soulevé bien des discussions, avant de porter une seule règle à cet égard, examinons sur quoi nous devons baser notre jugement. Dans l'état actuel de la langue française, le *l* mouillé se prononce de deux façons. Dans les provinces du Midi on prononce les deux *ll* de *billet*, comme *gl* dans l'italien *biglietto*. A Paris et dans d'autres localités on les supprime dans la conversation, et l'on dit *bi-iet*. Sur le Théâtre-Français, où se conserve la pureté de la diction française, on a toujours entendu les Talma, les Mars, les Duplessis articuler à la manière méridionale, *billet, piller, meilleur*. Comme nulle règle de prononciation ne peut être donnée qui ne soit basée sur l'usage le plus général et le meilleur, où se faut-il conclure de ces données ? Faudra-t-il prendre la province, Paris ou le Théâtre-Français pour modèle ? De quel point de la France doit partir la véritable prononciation française ? Sera-ce de Bordeaux ou de Marseille, de Lyon ou de Rouen ? Dans ce conflit de prétentions urbaines, faudra-t-il que Paris cède le pas à ses rivales ou quelque autre ville moins importante encore, telle que Blois, que l'on vous jette à la tête comme un modèle de bonne prononciation, parce qu'autrefois nos rois y faisaient quelque séjour ? Mais alors, pourquoi pas Rambouillet, Versailles, Fontainebleau, Compiègne ? Pourquoi pas Paris, depuis si longtemps le siège du gouvernement, Paris le foyer des lumières, le centre des Académies ; Paris que les arts et le goût raajeunissent sans cesse. On n'a jamais ouï dire qu'en aucun lieu du monde la capitale

soit tombée si bas que son langage passe pour le plus mauvais de tous, ni qu'on eut jamais l'idée d'aller apprendre l'anglais à Dublin ou à Edimbourg, l'espagnol à Bilbao ou à Valence. A notre avis, une ville qui est la propriété de tous, comme l'est toute vieille capitale, une ville où se réunit l'élite de la nation, où tous les arts se donnent la main, où chacun tâche d'oublier ce qu'il a contracté de particulier dans sa province pour s'accommoder au goût général, sur lequel il s'efforce de régler ses actions, son langage, ses manières, où la vie s'use tout entière à l'étude de ces petits riens qui vous rendent agréable aux yeux de ceux qu'on fréquente et qui nous sont indispensables dans la société ; une grande capitale enfin est le centre d'où doivent partir toutes les lois qui régissent une nation, aussi bien celles du langage que celles du droit public. C'est elle en effet qui attire de tout l'empire les hommes les plus éminents, qui viennent remplir ses chaires, son barreau, ses tribunes, ses théâtres, orner ses musées, etc., et qui se donnent rendez-vous dans ses salons pour y converser avec goût de tout ce que les lettres et les arts offrent d'attrayant. Considérée sous ce point de vue, on verra que la capitale d'une nation est la nation elle-même, ou pour mieux dire, elle en est la fleur. Les habitants n'en sont que les conservateurs, les gardiens, les passagers, ils disparaissent tôt ou tard, eux et leurs enfants, pour faire place à d'autres. D'après ces considérations, nul doute qu'il ne faille prendre Paris pour modèle de prononciation française.

—Basant notre jugement sur ce point de vue et sur l'autorité des meilleurs grammairiens, nous dirons, qu'il y a deux manières de prononcer le *l* mouillé ; l'une propre au discours soutenu, l'autre à la conversation. Le mouillé dans le discours soutenu ne peut se figurer. Il répond au *gli* des italiens. Il consiste presque à faire entendre un *i* après le *l* indépendamment de celui qui existe réellement devant cette consonne et sans lequel il ne peut y avoir de mouillé. Ainsi, on lit : *billard, billet,*

*billot, babiller, piller, fillette, tilleul, etc.*, à peu près comme s'il y avait : *biliard, biliet, biliot*, etc. Nous remarquerons que la plupart des mots où le *l* est mouillé se trouvent dans l'italien avec le son correspondant *gli* : *billet, biglietto; billard, bigliardo; billon, biglione; médaille, medaglia*, etc.

— Dans les mots où l'*i* est précédé d'une voyelle, comme la syllabe se trouve suffisamment pourvue, cet *i* ne sonne plus qu'après le *l* et seulement pour le mouiller. *Ailleurs, meilleur, tailleur, feuille*, se prononcent à peu près *atieurs, mélieur, tâlieur*. Nous disons à peu près, car nous sommes loin de partager le sentiment de ce grammairien qui veut qu'on n'établisse aucune différence entre *souiller* et *soulier, rouiller* et *roulier, piller* et *pilier*. Le mouillé dans le ton ordinaire de la conversation consiste à supprimer presque entièrement le *l*, ou plutôt à changer son articulation en une aspiration toute particulière, et qu'il faut entendre pour s'en faire une idée exacte. Cette suppression ou ce changement d'articulation n'a rien de ridicule ou de trivial, comme le veulent les méridionaux. Au contraire, elle donne à la conversation une grâce particulière que ne lui donnerait point toute autre articulation. Si l'on faisait sentir intégralement tous les *l* mouillés, même dans le discours soutenu, lorsqu'ils se rencontrent à des intervalles trop rapprochés les uns des autres, cela produirait un effet choquant pour toute oreille tant soit peu française. Il y a même des mots qui rejettent entièrement le *l* mouillé : *Pouailler* se prononce toujours *pou-la-ier, pou-la-tier* serait trivial, parce que ce mot n'est que du style familier, et que d'ailleurs le *l* ordinaire et le *l* mouillé ne marchent point gracieusement ensemble dans le même mot. Dans la conversation on prononcera *bi-iard, bi-iet, bi-iot*, etc., pour *billard, billet, billot*. La conséquence de cette règle est, que plus les mots seront communs ou ordinaires, plus il y aura nécessité de ne pas faire sentir le *l*. Lorsque l'*i*, qui est ordinairement sous-entendu après le *l*, se trouve effecti-

vement représenté et placé devant une autre voyelle avec laquelle il forme diphthongue, le mouillé doit avoir lieu dans toute son intégrité, même dans le ton ordinaire de la conversation. Toutefois ce mouillé est moins éloigné du *l* ordinaire. Exemples : *Million, millier, milliard, billion, liard, milieu, bailliage, allier, familier, jourmillière, Villiers, Radonvilliers*. C'est le seul cas où le mouillé ne peut jamais se supprimer. Le son du *l* ordinaire serait préférable à la suppression totale du *l* mouillé; quelques Parisiens cependant, dépourvus d'oreille et de goût, se plaisent à prononcer *mi-ion, bi-ion, mi-iard*, etc. C'est en ceci qu'ils encourent avec raison les reproches des méridionaux. || L'adverbe *ailleurs* ne permet pas non plus cette suppression du *l* mouillé. La raison en est, que ce mot venant du vieux subst. *lieur*, qui s'est dit pour *lieu*, l'usage en a conservé la prononciation. On ne saurait trop expliquer pourquoi l'on a préféré *ailleurs* à *alieur*. || Ne pas confondre dans cette règle qui ne tolère point cette suppression, les inflexions verbales *illions* et *illiez*, telles que dans les mots nous *travillions*, vous *travilliez*, et que nous *travillions*, que vous *travilliez*; l'*i* n'est ajouté ici que comme désignation de temps et de personne et n'assure point l'intégrité du *l*. || Nous allons donner quelques règles générales pour montrer dans quelles circonstances le *l* se mouille. Quoique les exceptions soient nombreuses, ces règles suffiront pour éclairer le lecteur. D'ailleurs nous avons eu soin, dans tout le cours de ce dictionnaire, de marquer les cas particuliers où *l* doit être mouillé.

— Quand la consonne *l* est mouillée, elle est toujours précédée d'un *i*, et souvent suivie d'un autre *l* aussi mouillé.

— Cette voyelle *i*, qui précède toujours un *l* mouillé, est tantôt seule, comme dans *filie, famille, mantille, chenille, oreiller, griller*; tantôt précédée d'une voyelle simple ou d'une voyelle composée, avec laquelle elle se joint pour ne former qu'une syllabe, comme dans *caillon, vermeil, vieillard, rouillé, deuil, fauteuil*. Il résulte de

ces exemples, que le *l* mouillé est toujours exprimé par *il* ou *ill*. Mais on aurait tort d'en conclure que la lettre *l* est mouillée toutes les fois qu'elle est précédée de la voyelle *i*. Les mots *illustre*, *subtil*, *ville*, *tranquille*, prouvent le contraire.

— Toutefois disons : Deux *l* précédés d'un *i* se mouillent toujours, excepté 1° *il* initial ; 2° les mots terminés en *illaire*, *illation* ; 3° les verbes *distiller*, *osciller*, *scintiller*, *vaciller* ; 4° *Achille*, *codicille*, *Gille*, *Saint-Gilles*, *Dille*, nom de ville, *mille*, nom de nombre, *papille*, *pupille*, *tranquille*, *pusillanime*, *rille*, et leurs dérivés. || Ne pas confondre *ill* avec *yll*, qui ne se mouille jamais.

— Les quatre terminaisons masculines *aïl*, *eïl*, *euil*, *ouïl*, se mouillent toujours, sans exception, ainsi que les terminaisons féminines correspondantes *aïlle*, *eïlle*, *euille*, *ouïlle*. || Les terminaisons masculines *ilars*, *illil*, *illon*, *illot*, *illac*, *ilty*, sont dans le même cas, comme appartenant à des mots purement français. Même chose a lieu pour les noms propres, parce qu'ils ont une origine semblable. Tels sont *Gail*, *Montmirail*, *Creil*, *Corbeil*, *Noailles*, *Verailles*, *Marseilles*, *Crébillon*, *Massillon*, *Chaillot*, *Billy*, *Chantilly*, *Tilly*, *Conillac*, *Massillac*, *Condillac*. || Cinq noms terminés en *il* font sentir le *l* ; ce sont *avril*, *fenil*, *grésil*, *mil*, pour *millet*, *pénil*. Il y en a qui ajoutent *oil* ; mais quoique cette prononciation soit étymologique, tout le monde dit *eïle*. Les dérivés de ce mot doublent le *l* et le mouillent, comme dans *gre-siller*, *millet*, *périlleux*, etc.

— *Lh*, que l'on rencontre dans quelques noms propres, est d'origine méridionale et se mouille. *Jumilhac*, *Pardalhac*, *Pardalhan*, *Milhau*. La même chose a lieu dans *gentilhomme* et ses dérivés.

— Dans les provinces du Midi, on ne connaît que le mouillé soutenu. Souvent même on ne le distingue pas assez du *l* ordinaire ; aussi n'est-il pas rare d'entendre *solède*, *vièle*, *vermèle*, *pérule*, pour *soleil*, *vieille*, *vermeille*, *pénil*. Dans le nord de la France, au contraire, on ellipse le *l*, surtout dans les terminaisons *il*, *île*, et *ille*,

sans considérer si la prononciation l'exige, comme dans *crocodile*, *reptile*, *pupille*.

— Du redoublement de la lettre *l*. *L* se redouble au commencement des mots composés dont le simple commence par un *l*. Ce redoublement a lieu en vertu d'une loi qui veut que toute consonne placée en composition devant une liquide devienne liquide comme elle. Ainsi les mots *illégal*, *illégitime*, *illimité*, sont pour *intéegal*, *intégitime*, *intimité*, dans lesquels le *n* s'est changé en *l*.

— Les deux terminaisons *llaire* et *llation* prennent le redoublement dans tous les mots qui sortent du langage ordinaire, comme *armillaire*, *axillaire*, *buccellaire*, *codicillaire*, *maxillaire*, *médullaire*, *pupillaire*, *appellation*, *interpellation*, *oscillation*, *titillation*, *vacillation*, et les mots suivants qui en dépendent : *appellatif*, *canceller*, *flageller*, *flagellant*, *interpeller*, *osciller*, *oscillatoire*, *scintiller*, *titilier*, *vaciller*. || On prononce avec un seul *l*, *ollaire*, *bullaire*, *collation*, *décollation*, *distillation*, l'usage en ayant simplifié la prononciation, ce qui a lieu pour tous les mots scientifiques qui passent dans la langue usuelle.

— *Colla*, *collil*, *collo*, au commencement des mots, se prononcent avec les deux *l*, comme dans *collatéral*, *collatif*, *collège*, *collision*, *colloque*, *collusion*, excepté *colline*, *collationner*, faire un léger repas. || Dans les noms propres grecs et latins on prononce les deux *l* : *Caracalla*, *Dollabella*, *Pullus*, *Sylla*, *Marcellus*, *Lucullus*, *Gallus*, *Pollux*.

— Le *l* s'articule à la fin des mots, excepté dans *babil*, *baril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *sourcil*, *fournil*, *fusil*, *gentil*, *agréable*, *gril*, *menil*, et ses dérivés, tels que *Despremenil*, *Dumenil*, *sourcil*, etc. On peut y joindre *gentil*, dans le sens d'idolâtre ; mais ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel.

— Le *l* se retranche, ainsi que le *d* et le *t*, dans les mots terminés en *auld* et en *aule*, mais ces deux terminaisons n'appartiennent qu'à des noms propres : tels sont *Arnould*, *Renauld*, *Foucauld*, *Quinault*, le *Hainault*, l'*Herault*, qu'on prononce *Ar-*

nau, Renau, Foucau, etc. || Par analogie, Arnould, Sainte-Menould se disent Arnou, Sainte-Menou.

—Le l est encore muet dans *pouls, saoul, cul, cul-de-jatte, cul-de-lampe, cul-de-sac*. || *Sol*, petite pièce de monnaie, se prononce et même s'écrit *sou*.

—De tous les mots où le l final est muet, l'adjectif *gentil* seul peut se lier avec une voyelle ou un h muet, parce qu'il est le seul mot de cette terminaison soumis à un régime ou complément inséparable ; alors le l de l'adjectif *gentil* se mouille. Un *gentil enfant*. *Gentil ami*.

—Les composés *gentilhomme, gentilhomme-mère, gentilhommerie*, prennent aussi le l mouillé ; mais au pl. l'adjectif *gentil* fait sentir le s de préférence. Ainsi *gentilshommes, gentils amis, gentils enfants*, se lisent *genti-z-hommes, genti-z-amis, genti-z-enfants*.

—L suivi d'une autre consonne a la propriété de rendre moyen l'e qui précède ; mais cette règle ne s'applique qu'à une douzaine de mots, tels que : *Delta, belvédère, Belgique, Elbeuf, Helvétius*.

—A en juger par un passage du grammairien Priscien, qui cite Pline comme son autorité, il y avait même chez les anciens différentes manières de prononcer cette lettre ; une pleine, une fine, une moyenne articulation, entre lesquelles il nous serait difficile aujourd'hui de déterminer la différence.

—Poés. Remarquer que les mots où l simple ou double est mouillé ne riment pas avec ceux où cette lettre est forte ou muette, qu'ainsi *fouiller et filer, fille et ville, avril et baril* ou *subtil*, ne peuvent s'unir. Par conséquent la rime suivante n'est pas exacte :

Je la crois fine dit-il,  
Mais le moindre grain de mil (millet)  
Ferait bien mieux mon affaire.

(LA FONTAINE.)

—Anciennement on ne doublait point cette lettre. On disait *macelum* et non *macellum* ; *polucere*, et non *pollucere*. || Dans

le passage du grec en latin deux ll ont été changés en li, *άλλος, alius* ; *φύλλον, folium*. || Le r fut quelquefois remplacé par deux ll, comme *hira, hilla*. Les peuplades de quelques vallées des Pyrénées, filles des Latins, disent encore *era*, pour *ella*, elle ; *bera*, pour *bella*, belle, etc. || L s'est mis pour b, *cillibæ*, pour *cibilla* ; pour d, *aiipe* pour *adipe*, *rallus*, *rallum*, *ralla*, de *radere* ; pour un c, *mutila spica*, pour *mutica spica* ; pour un n comme *bellè*, de *benè*, *colligo*, de *colligo* ; pour un r, comme dans *fratellus*, de *frater*, *balatrones*, pour *baratrones* ; pour un s, comme *equilio*, pour *equivio* ; pour un t, comme dans *Thetis*, pour *Thetis*.

—En passant du latin dans notre langue, cette lettre s'est souvent changée en u. Ainsi *palma* fait *paume* ; *psalmus*, *psaume* ; *balsamum*, *baume*.

—Dans notre propre langue cette lettre s'est aussi changée en u dans beaucoup de mots. Ainsi *aberge*, *corbel*, *couteil*, *quarrel*, *scel*, *ormel*, *vel*, *oiseil*, sont devenus, *auberge*, *corbeau*, *couteau*, *carreau*, *sceau*, *ormeau*, *veau*, *oiseau*. || Ce l se retrouve encore dans les dérivés : *coutelier*, *carreler*, *sceller*, *vêler*, *vélin*, *oiselet*, *oiseleur*, *oiseler*, *oiselier*, etc.

—Quelques personnes ne peuvent prononcer le r, et substituent un l. Ainsi elles disent *apolle*, pour *apôtre* ; *François*, pour *François*. Des peuples entiers sont dans ce cas, tels sont les Chinois.

—Nous avons pris des Latins la figure de notre L, que les Latins tenaient des Grecs, et ceux-ci des Hébreux ou des Phéniciens, dont le vrai et ancien caractère a le l, ou lamed tout semblable au nôtre, excepté que l'angle est ordinairement plus aigu. Cette lettre est uniforme dans tous les alphabets samaritan, syrien, gaure, arabe, arménien, grec antique, étrusque latin, et dans toutes les langues néo-latines.

—Les anciens employaient le l, comme lettre numérale ; il représentait le nombre *cinquante*. Il a conservé cette valeur dans les chiffres romains ; surmonté d'une ligne

horizontale, il acquiert une valeur mille fois plus grande. Ainsi L vaut 50,000.

— Sur les médailles grecques, sur les papyrus et les tessères, L est le signe du vieux mot *λωθαβας*, qui veut dire année.

|| Sur les médailles et les monuments latins, L est l'abréviation des mots *Lare, lex, ludi*, et surtout du nom propre *Lucius*. Quelquefois on le trouve pour *Laelius, Lollius, Latinus, latum, legavit, ligio, leuca, libens, liber, libera, libertus, libertas, libra, locavit, locus, lector, longus, lustrum, lysiolum*,

— L sur nos monnaies signifie Louis. On voit un L couronne sur celles de Louis XIII, et sur celles de Louis XIV et de Louis XV des L enlacés signifiant le même nom. Un L et un P enlacés signifient Louis Philippe, nom du roi aujourd'hui régnant.

— L servait à exprimer dans l'ancien alphabet chimique un composé d'argent.

— L est le signe particulier de la monnaie fabriquée à Bayonne.

— Dans quelques auteurs LLS, est une abréviation qui signifie *Sestertius*, le petit sesterce, ou *Sestertium*, le grand sesterce.

— L. S. T. signifie Livre sterling. L. de G. ou LL veut dire livre de gros. L. majuscule italique se met pour livre tournois.

Comme signe d'ordre L désigne le douzième objet d'une série.

— On dit proverbialement qu'un homme en a dans l'elle, bat de l'elle, par une mauvaise allusion de l'aile avec la lettre L, pour signifier qu'il a passé cinquante ans.

**LA.** article et pron.

**LA. s. m.** Note de musique appelée simplement *a* par les Allemands et les Italiens. C'est le sixième degré de notre échelle musicale. Il porte accord parfait mineur, et s'emploie en harmonie ou comme sixième degré de la gamme majeure d'*ut*, ou comme premier degré du relatif mineur de cette même gamme.

— Seconde corde du violon et de la chanterelle, ou première corde de la viole, du violon et de la contre-basse.

— C'est sur cette note, prise dans l'octave du médium de notre système sonore,

que s'accordent tous les instruments sans exception et que sont réglés les diapasons. On dit : Donner le *la*, prendre le *la*, pour, Donner, prendre l'accord.

**LÀ.** adv. démonstr. (du lat. *illac*, par là ; nos pères ont dit *illic*). Il se dit d'un lieu considéré comme différent de celui où l'on est, et comme moins proche. Demeurez là, et n'approchez pas de moi. Je viendrai dans un moment, attendez-moi là. Qui va là ? On ne va pas là pour de l'argent, disait un grenadier à son général, qui lui offrait vingt-cinq louis au sortir de la mine. (.....) C'est là que j'ai commencé à sentir dans quel pays je suis. (Sénanc.)

[solée,  
Là dort d'un doax sommeil, quoique sans maut  
Dans le sein de sa mère un fils de la vallée.  
(LAMARTINE.)

— Employé au commencement d'une période, il désigne simplement la différence des lieux, sans aucun rapport à l'éloignement. Le peintre avait représenté dans un même tableau, là une troupe de jeunes bergers, là une troupe de bacchantes, là une Aurore, etc. (Trév.)

Là l'on fait mal : là pas trop bien ;  
Là fort peu de chose, et là rien. (\*\*\*)

— Opposé à *ici*. Ici est le lieu même où est la personne ; là est un lieu différent. Le premier marque et spécifie l'endroit ; le second est plus vague ; il a besoin pour être entendu d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main, ou d'avoir été déterminé auparavant dans les discours.

— S'oppose encore à *ici* dans les énumérations. Là le vigneron effeuillait le cep sur une colline pierreuse ; ici le cultivateur appuyait les branches du pommier trop chargé. (Chateaub.) Ici le camp paraissait ému à la vue d'une femme séduisante qui semblait implorer le secours d'une troupe de jeunes princes ; là cette même enchanteresse enlevait un héros dans les nuages.

— Dans un sens moral. Si l'enfant sauvage n'obéit à personne, personnes ne lui

obéit ; tout le secret de sa gatté ou de sa raison est là. (Chateaub.)

—On dit *C'est là que, c'est par là que, c'est de là que*, et non *C'est là où, c'est par là où, c'est de là où*. Où courez-vous ? ce n'est pas là que sont les ennemis. (\*\*\*) Ne vous refusez donc point à la royauté. *C'est là* qu'on peut soi-même servir magnifiquement les dieux. (Rollin.) *C'est par là* qu'il doit commencer à se rapprocher du reste des hommes. (Lemont.) N'est-ce pas là que s'établit enfin et se mêle aux habitants indigènes, ce peuple illustre qui condamna jadis Agésilas à une amende. (Id.)

La retraite est un port tranquille,  
C'est là que, loin des envieux,  
L'homme est parfaitement heureux.

(HAUMONT.)

—Joint à çà, il signifie De côté et d'autre. Des feuilles dispersées çà et là. Tous les meubles étaient jetés çà et là. Après cette déroute, les troupes étaient dispersées çà et là. Errer, courir çà et là. Les fuyards étaient errants çà et là. Ils allèrent çà et là, sans savoir précisément quels chemins ils prenaient.

—Se joint à d'autres adverbes. Là-bas. Là-haut. Là-dessus. Là-dessous. Là-auprès. Là-contre.

—*Là-haut* désigne particulièrement le ciel, et *là-bas* l'enfer.

Comme s'il importait, étant ombre là-bas.  
Que votre nom vécut ou qu'il ne vécut pas.

(RÉGÉN.)

—Se met à la suite de pronoms démonstratifs et des noms pour désigner les objets d'une manière plus particulière. Ceci, cela. Celui-ci, celui-là. Prenez ce livre-ci et donnez-moi celui-là. Je ne connais point ces gens-là. Quel discours est-ce là ?

—S'emploie quelquefois par une espèce de redondance, et pour donner plus d'énergie au discours. C'est là une noble et belle action. C'est là un honnête homme. Que dites-vous là ? Vous avez fait là une belle affaire ! Sont-ce là nos gens ?

—Fam. S'emploie expletivement pour

insister sur quelque circonstance, pour exciter l'attention ou le souvenir de celui à qui l'on parle. Ecoutez-moi donc, là. Je le veux, là. Et monsieur... là, qui vient d'Italie. Voyez-vous toujours ce monsieur, là, qui disait de si plaisantes choses ? Vous souvenez-vous de ce grand sec, là, qui venait chez moi autrefois ?

—Se met à la suite des verbes, et signifie A ce point, à cette chose. S'en tenir là. En demeurer là. En rester là. S'arrêter là.

—Se joint aux prépositions *de, dès, par* et *jusque*. De là. Par là. Jusque-là. Dès là.

—*De là*. De ce lieu-là. De là au village il y a deux cents pas. De là au puits il y a un quart de lieue. De là au château il y a une lieue. Otez-vous de là. Tirez-vous de là. En sortant de là. A quelques jours, à quelques heures, à quelques minutes de là. || Dans le sens moral. De cette cause-là. De ce sujet-là. De cette chose-là. De là sont venues les guerres civiles. De là tous mes malheurs. Que faut-il inférer de là ? || En ce sens, il s'est construit quelquefois avec *que*. De là que cet homme a eu quelques torts, ne le croyez pas méchant.

—*Dès là*. S'est dit pour Dès ce temps-là. Il leur échut une succession, et dès là ils se brouillèrent. || Pour Dès lors. Cela étant. C'est votre père, et dès là vous lui devez du respect. Il ne se dit plus dans ces deux sens.

—*Par là*. Par ce lieu-là. Par ce point-là. Allez par là. Passez par là. Prenez par là. L'oiseau s'en enfui par là. Vous arriverez par là. Ce passage est fermé, mais vous pouvez passer par là. En prenant ce fardeau par là, vous le soulèverez facilement. || Dans le sens moral. Par ce parti, par ce moyen. Par là vous êtes sûr de réussir. Qu'attendez-vous par là ? C'est par là que les hommes de génie ont conquis l'immortalité.

—Prov. et fig. *Il faut en passer par là*. On ne peut faire autrement, c'est une nécessité indispensable, on ne peut se soustraire à cette obligation, à cette nécessité. Vous avez beau dire et beau faire, il faut en passer par là.

—*Jusque-là.* Jusqu'à ce lieu. Venez jusque-là. Avancez jusque-là. Reculez jusque-là. || Jusqu'à ce temps. Vous tarderez jusque-là. Vous différerez jusque-là. Venez à deux heures, je vous attendrai jusque-là. Jusque-là on avait encore rien vu d'aussi extraordinaire, d'aussi surprenant. || Dans le sens moral. Quoi, il vous a insulté jusque-là ? Vous avez poussé la patience jusque-là ?

—*De çà et de là.* De côté et d'autre. Aller de çà et de là pour chercher fortune. Une femme à cheval, jambe de çà jambe de là.

—*Par ci par là.* A diverses reprises, à diverses fois et sans aucune suite. Nous nous voyons encore de temps en temps, par ci par là.

—*LA LA.* Locution familière qu'on emploie comme une espèce d'interjection,

tantôt pour apaiser, pour consoler, tantôt pour réprimer, pour menacer. La la, rassurez-vous, il n'y a rien à craindre. La la, monsieur, nous nous retrouverons. || On dit à peu près dans le même sens *la seut*. La, monsieur, en voilà assez. Là, ne vous troublez point, répondez à votre aise. (Rac.) Ho, là, monsieur Bobinet, monsieur Bobinet, approchez-vous du monde. (Mol.)

Ho, là, ho ! descendez que l'on ne vous le dise, Jeune homme, qui menez laquais, à barbe grise.

(LA FONTAINE.)

En les voyant pleurer, mon âme est attendrie, Là, là, consolez-vous je suis encore en vie.

(REGNARD.)

—*La, la,* adv. Sert de réponse à certaines questions, et signifie Médiocrement. Est-il savant ? La, la. Avez-vous bien dormi ? La, la.



**M** s. m. ou f. Treizième lettre et dixième consonne de notre alphabet. Suivant l'appellation ancienne (*emm*), elle est du genre féminin ; mais elle est du genre masc. suivant la nouvelle (*me*). L'articulation dont la lettre *m* est le signe représentatif a été appelée labio-nasale, parce que, en exigeant le rapprochement de lèvres, elle oblige forcément le nez à livrer passage à une partie de l'air sonore, qu'elle modifie par son action. Cette articulation simple, douce, facile à prononcer, ne paraît étrangère à aucune langue ; c'est une des premières que les enfants réussissent à former. Dans presque toutes les langues, elle appartient à l'idée de mère, *ma, maman, mater, madre, math, matter.*

—Au commencement d'un mot, la prononciation du *m* est toujours la même ; à

la fin, au contraire, elle peut se modifier considérablement. Il prend presque toujours à la fin d'un mot le son du *n*, comme dans *nom, fain, parfum*, que l'on prononce *non, fain, parfau* ; il faut excepter de cette règle l'interjection *hom*, et un assez grand nombre de noms propres appartenant à des langues étrangères, et dans lesquels le *m* final conserve sa véritable prononciation, tels que *Sem, Cham, Abraham, Jérusalem, Salem, Rotterdam, Stockholm*, etc. Il y a cependant quelques noms où cette lettre se prononce comme le *n* ; ainsi on écrit *Adam* et l'on prononce *Adan*.

—Lorsque le *m* est redoublé, c'est-à-dire suivi d'un second *m* commençant la syllabe subséquente, il conserve sa valeur, comme dans *immortel, immense ; lemming, lipogrammatique, mammifère, commensurable, commuer, commutation, commémoration,*

grammaire, grammatical, Emma, Jammapes, Emmon, Emmaüs, etc. ; excepté dans les mots composés de la préposition *en*, alors le premier *m* se prononce encore comme *n* ; *emmaîner emmailloter*. Il garde aussi sa prononciation quand la syllabe suivante commence par un *n*, par exemple dans *amnistie, omnipotence, indemnité, gymnastique*. Il n'en est cependant pas de même du mot *automne*, ni de *danné, damnation, condamnation*, où le *m* ne se fait nullement sentir. || *Em* se rend par *ein* dans *sempiternel, Memphis, Sempronius, Bembo* et *semper-virens*, et dans quelques noms propres d'origine allemande ou hollandaise, tels que *A-Kempin, Nurenberg, Oldembourg, Rembrandt, Wartemberg*, etc.

— Dans le corps d'un mot et à la fin d'une syllabe, la lettre *m* prend la prononciation du *n*, comme dans *comblér, combiner, assembler, compagnie*.

— Dans la plupart des cas où le *m* se redouble, la voyelle précédente devient brève, comme dans *homme, femme* ; souvent aussi elle s'allonge (*flamme*), suivant l'effet ordinaire des consonnes doubles en français.

— La lettre *m* lorsqu'elle est muette, ne saurait entrer en liaison avec une voyelle suivante sans blesser l'harmonie du langage. Cette observation s'applique aux cinq terminaisons *am, em, im, om, um* ; on ne peut donc pas dire, même en poésie : *Adam-m-et Eve, la faim-m-et la soif, un essaim-m-enchanteur, le thym-m-et la violet-*

*te, un nom-m-illustre, un parfum-m-exquis*. Cette prononciation, que nous avons entendu employer par de beaux-esprits de province, est tout-à-fait fautive et ridicule.

— Le *m* figure un grand nombre d'abréviations. Dans le commerce, il désigne *marc* ou *monnaie* ; *M/C*, signifie *mon compte*. En architecture, *m.* veut dire *mètre*. Dans les tables astronomiques et les ouvrages de géographie, *M.* marque le *Midi*. Dans le style épistolaire, *M.* représente *monsieur* ; deux *MM.*, *messieurs*. Dans les ordonnances des médecins, *m.* est l'abréviation du mot latin *misce*, mêlangez, ou de *manipulus* qui veut dire *une poignée*. En terme de grammaire, *m.* signifie *masculin*. On écrit encore *m. à m.*, pour *mot à mot*, et *S. M.*, pour *Sa Majesté*.

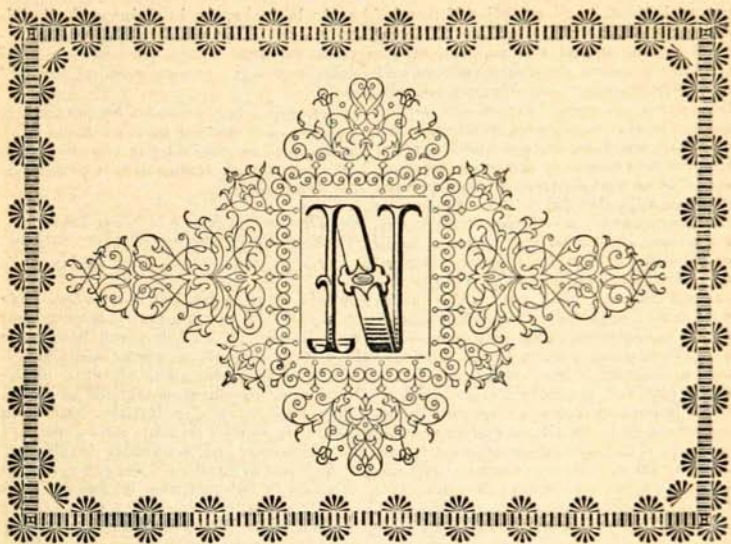
— Comme signe numéral, le *M* latin signifie *mille* ou deux fois *cent*. C'est à la fois un double *D* (*ID*) et l'initiale du mot *mille*. Surmonté d'un trait horizontal, *M* vaut un million.

— Sur les monnaies françaises, cette lettre indique qu'elles ont été frappées à l'hôtel de Toulouse.

— Dans les inscriptions latines, *M.* remplace les noms de *Marcus, Manlius, Mucius*, ou le titre de *magister* ; chez les modernes, *MA* signifie *magister artium*.

— En musique, *m* veut dire *memo*, moins, ou *meno*, main, ou *mezzo*, moyen, modéré.

**MA.** adj. poss. et pron. fém. dont le masc. est *mon*. *Ma mère. Ma sœur.*



**N** s. m. autrefois s. f. La onzième des consonnes et la quatorzième lettre de l'alphabet des langues néo-latines et germaniques. || Autrefois, lorsqu'on la nommait *enne*, cette lettre était du genre féminin ; mais aujourd'hui qu'on la nomme *ne*, ce nom est masculin.

—*N* est le signe de l'articulation *ne*, dans toutes les occasions où cette lettre commence la syllabe, comme dans *nous*, *none*, *nonagénaire*, *Nîmes*, *Ninive*, etc.

L'*N* au fond de mon nez s'enfuit en résonnant.  
(DE PIER.)

—Suivie d'une consonne autre que *n*, cette lettre prend le son nasal comme dans *entier*, *commencer*.

—Lorsqu'elle est redoublée, à l'exception des mots *ennemi*, *ennobli*, et de leurs

dérivés, elle n'a pas ordinairement le son nasal : *anneau*, *année*, se prononcent *ano*, *ané*. Cependant les deux *n* se font sentir dans *annales*, *annuler*, *convivence*, *inné*, *innombrable*, *innover*, etc., et quelques noms propres.

—*Solennel*, *hennir*, et son dérivé *hennissement*, se prononcent *so-la-nel*, *ha-nir*, *hanni-ce-man*.

—*N*, à la fin de la syllabe, est le signe orthographique de la nasalité de la voyelle précédente, comme dans *an*, *en*, *ban*, *bon*, *bien*, *lien*, *indice*, *onde*, *fondue*, *contondant*. Il faut seulement excepter les mots *hymen*, *amen*, *abdomen*, *Eden*, *gramen*, où cette finale conserve la prononciation naturelle.

—Dans plusieurs mots terminés par *n* ayant le son nasal, il arrive souvent que l'on fait entendre l'articulation *ne*, si le mot suivant commence par une voyelle ou

par un *h* muet. || Si un adjectif terminé par un *n* nasal se trouve immédiatement suivi du nom auquel il a rapport, et que ce nom commence par une voyelle ou un *h* muet, on prononce entre deux l'articulation *ne*: *bon ouvrage, ancien ami, certain auteur, vilain homme, vain appareil, un an, mon âme, ton honneur, son histoire*, etc. || On prononce encore de même *un, mon, ton, son*, s'ils ne sont séparés du nom que par d'autres adjectifs qui y ont rapport: *un excellent ouvrage, mon intime et fidèle ami, ton unique espérance, son entière et totale défaite*, etc. || Hors de là, on ne fait point entendre l'articulation *ne*, quoique le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* muet: *ce projet est vain et blâmable; ancien et respectable, un point de vue certain avec des moyens sûrs*, etc. || Le substantif *bien* a toujours le son nasal; mais l'adverbe *bien* fait entendre l'articulation *ne* après le son nasal, lorsqu'il est suivi immédiatement de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe qu'il modifie, lorsque cet adjectif, cet adverbe ou ce verbe commence par une voyelle ou par un *h* muet: *bien aise, bien honorable, bien utilement, bien écrire, bien entendre*, etc. || Si l'adverbe *bien* est suivi d'un autre mot que de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe qu'il modifie, la lettre *n* n'y est plus qu'un signe de nasalité: *il parlait bien à propos*. || Si la préposition en est suivie d'un complément qui commence par une voyelle ou par un *h* muet: *en homme, en Italie, en un moment, en arrivant*, etc. Si le complément commence par une consonne, en est nasal. || Si l'adverbe en est avant le verbe, et que ce verbe commence par une voyelle ou par un *h* muet, on prononce l'articulation *ne*: *vous en êtes assuré; en a-t-on parlé? nous en avons des nouvelles*, etc. Mais si l'adverbe en est après le verbe, il demeure purement nasal, malgré la voyelle suivante: *parlez-en au ministre, allez-vous-en au jardin*, etc. || On, avant le verbe dans les propositions positives, fait entendre l'articulation: *on aime, on honorera, on a dit, on eût pensé, on y travaille, on en revient, on y a réfléchi*, etc. Dans les phrases interrogatives, on étant

après le verbe, ou du moins après l'auxiliaire, est purement nasal, malgré les voyelles suivantes: *a-t-on eu soin? est-on ici pour longtemps? en aurait-on été assuré?* etc.

—Lorsque la consonne *n* est placée à la fin d'un mot qui est suivi lui-même d'un autre mot commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré, comme dans le premier de ces deux vers :

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

(RACINE.)

doit-on, dans ce cas, lier le *n* de *frein* avec la voyelle qui suit, ou faut-il le prononcer sans liaison? || Si l'on prend pour loi le sentiment de quelques poètes qui s'imaginent voir un hiatus où il n'y en a réellement pas, on admettra toujours la liaison du *n* avec la voyelle initiale. Mais, au contraire, si on s'en rapporte à l'usage et aux décisions de l'Académie, de d'Olivet et de l'auteur du *Manuel des étrangers*, on rejettera la liaison toutes les fois que l'esprit et l'oreille permettront de s'arrêter un peu après la voyelle nasale; car, dès qu'il y a repos, il ne peut y avoir de bâillement, d'hiatus. Or, dans ces vers: Celui qui met un frein à la fureur des flots, le sens autorise un léger repos après le mot *frein*; il ne faut donc pas faire de liaison. Il y a là un sens commencé qui permet de respirer, et qui par conséquent rejette la liaison. || C'est d'après cette règle que l'on prononce sans nasalité, en liant le *n* final avec la voyelle initiale: *un vain espoir, on est ici comme chez soi*, parce que les mots *vain* et *un* n'offrent rien à l'esprit qui puisse l'arrêter, et qui permette au lecteur de prendre haleine. || Mais ici la difficulté semble se compliquer: *vain espoir, on est ici, doivent-ils se prononcer comme s'il y avait: vai-nespoir, o-est ici, ou vain-nespoir, on-n'est ici?* L'abbé Dangeau, et, après lui, quelques autres grammairiens, soutiennent que dans ces circonstances, on doit nécessairement introduire un *n* entre la nasale et la voyelle initiale. Le ridicule

de cette prononciation aurait suffi pour faire tomber le système de Dangeau, quand bien même ce système n'aurait pas été tout à fait contraire à la marche que suivent les syllabes dans leur formation. En effet, toute syllabe se termine naturellement par une voyelle. On ne déroge à cette règle que lorsqu'il y a impossibilité d'y obéir, et cela arrive dans *respect, martyr*, et dans tous les cas où, quand la voix est émise, l'articulation ne trouve pas une voix qu'elle puisse saisir et modifier. Que l'obstacle soit levé, qu'après la consonne il n'y ait pas une autre consonne, on dira *ma-ri, ty-rien*; ou qu'il y ait deux consonnes qui s'unissent facilement, on dira encore *oubli, qua-tri-è-me*. Il résulte de là que la consonne quitte sa syllabe énoncée pour s'unir à la voyelle qui suit, et sans laquelle elle ne pouvait exister. Or, dans *vain espoir, on est ici*, je prononce *vai, o*, et la syllabe étant énoncée, le *n* appartient à la voyelle qui suit : *vai-nespoir, o-est ici*; c'est ainsi qu'il faut prononcer.

—Jamais les mots en *an* ne doivent se lier avec les voyelles qui les suivent. Ainsi, au lieu de dire un *courtisan nadroit*, un *ouraga naffreux*, il faut prononcer sans liaison, un *courtisan adroit*, un *ouragan affreux*. || Même règle pour les mots terminés en *ean*, comme *Océan*, et en *ein*, comme *dessein*; il y a quelques exceptions en faveur du mot *plein*. || Sauf bien peu d'exceptions, que l'usage peut faire connaître, il n'y a point de liaison après les substantifs terminés en *en, ein, in, ion, oin, ouin, on*. || La finale *un* est une de celles qui comportent le plus de difficultés, et dont la prononciation éprouve le plus de contradictions. Les uns font la liaison, les autres la réprovent. Ce qui n'est contesté par personne, c'est que les noms de ville comme *Autun, Verdun*, etc., ne souffrent point de liaison, et que le mot *un* ne se lie jamais devant *ouï, huit, onzième*.

—Réuni au *g*, le *n* forme une articulation particulière : *digne, magnifique*, etc. Dans quelques mots peu usités les deux lettres se prononcent : *agnus, gnome, gnostique*, etc. Enfin, dans quelques noms pro-

pres, le *g* est entièrement muet, le *n* seul se prononce : *Clugny, Regnaud, Regnard*.

—Ent dans les troisièmes personnes plurielles des verbes est entièrement muet : *ils aiment, ils aimaient, ils aimeraient*, etc.

—La consonne *n* est considérée tantôt comme liquide ou linguale et tantôt comme nasale. Dans tous les cas, elle appartient en même temps aux dentales; c'est la liquide ou la nasale de cet ordre. || Comme dentale, *n* est souvent attiré dans la formation et la dérivation des mots, par les autres consonnes de cet ordre *d, t* ainsi que par le *g*. C'est ainsi que du latin *genere* on a formé le français *genre*. || Comme liquide, *n* se change en *l* et en *r* devant un *l* ou un *r*: *illégitime, irréprouvable*, ont été formés de *in*, privatif, et de *légitime, reprochable*. || Comme nasale, *n* se permute avec *m* devant *m, b, p*.

—La lettre *n*, dans la langue espagnole, est souvent surmontée d'un signe nommé *tilde* ( $\tilde{n}$ ), qui en fait un *n* mouillé, dont l'articulation est semblable à celle de notre *gn*, dans *ignorance*. Le *tilde* se conserve quelquefois dans les noms propres d'hommes ou de lieux tirés de la langue espagnole. Le *n* ainsi marqué s'appelle un *tildé*. || Dans les manuscrits, les anciennes éditions latines, et quelquefois dans l'écriture courante, la lettre *n* était remplacée par un trait mis sur la voyelle précédente. On écrivait *amas* pour *amans*; *aisemet* pour *aisément*.

—Dans les manuscrits et sur les monuments latins, *n* est le signe abrégé de mots *natus, nepos, niger, nobilis, nomine, novum, nullum, numerator, numero, numine, numini, nummus*, et des noms propres *Nepotinus, Nonius* et *Numerius*. || Dans les manuscrits latins, cette lettre signifiait encore *nomen*, nom, ou *nominetur*, qu'on le nomme. || Surmonté d'une ligne horizontale,  $\bar{n}$ , dans les inscriptions, signifie *notione, navate, nostræ, nostri, numero, numerus*. || Dans les fastes et les calendriers romains, *n* signifie *nonas* ou *nonis*: IV N, *quarto die ante nonas*, le quatrième jour avant les nones; P N, *pridie nonas*, la veille des nones; N, *nonis*,

le jour des nones. || N signifiait encore *nefastus dies*, et marquait dans le calendrier les jours néfastes : N P, *nefastus prima parte die*, indiquait qu'on ne pouvait rendre la justice pendant la première partie du jour. || N. L. Abréviation des mots *non liquet*. Les juges l'écrivaient sur leurs tablettes de suffrages quand la culpabilité du prévenu ne leur paraissait pas démontrée, et qu'ils demandaient une nouvelle instruction. || N. L. Abréviation des mots *nouvelle lune*.

—Gramm. N signifie Neutre, soit en parlant de l'espèce des verbes, soit pour indiquer le genre des substantifs grecs et latins.

—Astron. et mar. Marque le nord, ou signifie qui est au nord. N.-E., nord-est ; N.-O., nord-ouest ; N.-N.-E., nord-nord-est, etc.

—N, dans les ordonnances des anciens médecins, signifiait *numero*, au nombre de. *Ether gouttes n° xx*, signifie 20 gouttes d'éther.

Chim. N désigne le nitre ou le nitrogène.

—N. ou N. B., *nota ou nota bene*, s'écrit en tête d'une remarque, d'une note. || N° signifie numéro, et se place devant un numéro d'ordre. || N/C signifie notre compte. || N.-D. veut dire Notre-Dame.

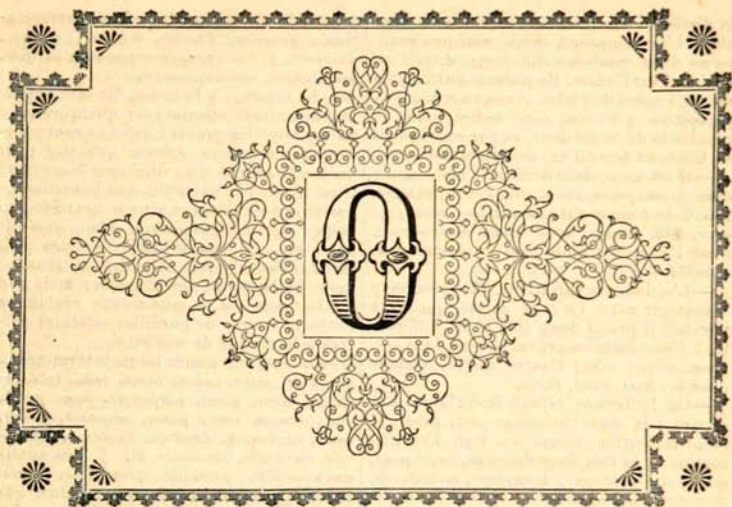
—N s'emploie dans des actes, des récéits, pour tenir la place du nom d'une personne qui est inconnue, ou que l'on ne veut pas désigner, ou enfin d'un nom que le lecteur devra remplacer.


—N, simple ou surmonté d'une couronne sur les monnaies et les ornements de l'Empire français, signifie Napoléon.

N, comme signe d'ordre désigne le quatorzième objet d'une série, etc.

—N, dans les chiffres employés au moyen âge, était, suivant les uns, le signe numérique de 90, et, suivant d'autres, de 900. Surmontés d'un trait horizontal ( $\overline{N}$ ), cette lettre valait, selon le premier système, 90,000, et, selon le second, 900,000. C'est à tort qu'on a dit qu'elle valait 9,000.

—N est la marque de l'ancienne monnaie de Montpellier.



 s. m. Quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles. Un grand O. Un petit o. Un o majuscule, gothique. Un o bien fait, mal fait. J'ai connu une jeune personne qui faisait incessamment des o grands et petits, des o de toutes les tailles, des o les uns dans les autres, et toujours tracés à rebours. (J.-J. Rouss.) L'o donne de la majesté à tous les mots, en les rendant plus sonores. (B. de St-P.) Quant à l'o, je suis porté à croire qu'il doit sa forme à celle du soleil, d'autant que le son qu'il exprime est dans toutes les langues le sentiment de l'admiration. (Id.) L'o demande que la langue s'abaisse et que les lèvres se serrent. (Buff.)

La bouche s'arrondit lorsque l'O doit éclorre...  
 Ce signe, de l'organe image circulaire;  
 Transmis sur le papier, peint l'orbe de la terre.  
 (Puis.)

—Le son de l'o est le plus plein et pour ainsi dire le plus rond de tous les sons que

l'homme puisse former. Il n'en est point sur lequel le volume de la voix se déploie avec plus d'étendue et de plénitude. Le cercle, image de la rondeur pour ne pas dire la rondeur elle-même, s'offre donc naturellement ici pour désigner un pareil son, avec lequel il a tant d'analogie. Il devient en ce genre un signe parlant dont la valeur ne peut être équivoque, rien n'étant plus propre que la rondeur physique à dépeindre la rondeur morale. Mais quoique la figure de l'O atteigne son but à cet égard, et qu'il semble qu'on ne puisse rien imaginer de mieux, cependant ce n'est pas le seul rapport sous lequel on puisse l'envisager. Il en est un second plus expressif encore, et plus analogue au son qu'il désigne : c'est celui d'une boule ou d'un globe, qui nous offre également la forme de ce caractère. L'esquisse d'une boule sur le papier se réduit en effet à une simple ligne circulaire qui, à la vue, se confond avec celle d'un cercle ; mais cela n'empêche pas qu'on ne

la distingue aisément, selon les circonstances. L'O comprend donc sous une seule forme deux symboles différents, dont l'un enchérit sur l'autre. En passant de l'état de cercle à celui de globe, il acquiert toute la perfection possible, c'est-à-dire toute la plénitude de la rondeur, et par conséquent un nouveau degré d'expression et d'énergie.

—O est muet dans différents mots. Ainsi dans *Laon, paon, faon, œur, cœur*, etc., on prononce comme s'il y avait *Laa, paan, faan, œur*, etc.; mais dans *taon, Saint-Laon*, c'est l'a qu'on élide; on prononce *ton, Saint-Lon*.

—L'o, dans ses variations, offre beaucoup d'analogie avec l'a; de même que cette voyelle, il prend deux inflexions différentes: l'une forte ou grave, comme dans *pot, pose, chose, côte*; l'autre douce, comme dans *or, hors, bord, force*.

—On le trouve répété jusqu'à trois et quatre fois dans le même mot, sans que cette répétition blesse en rien l'oreille, comme on le voit dans *économe, astronome, monopole, protocole, horoscope, monocorde, monotone, orthodoxe*.

—L'o marqué de l'accent circonflexe est toujours grave: *côte, hôte, apôtre, le nôtre, le vôtre, Ancône, trône, cône, prône, Rhône, Saône, Brantôme, la Drôme, dôme, fantôme, Jérôme, symptôme, tôle, contrôle*, etc. || Il n'y a d'exception de cette règle que *aumône, hôtel, hôtellerie, rôti, prévôtal, hôpital, Pentecôte*, et leurs dérivés. L'inattention des orthographistes a laissé sur l'o aigu de ces mots le signe de la gravité.

—L'o sans accent est grave à la fin des mots, pourvu qu'aucune consonne ne se fasse entendre à la suite; tels sont *écho, duo, numéro, lotto, domino, Jéricho, croc, escroc, sirop, galop, abricot, lot, pot*, qu'il faut lire *e-kô du-ô, numé-rô*, etc. On excepte *trop*, qui se prononce avec l'o doux, bien que le *p* ne se fasse sentir qu'à la liaison.

—Il est également grave dans tous les noms en *os*, que le *s* final se fasse ou ne se fasse pas sentir, comme dans *dos, gros, os, repos, Albinos, Délos, pathos, Patmos, Samos, Andros, Paros, Minos, rhinocéros*, etc.

|| Les dérivés suivent la même prononciation: *grossier, dossier, adosser, reposer, déosser*. || On excepte cependant *ossifier, ossification, osseur, osselet*.

—Le langage à la mode, dit M<sup>me</sup> Sophie Dupuis, altère chaque jour quelques-unes de nos voyelles graves; elles ne sont pourtant pas en assez grande quantité pour qu'il soit permis d'en diminuer le nombre. C'est ainsi, par exemple, que beaucoup de personnes s'habituent à prononcer avec l'o doux: *mérinos, rhinocéros, dôme, drôle, je pose*, etc., altération qui s'étendra plus tard, si l'on n'y fait attention, à tous les mots de la même terminaison; mais une oreille délicate et musicienne réclamera toujours contre de pareilles atteintes portées à la variété de nos sons.

—L'o est grave dans les mots terminés en *ose, oser, osier, otion, osité*, tels que *chase, alose, glose, couperose, pose, prose, rose, rosier, oser, poser, imposer, gosier, osier, explosion, émotion, dévotion, animosité, curiosité, sinuosité*, etc. || Les analogues *oseille, grosseille, groseillier, rosée*, suivent la même prononciation, ainsi que les dérivés des terminaisons *ose, oser, osier*, pourvu que le *s* doux s'y retrouve, excepté *prosaïque*.

—L'o prend l'intonation douce ou ordinaire lorsqu'il est placé devant la lettre *r*, comme dans *or, hornis, horloge, horoscope, dorer, forger, mort, mortel, fortune*, etc.

—L'o est également doux lorsqu'il est suivi d'une consonne finale articulée autre que le *s*; tels sont *mol, bémol, fol, roc, Espagnol, Job, Médoc, Languedoc, dot*, et leurs dérivés.

—Enfin l'o est doux dans les dérivés de *numéro, croc, escroc, sirop, galop, abricot, sot, pot*, etc., tels que *numéroter, escroquer, galoper, abricotier, sottise, poterie*, etc.

—Il en est de même quand l'o est appuyé sur une consonne articulée, soit médiale, soit finale, comme dans *coction, décoction, adoption*, etc. D'après ce principe, les composés *pot-au-feu, pot-au-lait, pot-à-l'eau, croc-en-jambe*, et tous les composés du même genre, prennent l'o doux.

—L'o suivi de l'a est toujours doux, et



—Liturg. Nom donné à sept ou neuf antiennes chantées par l'Eglise romaine pendant l'Avent, sept ou neuf jours avant Noël ; appelées ainsi de ce qu'elles commencent toutes par l'exclamation O.

—Math. Caractère ou figure numérique qu'on appelle zéro. Il faut deux 0 après 5 pour faire 500.

—Prov. et fig. *C'est un o en chiffres.* Se dit d'un homme qu'on regarde comme inutile, qui n'est propre à rien. On l'exprime plutôt en lettre, et l'on dit c'est un zéro, c'est un vrai zéro.

—Math. Un petit o placé après un chiffre et au-dessus de la ligne signifie degré, en parlant d'une échelle ou d'un cercle. *Il a gelé aujourd'hui à 15°.* A quinze degrés.

—Monn. Marque des monnaies frappées à Riom.

—Mus. anc. Dans la musique ancienne, cette lettre est ce qu'on appelait Temps parfait. Le temps parfait se marquait quelquefois par un O simple, quelquefois pointé en dedans. (Castil-Blaz.)

—Prov. *Rond comme l'o du Giotto.* Se dit d'une figure parfaitement ronde.

ô. Interjection qui sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme. Il est toujours surmonté de l'accent circonflexe ; mais il ne prend jamais immédiatement après lui le signe interjectif.

—S'emploie surtout devant le vocatif, et il sert à exprimer le cri de l'exclamation. *O mon fils !*

—Exprime un sentiment d'admiration, de surprise. *O mère ! O femme ! O reine ! O résolution étonnante ! O membres tendres et délicats, si souvent couchés sur la dure ! (Boss.)*

—Exprime la satisfaction, la joie. *O richesse vraiment précieuse ! O mon fils ! O ma joie ! O jour heureux pour moi ! O d'un état penchant l'inespéré secours ! (Corn.)*

—Exprime un sentiment d'effroi. *O nuit effroyable ! O terreur ! O trahison ! O jour affreux ! hélas ! tout fut englouti. (B. de St-P.)*

*O terrible ouragan ! Suspendez vos fureurs : O campagne ! ô nature ! ô théâtre d'horreurs ! Quoi ! d'un père adoré l'univers est l'ouvrage ! Il chérit ses enfants, et voilà leur partage. (St-Lambert.)*

—Exprime un sentiment de douleur, de regret. *O siècle ! O temps ! O mœurs ! Mais ô coup funeste pour la princesse Anne ! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail. (Boss.) O tristesse ! ô regrets ! ô jours de mon enfance ! (Bertin.)*

*O sommets de Taygète, ô rives du Pénée, De la sombre Tempé vallons silencieux, O campagne d'Athènes, ô Grèce infortunée, Où tout pour t'affraichir tes guerriers et tes [dieux ? (C. DELAVIGNE.)*

—Exprime un désir, un vœu. *O si je pouvais, etc. O que ne suis-je son maître. O fille plus belle que le premier songe de l'époux ! ô ma bien-aimée ! ose suivre mes pas. (Chateaubriand.) O vérité ! ô lumière ! ô vie ! quand vous verrai-je ? (Boss.)*

*O que le ciel, soigneux de notre poésie, Grand roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie. (BOILEAU.)*

—Exprime le reproche. *O le malheureux, d'avoir fait une si méchante action. (Boss.)*

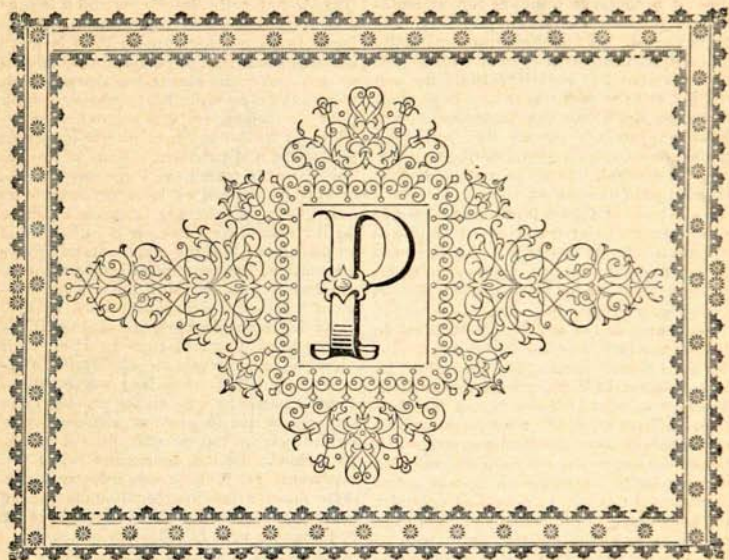
—On le trouve quelquefois répété. *O, ô, ô, oh ! étourdi que je suis ! (Beaumarch.) O, ô, oh ! aye de moi ! (Id.) A, a, ô, oh ! damné brutal. (Id.)*

—Peut être suivi de ça.

*O ça, je suis ravi de vous voir tous ensemble, Parlons de bonne foi sur ce qui nous rassemble. (BOURSAULT.)*

—Syn. comp. ô ! oh ! Ces deux interjections mesquent également un sentiment d'admiration, d'exaltation ; mais ô, plus grave, tient à une émotion plus profonde ; il sert aussi dans l'apostrophe oratoire. Tous les lexicographes, les grammairiens et les typographes semblent confondre et emploient indistinctement ô et oh !

—Mar. Signal donné par plusieurs marins, de faire effort ensemble. *O ! saille ! O ! hisse ! etc.*



**P**s. m. (pr. *pé* : autrefois *pe*). Seizième lettre de notre alphabet, et la douzième des consonnes. Dans les langues néo-latines et germaniques, le *p* est la plus forte des consonnes labiales. Un grand *P*. Un petit *p*.

—*P* initial se prononce toujours, soit devant les voyelles, soit devant les consonnes, comme dans *page*, *psaume*, *psalmiste*. Il faut en excepter le *p* suivi immédiatement d'un *h*.

—Dans le corps d'un mot, il conserve également le son qui lui est propre, excepté quand il est suivi d'un *h*. Il se fait sentir dans *impie*, *inepte*, *adoption*, *capiteux*, *baptismal*, *septembre*, *septimère*, *reptile*, *aptitude*, *septuagésime*, *contempteur*, *excepté*, *symptôme*, *exception*, *exemption*, *dompter*, *domptable*, *indomptable*, *rédempteur*, *redemption*, etc.

—Mais il reste muet dans *baptême*, *baptistaire*, *baptiser*, *exempt*, *exempter*, *compte*, *escompte*, *prompt*, *promptitude*, *sculpture*, *sculpteur*, *sept*, *septième*, *Baptiste*, *St-Jean-Baptiste*, *dompter*, et en général dans la plupart des mots où il se trouve deux consonnes.

—Le *p* final ne se prononce pas dans *camp*, *champ*, *sirop*, *loup*, *drap*, *sept* et ses dérivés ; mais il se prononce dans *Alep*, *Gap*, *jalap*, *cap*, *laps*, *relaps*, *rapt*, *hanap*, *jalep*, *salep*, *concept*, *cep* pris isolément, etc.

—*P* final se prononce dans *beaucoup* et *trop*, suivis d'une voyelle. 'Il a beaucoup étudié. Il est trop entêté. || S'il n'est pas suivi d'une voyelle, on ne le fait pas sentir.

—Le *p* de *coup* se prononce aussi dans le discours soutenu lorsqu'il est suivi d'une voyelle. Coup inattendu. Coup extraordinaire.

—Le *p* conserve toujours son articulation propre dans la liaison ; son effet dans ce cas est de se détacher entièrement du mot auquel il appartient pour aller se réunir fortement à la voyelle initiale du mot suivant et faire corps avec lui. Cependant sa liaison souffre des exceptions assez nombreuses ; elle n'a jamais lieu après les mots : *camp, champ, drap, loup, etc.*

—En général, lorsque le *p* est redoublé, on n'en prononce qu'un.

—Le *p* suivi d'un *h* forme une consonne composée dont l'articulation est simple et répond à celle de la lettre *f*. Le *ph* se fait sentir partout, comme dans *philosophe, pharmacie, œsophage* ; prononcez : *filosofe, farmacie, œsophage*.

—Comme de l'A se forme le B, ainsi du B se forme le P, par une dérivation fondée sur les organes mêmes de la parole. De l'explication du B dépend donc celle du P. Telle est en effet l'affinité de ces deux lettres, qu'elles semblent n'en faire qu'une, sous quelque aspect qu'on les envisage. Le même organe sert à les proférer, elles en exigent la même disposition et le même mouvement ; le son qu'elles font entendre est pour ainsi dire le même ; enfin elles se partagent la même figure. Cette ressemblance n'est cependant pas si parfaite que leurs signes représentatifs ne doivent avoir quelque différence. Le même organe, il est vrai, sert à les prononcer, mais son action varie. Si la disposition en est la même, chaque partie néanmoins ne coopère pas également ; la lèvres supérieure a plus de part à la production du P, et l'inférieure à celle du B. Leur son est à peu près le même, mais il est plus ferme dans le premier, plus faible et plus doux dans le second. Par là s'explique comme de soi-même l'usage d'écrire *P* au lieu de *B*, partageant ce dernier en deux parties, pour en faire deux caractères différents, c'est-à-dire un *b* et un *p*, qui rapprochés, et réunis ensemble, forment un *B* parfait, dont ils ne sont que les démembrements. Ces deux caractères n'en faisant proprement qu'un, comme les deux lèvres ne forment qu'une seule et même bouche, on les a donc dis-

tingués par celle des lèvres qui a le plus d'influence dans leur production, en assignant la lèvres supérieure au P, et la lèvres inférieure au B. Si ce dernier est le seul en possession de réunir les deux lèvres, c'est que leur simple rapprochement suffit pour le former, qu'il n'en exige aucun effort, et qu'à cet égard elles concourent également à le produire. Dans le P, elles agissent plus fortement l'une sur l'autre, et surtout celle d'en haut sur celle d'en bas. Ce n'est que par là que le P diffère du B ; c'est donc aussi par là qu'il fallait en distinguer le signe représentatif. Cette distinction, incompatible avec la peinture des deux lèvres, le réduit donc nécessairement à celle des deux qui lui est propre. Cette différence d'expression de la part des lèvres dans l'articulation du P et du B n'est pas la seule raison qu'on puisse alléguer de la différence de leur configuration. Il n'est personne qui, en les proférant, ne s'aperçoive que le premier domine sur le second, par un ton de voix plus ferme et plus élevé. Le P a donc pour lui le son supérieur, et le B le son inférieur. La lèvres supérieure appartenait donc encore ici naturellement au P, et l'inférieure au B, lorsqu'on veut la réduire à une seule.

Observez bien le P : vous verrez aisément Que ce signe du B n'est qu'un démembrement. (\*\*\*)

—Ant. rom. Chez les Romains, le P était une lettre numérale qui, comme le C, valait 100 ; d'autres prétendent qu'il valait 400. Surmonté d'une barre horizontale, P, il valait 400,000.

—En français, devant les noms modernes, P est pour *Paul, Pierre, etc.* || *Père*, en parlant des religieux. Le P. Ravignan. || Il se met souvent pour Patriarche. P. C. Patriarche de Constantinople. || Il s'est employé pour Prétendu. P. R. Prétendu réformé. || Il veut dire quelquefois Propriété. P. A. Propriété assurée. || Dans les calendriers républicains, cette lettre indique *primidi*, ou le premier jour de la décade.

—Mus. P, par abréviation, signifie *piano*, doux, doucement ; PP, *più piano*, plus

doucement ; PPP, *pianissimo*, très doucement.

—Banq. et comm. P signifie *protêt* ou *protêté* ; A. P., à *protester* ; A. S. P., *accepté sous protêt* ; A. S. P. C., *accepté sous protêt pour mettre à compte* ; P.  $\frac{1}{10}$ , *pour cent* ; P.  $\frac{100}{1000}$ , *pour mille*.

—Typog. P indiquait la seizième feuille d'un livre.

—Métrol. P, abréviation de *ped* et de *pouce*. Lorsqu'il est capital, il signifie *ped*, et *pouce* lorsqu'il est minuscule. Quelque-

fois aussi on écrit *ped*, *pi.*, et *pouce*, *pö.*

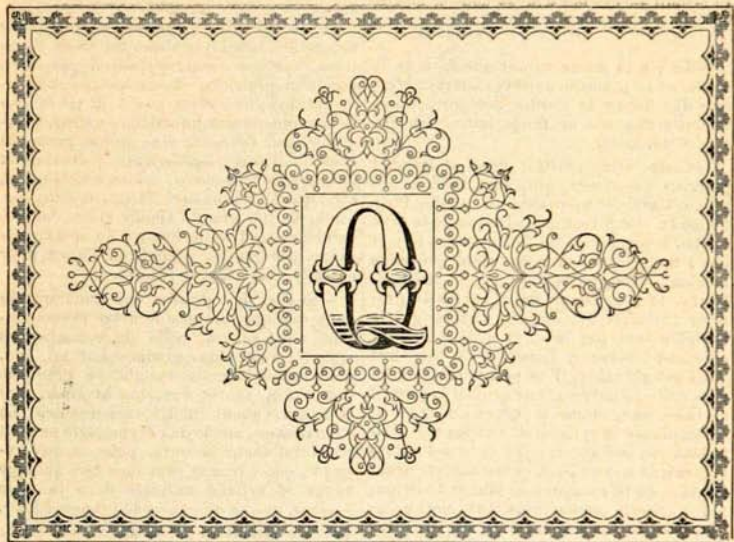
—Numism. P était le caractère qui distinguait la monnaie frappée à Dijon.

—Pharm. P. est l'abréviation de *pugilum*, pincée, et souvent celle de *pars*, partie.

—Versif. Le *p* non suivi d'un *s* ne rime qu'avec lui-même ; ainsi *camp* ne rime pas avec *imposant*, *coup* avec *tout*, etc.

—*Ph* et *f* riment fort bien entre eux ; ainsi *philosophe* s'unira avec *étouffe*, *philosophie* à *il sacrifie*, *Joseph* à *chef*, *syphon* à *carafon*, *apocryphe* à *griffe*, *Morphée* à *fée*.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



**Q** s. m. La dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième des consonnes, dans toutes les langues néo-latines et germaniques qui ont tiré leur alphabet de celui des Latins. Cette lettre ne se trouve ni dans l'alphabet slavon, ni dans l'alphabet sanscrit, ni dans celui des Celtes. On la nomme *qu* ou *ku*, suivant l'ancienne appellation, et *que* ou *ke*, suivant la nouvelle.

—Le *Q*, équivalent du *C* ou du *K*, et représentatif de la même articulation, est aussi dessiné d'après le même modèle, c'est-à-dire d'après l'organe auquel il appartient, mais considéré sous un aspect différent. La racine de la langue, dans la production de ce triple élément, s'élève et se gonfle, tandis que sa pointe s'allonge dans le bas de la bouche, deux opérations que la forme du *Q* représente exactement.

En effet, la partie supérieure de ce caractère, consistant en un rond qui paraît s'enfler, n'est-elle pas une image naturelle de ce gonflement de la langue ? La queue qui descend au-dessous n'est-elle pas également une imitation fidèle de la pointe de cet organe ? La ressemblance de la copie avec son modèle est donc aussi sensible qu'elle peut l'être dans ce genre de représentation. Il en est de la forme du *Q* comme de celle du *C*, c'est-à-dire qu'elle se borne aussi à l'esquisse du principal des deux organes dont il dépend, sans aucun rapport au palais.

Le *Q* traînant sa queue, et querellant tout bas,  
Vient s'attacher à l'*U* qu'à chaque instant il  
[choque,  
Et sur le ton du *K* calque son ton baroque.

(DE PIIS)

Le Q, rival du C, cherche querelle au K.  
Et maudit quelquefois dans sa douleur amère,  
Celui qui le premier du néant ἔκλυμα.  
(ΑΝΟΥΜΕ.)

—Le *q* a la même valeur que le *k* et le *c* dur, et se permute avec ces lettres; c'est une des fortes de l'ordre des gutturales, quoique Beauzée la range parmi les linguales-dentales.

—Cette lettre existait dans l'alphabet primitif des Grecs, qui, sous le nom de *coppa*, l'avaient emprunté au qof des Phéniciens; elle y tenait sa place entre le *pi* et le *rho*, comme chez les Latins entre le *p* et le *r*; mais le *coppa* n'est resté que dans la numération, où il vaut 90. || Au contraire, le *q* ne faisait point partie du premier alphabet des anciens Latins, qui le remplaçaient par le *c*, et qui écrivaient *oblicuus, locuuntur*. Lorsqu'il fut introduit dans cet alphabet, il ne prit point d'abord à sa suite la lettre *u*, parce qu'il la portait en lui-même, comme *k* porte *a*. *Q* servit à remplacer la syllabe *cu*; et les uns écrivaient *qis, qid qæret, aqæ*, ce que d'autres écrivaient encore *cuis, cuid, cuæret, acuæ*. L'usage de la consonne *q*, sans *u* additionnel, s'étendit même jusqu'aux mots *pecunia, mecum* (*peqnia, meqm*), où le *c* a reparu depuis. Les Osques ne l'admirent point, et le remplaçaient toujours par *kv*: ils écrivaient *kvaistur*, mais de droite à gauche, pour *quæstor*. Le *q* a été employé aussi en latin, mais dans des temps comparativement modernes, avec *o* au lieu de *u*; car on trouve dans les Pendectes florentines *qoeppe* et *coeppe* pour *quippe*.

—Dans le vieux langage français, *q* s'est mis quelquefois au commencement du mot sans être suivi de la lettre *u*.

—*Q* ne s'écrit jamais aujourd'hui sans être suivi d'un *u*, si ce n'est dans quelques mots où il est final, tels que *coq, cinq*, et dans quelques noms propres.

—Les orientalistes emploient maintenant le *q* sans *u*, dans la transcription des mots arabes où il représente le qof. Cette orthographe est particulièrement en usage chez plusieurs géographes, qui écrivent Qobayl

pour Cobaïl, Qoul-Oughly pour Koulougli, etc.

—L'*u* qui suit *q* se prononce quelquefois comme *ou*, ainsi que dans les mots *aquatique, équateur, quadragénaire, qua*, etc., que l'on prononce *akouatique, ékouateur, kouadragénaire, koua*, etc. || Il ne se prononce que comme un *u* dans *questeur, quinquagésime, équestre*, etc., qu'on prononce *kuesteur, kuinkouagesime*, etc. || Il est muet dans *qualité, querelle, quittance, quotité*, etc., que l'on prononce *kalité, kerelle, kittance, kotité*, etc. || Quelquefois, dans le même mot, il se prononce de deux manières différentes, comme on l'a vu pour *aquatique* et *quinquagénaire*.

—Si l'on doit désirer une amélioration dans quelques usages de notre prononciation, c'est surtout celle qui concerne les mots si nombreux commençant en *qua*, dans lesquels cette syllabe se prononce tantôt *ka*, tantôt *kua*, tantôt *koua*, tout cela sans aucun motif raisonnable. La connaissance même de l'étymologie ne peut être ici d'aucun secours, puisque, par exemple, *quereliton* se prononce *ker*, quoique ayant sa syllabe radicale dans le latin *quercus*, et que *querquère* se prononce *kuer*, quoique venant du grec *χαρχαίρω*. Si du moins on était fixé sur ceux de ces mots où ces syllabes ont tel ou tel son; si les auteurs étaient d'accord, l'inconvénient serait bien moindre; mais rien n'est plus vague que les indications données par les dictionnaires. Ajoutez à cela qu'ils ne donnent qu'une petite partie de ces mots, et la plupart du temps sans indiquer la prononciation. Que faire pour sortir de ce dédale? Qui suivre? On peut remarquer que la prononciation *koua* a deux avantages: d'abord celui de conserver l'analogie avec les sons latins, ensuite d'indiquer presque sûrement l'orthographe initiale des mots en *qua*; que d'ailleurs le nombre des mots où cette syllabe se prononce *koua* reste beaucoup plus grand que ceux où elle sonne *ka*. Donc, quand il y a choix, il faut préférer la première de ces prononciations, la prononciation contraire pou-

vant faire supposer que les mots sont écrits par *ca*. Disons-en autant pour l'initiale *qui*, dans laquelle, si nous faisons sonner l'*u*, nous indiquons nécessairement l'orthographe. Cela convient donc aussi surtout dans les mots scientifiques ou peu usités. C'est assez dire qu'il vaut mieux prononcer *kuidiri*, *kuibus*, *kuia* que *kiddiri*, *kibus*, *kia*; mais est-il tolérable de prononcer *inkiet* et *kuiet*, *inkieltude* et *kuieltude*, *kuiétisme* et *kiétisme*, *katerne* et *kouaternaire* ?

—Il s'éleva autrefois entre les docteurs de Sorbonne et le célèbre grammairien Ramus une dispute très-vive au sujet du *k* et du *q*. La Faculté de théologie soutenait que dans les mots latins *quoniam*, *quisquis*, *quamquam*, on devait prononcer *koniam*, *kiskis*, *kumkam*. Ramus soutenait que ces mots devaient se prononcer comme ils s'écrivent. Un jeune ecclésiastique, convaincu par les raisonnements de ce dernier, affecta, dans une thèse qu'il soutenait de prononcer *quisquis* et *quamquam*, comme on prononce encore aujourd'hui. La Sorbonne offensée punit la témérité du jeune licencié en le privant d'un bénéfice dont il était pourvu. Le jeune abbé en appela au Parlement. Les docteurs de Sorbonne osèrent y comparaître, et, mêlant l'absurde au ridicule, ils soutinrent qu'on ne pouvait maintenir la prononciation de la lettre *q* sans attaquer les fondements de la religion. Ramus intervint pour le jeune bénéficié, ainsi que pour les *quisquis* et les *quamquam*. Un arrêt maintint l'ecclésiastique dans la jouissance de son bénéfice, et renvoya aux grammairiens à décider de la préférence entre le *k* et le *q*.

—*Q* final se prononce comme *k*, excepté

dans le mot *cinq*, lorsqu'il est suivi immédiatement d'un substantif commençant par une consonne; *cinq cavaliers*, *cinq garçons*, se prononce *cin cavaliers*, *cin garçons*. || Dans les autres cas, le *q* se prononce. *Cinq ans*, *trois et deux font cinq*, *cinq pour cent*.

—Le *q* suivi d'un mot commençant par une voyelle se lie sans exception et prend l'articulation du *k*. *Coq-à-l'âne*, *cinq hommes*. Prononcez *ko-kà-l'âne*, *cin komes*.

—Le *q* ne se double jamais.

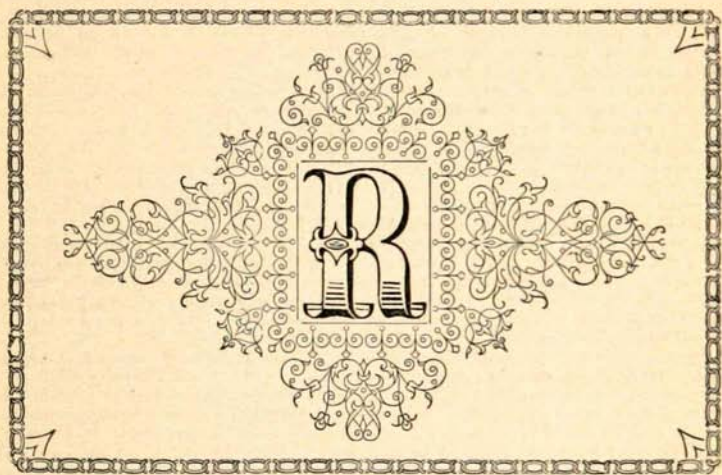
—Cette lettre a pour analogues le *c* et le *k*; ainsi *coq* rimera avec *soc*, *estoc*, *saint Roch*, *Cook*, *zinc* avec *cinq*, etc.

—Pris comme abréviation, *Q* remplace certains mots qui commencent par cette consonne. || Dans les inscriptions latines, il tient lieu des noms propres: *Quiritus*, *Quintus*, *Quintius* et quelquefois *Quintilianus*; ou des mots *quæstor*, *quirites*, *que*, *qui*, *quæ*, *quod*, *quando*, et plus rarement *quadratus*, *quartus*. || *QQ* signifiait *quinquennialis*. || *Q* dans les ordonnances des médecins, signifiait *quantité*. *QS*, *quantité* suffisante. || Dans le calendrier républicain, il marque *quartidi* et *quintidi*; mais, pour distinguer ces deux jours entre eux, on écrit plus ordinairement *qua* et *qui*.

—Comme signe d'ordre, *Q* indique le dix-septième objet d'une série, la dix-septième place, etc. || Dans les lettres numériques employées au moyen-âge, *q* valait 500. Surmonté d'une ligne horizontale, il prenait la valeur de 500,000. || Selon Uguition, *q* ne valait qu'autant que *p*, c'est-à-dire 400.

—Métrol. *Q*, sur les monnaies françaises, indique qu'elles ont été frappées à Perpignan.





**R** s. m. ou f. La dix-huitième lettre de notre alphabet, et la quatorzième des consonnes. Cette lettre est du genre masculin, quand, d'après la nouvelle épellation, on prononce *re*. Elle est du féminin, au contraire, quand, d'après l'ancienne épellation, on prononce *ère*, prononciation qui, pour le dire en passant, ne rend nullement le son naturel de cette lettre.

—De tous les sons articulés, le *R* est celui qui se fait le plus sentir par la nature même de son articulation. Il faut observer, en effet, qu'elle n'est pas simple comme celle des autres consonnes, mais répétée plusieurs fois, et au moins triple. Vous faut-il, par exemple, proférer distinctement et dans sa plénitude cette syllabe *Re*, fort brève en apparence ? Vous êtes obligé

malgré vous de dire *Rrre*, et par conséquent de la multiplier. Le nombre même de cette multiplication est indéfini ; il ne dépend pas de vous de le fixer. C'est l'effet de la qualité du mouvement dont la langue est pour lors agitée, du mouvement vibratif qui, une fois imprimé à un corps quelconque, le fait aller et venir, sans qu'on puisse déterminer le nombre des vibrations qu'il éprouvera. La consonne *r* est donc le signe représentatif d'une articulation linguale, qui est le résultat d'une vibration très-vive de la langue dans toute sa longueur. Elle est du nombre des lettres que l'on nomme liquides, parce qu'elle se lie aisément avec les consonnes muettes dans une même syllabe, comme on voit dans *branche*, *crainte*, *France*, *grandeur*, *travail*, etc.

L'r, en roulant approche, et, tournant à souhait, Reproduit le bruit sourd du rapide rouet ; Elle rend, d'un seul trait, le cours d'une rivière, La course d'un torrent, le fracas du tonnerre.

(PIIS.)

—Au jugement des hommes les plus compétents en pareille matière, le *r* est une des lettres les plus difficiles à prononcer. Les anciens appelaient le *r* une lettre canine, parce que les chiens semblent souvent la prononcer en grondant ou en aboyant.

—Le *r* articulé a la propriété d'adoucir presque toutes les voyelles, et de communiquer le son ouvert à l'e et aux voyelles, qui le représentent.

—Au commencement et au milieu des mots le *r* s'articule toujours, comme dans *redoutable, registre, métrologie, mètre, perdre*, etc. Les liaisons de la lettre *r* sont presque toujours d'une extrême douceur ; mais dans une foule de cas cette consonne ne se fait point sentir dans la prononciation.

—Le redoublement de la lettre *r* se fait toujours sentir dans la prononciation, et ce redoublement n'est pas sans agrément dans la conversation, outre qu'il contribue à la variété du langage ; *irrégulier, irresponsable, irrévérence*, etc., excepté *irriter* et ses dérivés. || Dans les noms propres on ne prononce ordinairement qu'un *r*. Cependant quelques personnes font sentir le redoublement dans *Burrhus, Pyrrha, Pyrrhus, pyrrhique*, mais non dans *Pyrrhon, pyrrhoniens*. || Les mots isolés soumis au redoublement de la lettre *r* sont : 1° les futurs et les conditionnels des verbes *mourir, acquérir, requérir, courir*, et ses dérivés ; 2° les mots *aberration, concurrence, concurrent, occurrence, errement, erreur, erroné, interrègne, horreur horrible, terreur, terrible, torrent, narration, errer, abhorrer*. Toutefois nous ferons remarquer que quelques-uns de ces mots n'admettent le redoublement que dans le discours soutenu.

La lettre *r* s'articule à la fin des mots, excepté : 1° dans les infinitifs en *er*, comme *aimer, chanter, danser, penser, changer*, etc. ; 2° dans les mots de plusieurs syllabes terminés en *ier* et en *yer*, tels que *bachelier, jardinier, chevalier, soulier, foyer,*

*volontiers, premier, dernier*, etc. ; 3° dans les mots en *cher* et en *ger* de plusieurs syllabes, comme *archer, boucher, bûcher, clocher, gaucher, rocher, berger, danger, boulanger, horloger*, etc. || Le *r* ne s'articule pas dans les noms propres français en *ier* et en *yer*, en *cher* et en *ger*, tels sont *Dacier, Fléchie, Gerbier, Noirmoutier, Verdier, Viciers, Desnoyers, Boyer, Angers, Roucher, Royer, Béranger*. || *Alger* se prononce aussi *Algé*, parce que ce nom nous est familier depuis longtemps. || Le *r* se fait sentir dans les monosyllabes en *ier, cher* et *ger*, tels que *hier, fier, tiers, cher, Cher, Thiers, Ger, Gers*. || Il s'articule également dans *Eucher, Fischer, Suger, Alfier, Nigér*.

—Toute autre terminaison que celle des infinitifs en *er*, des polysyllabes en *ier*, en *cher* et en *ger*, fait sentir le *r*, excepté *monsieur* et *messieurs*, qu'on prononce *mosieu, messieurs*. || Le *r* se perd aussi dans *gars*, qu'on prononce *gâ*.

—Dans le discours soutenu, et surtout dans les vers, le *r* final des infinitifs en *er* peut très bien se lier avec la voyelle d'un mot suivant ; l'e qui précède prend alors le son ouvert, comme dans, *Il faut respecter et chérir la vertu, il voulait aller attaquer l'ennemi*, qu'on prononce *il faut respecté-r-et chérir la vertu, il voulait allè-r-attaqué l'ennemi*. Dans la conversation ces sortes de liaisons seraient affectées et ridicules. || Les adjectifs en *er* se lient à la voyelle d'un substantif suivant, d'après l'accord invariable de ces deux parties du discours, comme dans un *premier amour, un dernier adieu, un singulier événement, un entier abandon, un léger effort*. Il faut dire, même dans la conversation, un *premiè-r-amour, un derniè-r-adieu, un singuliè-r-événement, un entiè-r-abandon, un légè-r-effort*. || Quant aux substantifs, ils ne sont susceptibles d'aucune liaison avec un mot suivant. *L'étranger est en fuite, et le Juif, est soumis*. (Rac.) *Le menuier à ces mots connaît son ignorance*. (La Font.) Il serait tout à fait ridicule de prononcer, *L'étrangè-r-est en fuite, le menuiè-r-à ces mots*. Il faut dire, *l'étrangé est en fuite, le*

*meunié à ces mots. La même remarque s'applique à l'adjectif meurtrier, dans au lacet meurtrier abandonner ses frères. (Rac) parce que cet adjectif n'est pas suivi d'un substantif. || Si l'on ajoute le s du pluriel aux adjectifs et autres équivalents, cette lettre suffisant à la liaison, le r devient muet. De légers efforts, nos premiers amis, vos derniers engagements, prononcez de lége-z-efforts, nos premié-z-amis, etc.*

—*Rh n'a point d'autre articulation que celle du r simple : rhume, rhumatisme, rhétorique, rhéteur, rythme, rhubarbe, etc.*

—*Cette lettre a donné lieu à une foule de jeux de mots. En voici un exemple entre autres. Je suis bien rusée, disait une*

*femme au marquis de Bièvre.—Ah ! madame, c'est sûrement une r que vous vous donnez.*

—*Pris numéralement R valait à Rome 80 ; avec un trait au-dessus, il valait 80,000. Chez les Grecs R avec l'accent dessus, valait 100, avec l'accent dessous, il valait 100,000.*

—*Dans le commerce, R s'emploie comme abréviation avec plusieurs significations différentes. R est pour reçu. R', pour recto. || Dans les ordonnances de médecin, r signifie recipe, prenez.*

—*Liturg. R. est l'abréviation de répons.*

—*Sur les monnaies, la lettre r indique qu'elles ont été frappées à Orléans.*





**S** s. m. ou f. Dix-neuvième lettre et quinzième consonne de notre alphabet. On la nomme communément *esse*, et alors c'est un substantif féminin. Elle est appelée *se* d'après la prononciation actuelle, renouvelée de Port-Royal, prononciation beaucoup plus raisonnable qu'un usage aveugle ; en ce cas, il est du masculin. Cette lettre représente primitivement une articulation linguale, sifflante et forte, dont la faible est *z*. Le son dont elle est le signe est un sifflement.

Il ne faut pas réfléchir beaucoup pour découvrir le secret de la configuration du S. Sa forme s'accorde si parfaitement avec le son qu'elle représente, qu'elle en réveille aussitôt l'idée, pour peu qu'on les compare ensemble. En effet, le sifflement du S,

lequel a tant d'analogie avec celui du serpent, n'en explique-t-il pas de lui-même la forme sinueuse, qui va en serpentant comme l'animal dont il imite le cri naturel ? Pourrait-on en exiger un rapport plus exact et plus sensible ? Ce n'est pas ici une simple esquisse, une ébauche imparfaite ; c'est une véritable image qui rend son modèle trait pour trait. Aussi cette lettre est-elle une des plus expressives ; elle réunit le double avantage de l'exactitude du symbole et de la perfection du dessin. C'est le chef-d'œuvre de l'alphabet.

Le *s* a la plus grande affinité avec la lettre *z* telle que nous la prononçons dans notre langue. Le même mouvement organique les produit l'une et l'autre, avec la différence du plus au moins de force. De là

vient que nous substituons si communément la prononciation du *z* à celle du *s* dans les mots qui nous sont communs avec les Latins et les Grecs, chez qui *s* avait toujours la prononciation forte.

— L'articulation *s* a aussi beaucoup d'affinité avec les autres articulations sifflantes, surtout avec *che*. De là vient que quelques grasseyeuses disent ou affectent de dire, de *messants soux*, pour de méchants choux, des *seveux*, pour des cheveux, et *sevalier*, pour chevalier. Cette affinité est si naturelle, que les Anglais sont conduits à représenter l'articulation *ch* de notre langue par *sh*, comme dans *Shakspeare*.

— Le troisième degré d'affinité de l'articulation de cette lettre est avec l'aspiration *h*, qui est elle-même une espèce de sifflement. C'est en vertu de cette affinité du *s* et du *h* que les Latins ont remplacé l'esprit rude des Grecs par le *s* dans les mots qu'ils leur ont empruntés. Ainsi  $\xi\zeta$  a donné *sex*;  $\xi\pi\tau\acute{\alpha}$ , *septem*;  $\xi$ , *se*;  $\acute{\alpha}\lambda\varsigma$ , *sal*. C'est encore en vertu de cette affinité que les Bèotiens disaient, par exemple, *muha* pour *musa*.

— Le quatrième degré d'affinité est avec les autres articulations linguales. C'est ce qui explique les changements respectifs des lettres *r* et *s*, de *s* en *c*, dans *corps*, venu de *sorbum*; de *c* en *s*, dans *raisin*, venu de *racemus*.

— Observons un principe étymologique qui semble propre à la lettre *s*, relativement à notre langue. Dans la plupart des mots empruntés aux langues anciennes, commençant par un *s* suivi d'une consonne nous avons ajouté l'augmentatif *e*. De  $\sigma\acute{\alpha}\rho\alpha\beta\omicron\varsigma$ , nous avons fait *escarbot*; de *spiritus*, esprit; de  $\sigma\acute{\alpha}\zeta\eta$ , esquis; de *stomachus*, estomac. La même chose s'observe dans beaucoup de mots dont l'usage a retranché le *s*. De *shola*, nos pères avaient fait *eschole*, *escole*, et nous *école*; de *stagnum*, *estang*, et nous *étang*. Cette tendance à ajouter cet augmentatif est si naturelle, que beaucoup de personnes, les méridionnaux surtout, l'ajoutent où il n'est

pas. Ils disent, par exemple, *estalue*, *espectacle*, *estation*, pour *statue*, *spectacle*, *station*. Cette prothèse ne serait-elle pas attribuable, comme le pensent quelques auteurs, à notre dénomination alphabétique *esse*, de la lettre *s*?

— Quoi qu'il en soit, cette prothèse a déplu ou a été négligée insensiblement dans plusieurs mots, et l'euphonie, au lieu de supprimer l'*e* que la corruption du langage y avait introduit, a supprimé le *s* étymologique; en sorte qu'on a dit *état*, au lieu de *estat*, formé de *status*; *éternuer* au lieu de *esternuer*; *écrire*, pour *escrire*; *école*, pour *escole*, etc. Cette observation est bonne à constater, pour qu'un jour quelque étymologiste malavisé ne vienne point dire que dans ces mots la lettre *s* a été changée en *e*.

— Etablissons quelques observations sur la prononciation de cette lettre.

— 1° *S* se prononce avec un sifflement fort au commencement du mot, comme dans *sacré*, *saint*, *savant*, *sauveur*, *simonie*, *silence*, *souvent*, *soleil*, *supérieur*.

— 2° Quand il est au milieu du mot précédé ou suivi d'une autre consonne, comme dans *absoudre*, *absolu*, *Absalon*, *converser*, *insidieux*, *consoler*, *insulter*, *bastonnade*, *disque*, *hospice*, *brusquer*, *Eustache*, *moustache*.

— Exceptions de cette règle *Alsace*, *balsamine*, *transiger*, *transitif*, et leurs dérivés, *Alsacien*, *balsamique*, *transaction*, *intransitif*, *transitoire*, etc., où le *s* se prononce comme un *z*. || On regrette quelquefois que le respect pour l'étymologie empêche d'écrire ces mots par un *z*; cela abrégierait le nombre des difficultés de notre langue.

— *S* se prononce avec un sifflement faible, comme *z*, 1° quand il est seul entre deux voyelles : *raser*, *hésiter*, *misère*, *rose*, *creuser*, *infuser*, *blouser*, etc.; 2° quand il sonne à la fin des mots, à cause de la voyelle qui commence le mot suivant, comme dans *bons avis*, *héros illustres*, *navids indissolubles*. || Exception, *S* se prononce fort, quoique seul entre deux voyelles, dans les mots *asymétric*, *asymptote*, *asyndéton*, *désuétude*, *imparisyllabe*, *monosyllabe*, *mono-*

syllabique, parasol, parisyllabe, polysyllabe, polysynodie, préséance, présupposer, présupposition, resacrer, resaigner, resaisir, resaluer, resarcler, resasser, vraisemblable, et leurs dérivés. Mais, dans le fond, ceci n'est point une exception ; car ces mots étant composés des particules *dé, mono, para, poly, pré, vrai*, le *s* qui commence les mots qui suivent ces particules est réellement un *s* initial.

—*S* conserve au commencement des mots le son qui lui est propre, lorsqu'il est suivi d'une autre consonne, comme dans *scorpion, statue, scandale, scorsonère, scubac, scabieuse, squelette, stomacal*. Mais dans la prononciation de ces mots on passe si rapidement, que l'*e* muet du son propre de *se* est à peine entendu.

—*S* final est muet dans les mots *trépas, tamis, avis, os, alors*, etc. ; mais il rend la syllabe longue.

—Il se fait sentir dans les mots *as, avis, iris, aloès, agnus, fœtus, lapis, lups, mars, calus, rébus, oremus, chorus, bibus, gratis, sinus*, et dans les noms propres étrangers, comme *Délos, Vénus, Bacchus, Pallas, Rubens*. Toutefois on ne les prononce pas dans *Mathias, Thomas, Judas*.

—Observons que le *s* qui termine les adjectifs pluriels se lie toujours avec le substantif suivant qui commence par une voyelle ou un *h* muet, comme dans *grandes actions, bonnes œuvres, grands hommes*.

—Cela n'a pas absolument lieu dans tout autre cas. Par exemple, si le substantif précède l'adjectif, le *s* qui termine le substantif ne doit pas, rigoureusement parlant, se lier avec l'adjectif suivant commençant par une voyelle. Si dans la lecture soutenue et à la tribune on dit toujours *des amis attentifs*, en prononçant *des ami-z-attentifs*, on dit fort bien dans la conversation *des ami attentifs*. On peut donner pour raison de cette liaison absolue pour l'adjectif et non pour le substantif, que tout adjectif appelle un substantif avec lequel il se lie grammaticalement, tandis que le substantif présentant une idée absolue n'exige pas nécessairement un adjectif.

L'*s* (pr. l'esse) en serpentant s'avance ;

A la place du *c* sans cesse elle s'éclaire ;  
Elle souffle, elle sonne, et chasse à tout moment  
Un son qui s'assimile au simple sifflement.

(PIS.)

—En effet, s'agit-il d'exprimer le sifflement ? l'accumulation du *s* contribue à rendre le vers imitatif.

Par quel art le chautre d'Achille  
Me rend-il tant de bruits divers ?  
Il fait partir la flèche habile,  
Et par ses sons sifflent les airs. (L. RACINE.)

—On connaît ce vers d'*Andromaque*, où Racine a prodigué les *s* :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos  
[têtes ?

Comme l'effet d'imitation qui en résulte est frappant ! Cependant on pourrait avec quelque justice le trouver trop minutieux.

—Toutefois dans la poésie, les désinences où le *s* est sonore riment aussi avec les désinences où il est muet. Ainsi, *compas* rime avec *Atlas*, *succès* avec *Cérès*, *coloris* avec *Procris*, *enclos* avec *Atropos*, *abus* avec *Crésus*.

—Il est permis aux poètes de retrancher la lettre *s* à la fin des noms propres *Athènes, Londres, Versailles*.

—Les poètes suppriment encore cette lettre à la fin de la première personne de certains verbes, quand ils y sont forcés par la rime. Ainsi ils disent *je voi*, pour *je vois* ; *je croi* pour *je crois*.

—Il nous paraît à propos de répéter ici ce que dit d'Olivet au sujet de cette suppression du *s* : " Il est peu de personnes qui ne pensent que c'est par licence poétique que les poètes retranchent quelquefois ce *s* à la fin du vers. Cela est vrai dans l'usage actuel, mais dans l'origine c'est tout le contraire. Du temps de Ronsard et de Marot, cette première personne était sans *s* : *je voi*, *je rend*, etc. ; on permit d'abord aux poètes d'ajouter un *s* pour éviter un hiatus dans le cours du vers ; cet usage passa peu à peu à la prose, et ce qui dans son principe n'était qu'une permis-

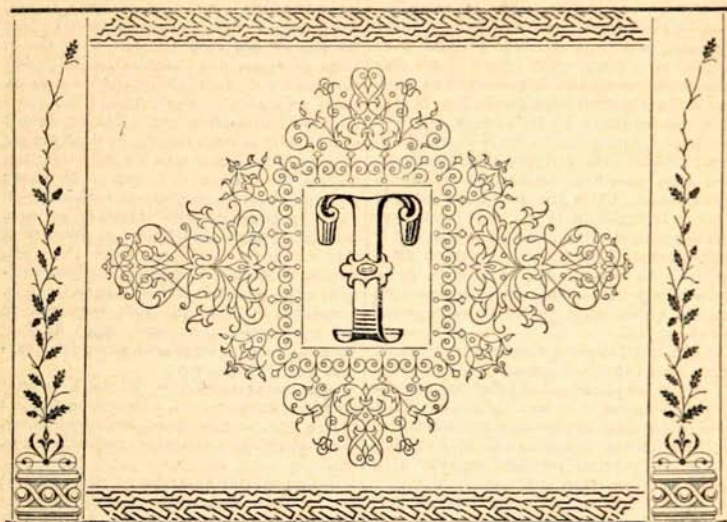
sion accordée aux poètes est devenu dans la suite une obligation et pour les poètes et pour les prosateurs."

—Comme abréviation, S, chez les anciens, signifiait *Sextus, Servius, Spurius, Sanctus*; SS. signifiait *Sanctissimus* ou *Sacro sanctus*; S. C., *Sénatus-consulte*; S. D., *Salutem dat* (il vous salue); S. P. Q. R., *Senatus populusque romanus* (le sénat et le peuple romain).

—Comme signe numérique latin, S indi-

quait la valeur 90, et  $\bar{S}$  90,000.

—Voici les principales abréviations où le s entre encore. S, *solo*, en musique. || S/, en style commercial, signifie *son*: ainsi S/C signifie *son compte*; S/ billet signifie *son billet*. || S. Q., en pharmacie, signifie *quantité suffisante*. || Enfin, dans le commerce, S est la marque des bobines d'or de Lyon. || Jadis cette lettre était aussi la marque indicative des monnaies frappées à Reims.



**T** s. m. (pr. *té*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *te* suivant la méthode moderne.) Vingtième lettre de l'alphabet, et seizième consonne, dans toutes les langues néo-latines et germaniques qui ont pris leur alphabet de celui des Latins. C'est la neuvième et la vingt-deuxième lettre des Hébreux, la troisième et la seizième des Arabes, la huitième et la dix-neuvième des Grecs. Le *T* était appelé *téth* et *thau* par les Hébreux, les Cyriens et les Chaldéens; *té* et *ta* par les Arabes; *tau* et *théta* par les Grecs. Un grand *T*. Un petit *t*. Des *t* trop multipliés.

—L'opération de l'organe dans la production du *T* est la même que celle du *D*. En la décrivant encore, il ne pouvait donc en résulter que la même figure, sans aucune

différence. Mais comme deux sons ne peuvent se représenter par un seul et même signe, il a fallu imaginer une nouvelle forme pour le *T*. Pour proférer le *T*, la langue s'appuie fortement sur les dents de la mâchoire supérieure, et les frappe aussitôt d'un coup vif et rapide. C'est ce coup, sans lequel cette articulation ne peut avoir lieu, qui en fait le son le plus ferme et le plus sec qui soit dans la voix. Le *T* est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une lettre frappante; or une lettre frappante ne peut se figurer que par quelque chose de semblable, c'est-à-dire par quelque chose de propre à frapper. C'est donc ce que nous offre le *T*, sous le symbole d'un marteau, dont il est une image parfaite.

Exactement taillé sur le type du Tau,  
Le T dans tous les temps imita le marteau.

(DE PRIS.)

—Le *t* est une lettre à la fois linguale et dentale, comme le *d*, son corrélatif, plus faible, plus doux, avec lequel il est fréquemment confondu non-seulement dans les langues germaniques, mais dans la plupart des langues. En latin, cette lettre se permute fréquemment avec le *D*. *Attulit*, pour *adulit*. On écrivait primitivement, *set*, *aput*, *quot*, *haut*, au lieu de *sed*, *apud*, *quod*, *haud*. Cette grande affinité entre le *T* et le *D* explique la manière dont nous prononçons le *t* final, quand le mot qui le suit commence par une voyelle ou un *h* aspiré. Le *d* se change alors en *t*, et on prononce *grant exemple*, *grant homme*, etc., tandis qu'on écrit *grand exemple*, *grand homme*.

—Du XVI<sup>e</sup> siècle au commencement du XIX<sup>e</sup>, on a supprimé presque généralement le *t* dans les pluriels des substantifs et des adjectifs en *ent* et en *ant*. L'Académie n'a pas admis cette exception dans la dernière édition de son dictionnaire, et l'on doit écrire au pluriel, *parents*, *enfants*, etc., *prudents*, *turbulents*, etc.

—On le fait suivre de la lettre *h* dans tous les mots français tirés d'un mot grec où il se trouve un théta, *théologie*, *thyrsé*, *pléthore*, etc. Ce groupe *th* s'emploie aussi dans plusieurs mots tirés de la langue anglaise.

—*T* conserve toujours le son qui lui est propre au commencement des mots, quoiqu'il soit suivi de deux voyelles: *tiare*, *tiédeur*, le *tiens*, le *tien*, etc.

—Au milieu des mots, et quand il est suivi d'un *i* ou d'une autre voyelle, il se prononce, tantôt *ti*, et tantôt *ci*, mais un grand usage est nécessaire pour bien faire cette distinction. Néanmoins, voici quelques règles. || On conserve la prononciation propre *ti*, 1<sup>o</sup> dans les substantifs terminés en *tié* ou en *tier*, comme: *amitié*, *moitié*, *pitié*, *entier*, *chantier*, *layetier*, etc.; 2<sup>o</sup> dans les mots terminés en *tié*, comme: *partie*, *amnistie*, *dynastie*, *garantie*, *hostie*,

*modestie*, *répartie*, *sacristie*, etc., à l'exception de ceux dont nous allons parler; 3<sup>o</sup> dans ceux qui se terminent en *tien* et *tienne*, tels que *soutien*, *maintien*, *antienne*, *tienne*, *abstienne*; 4<sup>o</sup> dans le verbe *châtier*, et dans les parties des verbes terminés en *tions*: nous *portions*, nous *mettions*, nous *inventions*, etc.; 5<sup>o</sup> enfin, dans tous les mots où il est précédé d'un *s* ou d'un *x*, comme *bastion*, *bestial*, *mixture*, etc. || Mais *ti* devant une voyelle se prononce *ci*, 1<sup>o</sup> dans *patient* et ses dérivés, dans tous les mots terminés en *tial*, *tiel*, *tion*, et ceux qui en dérivent: *partial*, *essentiel*, *perfection*, *rationnel*; 2<sup>o</sup> dans les noms propres terminés en *tien*, comme *Gratien*, *Dioclétien*, et dans ceux qui désignent de quel pays l'on est, comme: *Vénitien*, *Vénitienne*; 3<sup>o</sup> dans quelques mots terminés en *tié*, tels que, *ineptie*, *prophétie*, et ceux qui sont terminés en *atie*: *primatie*, *démocratie*, etc.; 4<sup>o</sup> dans les mots *satiété*, *insatiable*, et les deux verbes, *initier*, *balbutier*.

—La préposition *anti*, jointe à un mot commençant par un *a*, n'empêche pas le *t* d'être dur, comme dans *antioplectique*, *antiasthmatique*, *antiacide*, *antiarthritique*, etc.

—Le *t* est dur aussi dans *Critas*, *tutie* ou *tuthie*, *étioler*, *épizootie*, *époutieuse*. || *Aianties*, fêtes en l'honneur d'Ajax, se prononce *aïanties*.

—Il ne faut pas confondre *tya* avec *tia*, comme dans *ptyalisme*, *ptyalagogue*, etc., où le *t* est dur à cause de la lettre *y*. || *Clitie* et mieux *Clytie* se prononce également avec le *t* dur.

—Le *t* est également dur dans *Pétion*, qui s'écrit mieux *Péthion*, *Ephestion*, *amphictyon*.

—Dans *Fitzjames*, *Dantzick*, le *t* prend l'articulation du *d*, *Fidjames*, *Dandzik*.

—En général, dans notre langue, le *t* final ne se fait pas entendre, à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle ou d'un *h* aspiré; mais dans un certain nombre de mots, surtout monosyllabiques, ou empruntés du latin, on le fait, au contraire, toujours sonner, même devant une consonne. *Abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*,

*direct, déficé, fat, granit, exact, échec et mat, incorrect, indirect, infect, insult, lest, luth, net, préterit, rupt, subit, suspect, strict, tacet, tact, toast, transit, vent d'est, vivat, zénith, zist et zest.* Pour la prononciation de *vingt*, de *sept* et de *huit*, V. chacun de ces mots. || Il sonne aussi quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* non aspiré auquel il doit s'unir. *Un savant homme, je suis tout à vous, s'il vient à partir, se prononcent, un savant-homme, je suis tout-à-vous, s'il vien-tà-partir.* || Cependant, quand il se trouve un *r* devant le *t* final, comme dans, *il part aujourd'hui, il court à bride abattue; il s'endort à l'ombre*, l'usage le plus commun est de ne pas prononcer le *t*.

—*Th* n'a pas d'autre articulation que celle du *t* simple : *absinthe, acanthe, thériaque, Thalie, Mithridate*, se prononcent *absinte, acante*, etc., la lettre *h* n'étant ici, comme nous l'avons dit plus haut, que pour l'étymologie. || En anglais, au contraire, et dans quelques autres langues, la prononciation du *th* a quelque chose de particulier; l'articulation devient plus fortement dentale, sifflante et désagréable à l'oreille par sa fréquente répétition. Le turc est à peu près dans le même cas, *othman* et *osman* se confondent.

—Lorsque *t* est doublé, on n'en prononce qu'un, excepté dans *atticisme, attique, batologie, guttural, pittoresque, quintetto, quintetti*, où l'on fait entendre les deux *t*, parce qu'ils sont des parties primitives de ces mots.

—Quand un verbe est à la troisième personne du singulier et finit par une voyelle, on met par euphonie, entre cette voyelle et l'un des sujets, *il, elle, on* un *t* précédé et suivi du trait d'union : *dine-t-il aujourd'hui? s'exprime-t-elle bien: achèvera-t-on?* Mais on doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en*, parce que le *t* n'est pas alors une lettre euphonique, mais pronom, ce qu'indique le pluriel, *allez-vous-en*. Cette interposition du *t* entre les troisièmes personnes des verbes et les mots *il, elle, on*, n'était pas observée autrefois, et n'a guère commencé à être pratiquée qu'à l'époque où nos poètes

se sont interdit les hiatus, c'est-à-dire du temps de Malherbe.

—Abréviation du mot *terme*. || *Anc. t. milit.* Ancien terme militaire.

—Dans les lettres numériques employées au moyen âge, T valait 160; surmonté d'un trait horizontal, 160,000; surmonté de deux points, 1,000 et quelquefois 900.

—T, dans les calendriers républicains, sert à indiquer *tridi*, le troisième jour de la décade.

—Dans les marques qu'on gravait autrefois sur l'épaule des condamnés, cette lettre signifiait *travaux*. *T. F.* Travaux forcés. *T. P.* Travaux à perpétuité.

—Antiq. rom. Formait la signature des tribuns du peuple dans les actes publics, et la marque de leur approbation au bas d'un sénatus-consulte. || Dans les inscriptions et les médailles romaines, T tient lieu du nom propre *Titus*, et quelquefois de *Titius, Tullus* ou *Tullius*. Il représente aussi différents mots. *T. F. J. Testamento fieri jussit.* *T. P. Tribunitia potestate.* *T. V. Titulo usus*, etc.

—Comm. *T* s'emploie comme signe abrégé dans les écritures de commerce; ainsi *Tr*, signifient *Traites*.

—Hist. relig. Espèce de croix tronquée que les religieux de l'ordre de St-Antoine portaient sur leurs vêtements.

—Impr. et rel. Indique la vingtième feuille d'un volume.

—Métrol. Sur les monnaies de France, marque que la pièce a été frappée à Nantes.

—Mus. Sur une partie du chant, T signifie *taille*. || Sur les partitions d'une symphonie, il se met quelquefois pour *tutti*.

—Relig. Marque dont il est question dans l'Apocalypse.

—Techn. Ce qui a la forme d'un T.

—Chir. *Bandage en T*. On donne le nom de *T* ou bandage en *T* à quelques appareils propres à être appliqués sur diverses parties du corps, et dont la forme et la confection consistent en général en bandes de linge d'une largeur variable, et qui sont attachées les unes aux autres de manière à se réunir à angles droits en imitant ainsi, jusqu'à un certain point, la figure de la

lettre dont ces bandages portent le nom.  
Le *T* de la tête. Le *T* double du nez. Le  
*T* de l'oreille.

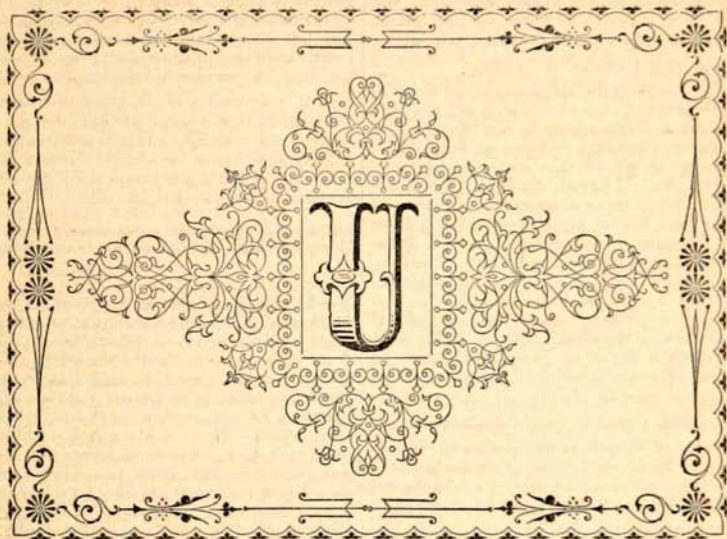
—En poésie, les mots finissants par *t*  
riment sans difficulté avec ceux qui finis-  
sent par *d*.

La pluie et le beau temps, et le froid et le *chaud*  
Sont des fonds qu'avec art on épuise *bientôt*.

(MOL.)

De chicane il épuisait l'*art*,  
Payait maint avocat *bavard*. (LEBRUN)

—La répétition de cette lettre est très  
propre à exprimer un bruit retentissant.  
Les vents tumultueux, les tempêtes bru-  
yantes. (Del.) Sous le marteau tonnant  
retentit l'*atelier*. (B.-Lorm.) Qu'aux coups  
de vos maillets vos tonneaux retentissent.  
(Castel.)



**U** s. m. La vingt et unième lettre de l'alphabet, et la cinquième des voyelles de tous les alphabets des langues néo-latines et germaniques.

—Linguist. L'alphabet slave possède un *u*, qui est sa vingtième lettre, et que les Russes appellent *ou*. || L'alphabet sanscrit a un *u* bref et un *u* long.

—Les Latins prononçaient cette lettre *ou*, et la confondaient dans l'écriture avec le *v*, ou plutôt ils n'avaient que le *v*, auquel ils donnaient la prononciation d'une consonne quand il venait devant une voyelle, et celle d'une voyelle, c'est-à-dire le son *ou* devant une consonne.

—Dans quelques mots, le *v* était pris pour consonne ou pour voyelle à volonté : *Silva* faisait *silva*, dissyllabe, ou *silua*, trissyllabe.

—Comme voyelle, dans l'origine de la langue latine, cette lettre était souvent remplacée par *o*, et il est resté des traces de cette orthographe dans quelques écrivains du siècle d'Auguste, qui ont écrit *dederont*, *voltis*, *volgus*, *polcher* pour *dederunt*, *vultis*, *vulgus*, *pulcher*.

—Au contraire, la voyelle *u* occupait d'abord la place de l'*i* dans beaucoup de mots, comme *lubens*, *maximus*, pour *libens*, *maximus*, et, dans d'autres, elle tenait la place de l'*e*, comme *legundi* pour *legendi*.

—Après le *q* et le *g*, comme aujourd'hui en français, elle n'était ni voyelle ni consonne ; elle n'était rien, dit Isidore. Ce qui prouve que *qvi*, *qvæ*, *qvod*, se prononçaient *ki*, *ke*, *kod*, ou au moins qu'on articulait le *v* très rapidement. La conjonction *qvum* se prononçait *qvoum*.

—En général, cette voyelle représentait

en latin le *ou* des Grecs ; cependant elle tenait quelquefois la place de l'*u*, comme dans *quelques*, qui vient de *μῶς* ; *murrhinus*, *μύρρινος* ; *ludius*, de *λόδιος*.

— L'auteur du *Dictionnaire philosophique* prétend que les Grecs ont toujours donné à leur upsilon le son de notre *u*, comme l'avouent Calepin et Scapula, et comme le dit Cicéron dans son traité de l'Orateur. Il paraît, dit Rollin, que l'upsilon des Grecs avait un son moyen entre l'*u* et l'*i* des Latins, et qu'il répondait à notre *u* français, et tel que nous autres Français nous le prononçons en latin, *Dominus*, *lumen*. Mais l'*u* des Latins répondait autrefois à l'*ou* des Français et à l'*ov* des Grecs, *Dominous*, *loumen*. Les exemples le prouvent clairement. Quand les Romains avaient à écrire en caractères latins un nom grec qui avait *ou*, ils ne se servaient jamais que du simple *u* : *Ἐπιχόροσ*, *Epicurus* ; *Πηλοῦσιον*, *Pelusium*, etc. Au contraire, toutes les fois que les Grecs voulaient écrire en lettres grecques un nom romain, ils remplaçaient l'*u* simple des Latins par *ou* ; *Ἰουλλίος*, *Aουκουλλος*, *Julius*, *Lucullus*. La règle est constante. On n'aurait même pas pu faire autrement, car on ne trouve jamais dans le latin la diphthongue *ou*, parce que le simple *u* en tenait lieu. Et lorsque les Latins voulaient exprimer le son de l'*u* français, ils employaient l'upsilon grec : *Zephyrus*, *Sylla*, *Papyrius*, *tyrranum*.

— Cette lettre ne devrait pas avoir d'autre son que celui de *ou*, comme faisaient les Latins et comme font encore la plupart des peuples de l'Europe, et nous-mêmes dans les mots *quadrupède*, *aquatique*, *équateur*, etc. Cette prononciation, qui rend l'*u* la plus gutturale des voyelles, nous en indique aussi l'explication. Comme l'analogie du son de l'*e* avec celui de la respiration lui a fait donner la forme du nez, le son guttural de l'*U* lui a fait donner de même celle du gosier. C'est ce que dépeignent les deux petites lignes parallèles qui composent le corps de l'*U*, lorsqu'elles repré-

sentent le conduit ou canal de la voix. Si à leur extrémité inférieure elles se réunissent par une liaison arrondie, c'est pour avvertir qu'elles appartiennent l'une à l'autre. Il n'y a pas encore longtemps que l'*U* capital se figurait ainsi U, et cette forme, où les deux lignes parallèles qui ne se confondent pas n'en sont que plus apparentes, nous semble être la meilleure. Elle s'est conservée dans l'*u* minuscule, dont elle est devenue la marque distinctive.

L'*U* dans un objet creux a trouvé son patron, Il se plait dans le trou, la cuve et le chaudron.

(BARTHÉL.)

— La voyelle *u* se forme en rapprochant les dents sans les joindre entièrement, et allongeant les deux lèvres en dehors, le rapprochant aussi l'une de l'autre sans les joindre tout à fait ; c'est du moins la leçon que donne, dans le *Bourgeois gentilhomme*, le maître de philosophie, et il a parfaitement raison. — *U, u* : il n'y a rien de plus véritable : *u, u*. — Vos deux lèvres s'allongent comme si vous faisiez la moue ; d'où vient que si vous voulez la faire à quelqu'un et vous moquer de lui, vous ne sauriez lui dire que *u*. — *U, u* ; ah ! que n'ai-je étudié, pour savoir tout cela ! (Mol.)

— La prononciation de l'*u*, telle que nous l'avons maintenant, vient, selon le Dictionnaire de Trévoux, de l'ancien gaulois.

— On confondait autrefois l'*u* et le *v*. L'*u* s'appelait alors *u* voyelle, et le *v, v* consonne. Cette confusion s'est perpétuée dans l'écriture française jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle ; on la voit subsister plus longtemps encore dans l'ordre alphabétique des dictionnaires. Cette confusion est analogue à celle qui existait entre *i* et *j*. On a été fort longtemps sans distinguer les deux majuscules : la lettre *U* capitale, arrondie par le bas, et la lettre *J* capitale, n'ont été introduites dans la typographie qu'en 1629, par Lazare Zeitner, imprimeur à Strasbourg.

— On a dit autrefois *u* pour *au*, comme dans cet exemple du Roman de la Rose : Et *u* menton une foussette.

— On trouve fréquemment dans les édi-

tions du XVI<sup>e</sup> siècle et dans les éditions antérieures, eu au lieu de la simple voyelle u : *seur, meur, assureur, meurier, la veuve, leu, secan, il peust*, etc., ce qui nous porte à croire qu'alors on prononçait généralement eu.

—L'u, dernière de nos voyelles dans l'ordre tonique et alphabétique, a beaucoup de rapport avec l'i, soit pour la brièveté, soit pour la finesse de son intonation ; aussi forme-t-il généralement diphthongue avec la voyelle qui suit, du moins dans la conversation, ainsi que cela a lieu dans les mots *statuer, commuer, attribuer, juin, juillet, huit, sueur*, etc.

—Mais après une diphthongue consonne, l'u forme à lui seul une syllabe entière, comme dans *bluette, bluet, cruel, cruauté, affluer, affluence, gluer, gluan, truand, truuelle*, etc.

—On met un tréma sur l'u lorsqu'on veut indiquer qu'il ne se lie point avec la voyelle précédente, comme dans *Saül, Pirihoüs, Esail*, etc.

—En allemand, le tréma indique qu'au lieu de prononcer ou, son naturel de cette lettre, il faut donner à celle-ci la valeur qu'elle a en français.

—Se place toujours après le g, excepté dans les mots où cette consonne est finale, comme *cing, coq*.

—Se met également après le g, quand on veut lui conserver le son dur, devant les voyelles e et i, comme dans *guérir, guide, guider*.

—Devant le m ou le n, l'u a souvent le son nasal. *Humble, défunt, parfum*, etc. || Cependant, dans beaucoup de mots, il conserve le son qui lui est propre. *Fumée, parfumer, parfumerie, funérailles*, etc. || Dans quelques mots en um, dérivés du latin, il se prononce comme un o. *Maximum, minimum, factum*, etc.

—Après le g, souvent l'u ne se prononce pas, mais sert seulement à empêcher que le g ne se prononce comme un j. *Langue, oblongue, prodigue*, etc. || Dans quelques

mots, il a le son qui lui est naturel. *Aiguille, aiguiser*, etc.

—Il est presque toujours muet après le q. *Qualité, querelle, qui, quotité*, etc. || Dans quelques mots, il a le son qui lui est naturel. *Quintuple, quintupler*, etc. || Enfin, dans des mots qui nous viennent du latin, il a le son de ou. *Equateur, aquatique*, etc. Quelquefois dans le même mot il a deux prononciations différentes. *Quinquagésime, quinquagénaire*, etc.

—Quand il est uni à l'a, la réunion de ces deux voyelles équivaut à un o long. *Pauvreté, sauter*, etc. || Quand on veut conserver à chacune de ces lettres leur son naturel, on met un tréma sur l'u. *Saül, Enmails*, etc.

—Joint à l'e, il forme ordinairement un son simple, c'est-à-dire une véritable voyelle, qu'on écrit avec deux caractères, faute d'avoir un signe unique pour le représenter. *Heureux, bonheur*, etc. || Quelquefois ces deux lettres ne sont que l'équivalent de l'u. *Eu, que, j'eusse*, etc.

—Suivi d'un i, cette lettre forme une diphthongue, comme dans *lui, fruit, suite, bruit, bruire, pluie, fluide, druide*, etc.

—Avec l'o, il forme également une voyelle. *Jour, aujourd'hui, courir*, etc.

—L'accent circonflexe placé sur l'u ne change rien à la valeur de cette lettre, *flûte*.

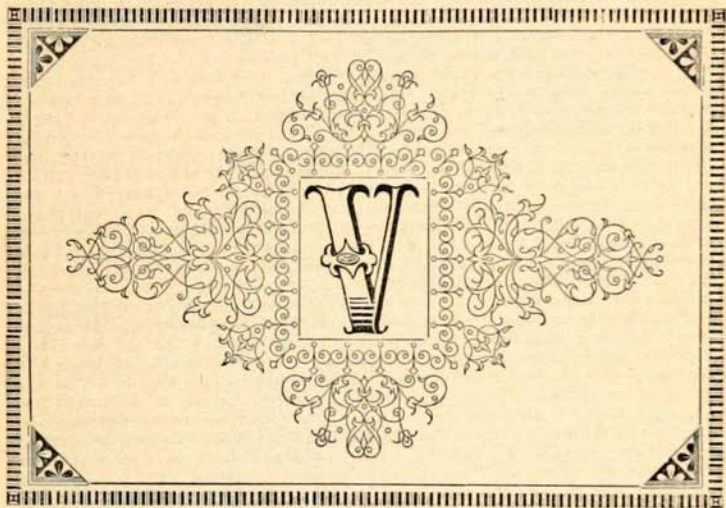
—Ui, diphthongue et la voyelle i riment ensemble dans les rimes féminines, quand elles ont les mêmes terminaisons après elles, comme *guide, humide; séduire, satire; guise, devise; suite, vite; hûtre, chapître; suivre, vivre*.

La sombre Jalousie au teint pâle et livide [de. Suit d'un pied chancelant le Soupçon qui la gui-

—Chim. Dans les formules anatomiques, signifie Urane.

—Comme signe d'ordre, désigne le vingt-unième objet d'une série.





**V**s. m. Vingt-deuxième lettre de notre alphabet et dix-septième des consonnes. Cette lettre, qui a toujours été du genre masculin, dans l'épellation ancienne et dans la moderne, se prononce *ve*, en faisant à peine sentir l'*e* muet, qui s'élide tout à fait devant la voyelle qui suit la consonne *v* dans les mots, comme dans *valeur*, *venir*, *vital*, *voter*, *vulgaire*. L'ancienne prononciation *vé* nuit à l'exacte épellation des mots où se trouve cette consonne. || Le *v* s'appelait autrefois *u* consonne, abusivement. On voit même dans les anciens ouvrages la lettre *u*, là où devrait être la lettre *v*.

— Cette consonne, si douce et si favorable à l'harmonie, manque dans un grand nombre d'alphabets, parce que sa touche est si légère et sa valeur si fugitive, qu'elle

se confond facilement avec les voyelles.

— La forme du *V*, comme celle de la lettre *F*, n'a aucun rapport à l'organe qui le produit, mais seulement à la nature du son qu'il représente. Il suffit de proférer le *V* pour s'apercevoir que le son qu'il fait entendre n'est qu'un souffle. De nos lèvres, hélas ! le *V* s'échappe vite. (De Piis.) Aussi est-il appelé *lettre soufflante* ; ce qui en exprime parfaitement la valeur et en donne en même temps la vraie définition. Rien donc de plus convenable pour dépeindre le *V*, que la figure même du souffle dont il porte les traits. Représentez-vous, en effet, ces génies que la fable a imaginés pour personnifier les vents, et que nos peintres font quelquefois entrer dans leurs tableaux. Figurez-vous la forme du souffle qui sort de leur bouche ; de toutes les li-

gnes qui le composent ne prenez que les deux dernières, c'est-à-dire les deux plus divergentes, et vous aurez un V parfait.

—Le *v* est l'articulation adoucie de la lettre *f*; cette consonne se fait toujours sentir et ne varie jamais. Les Allemands et les Français du Nord confondent souvent *f* avec *v*, et prononcent par exemple les féminins *naïve, vice, veuve, neuve*, etc., comme les masculins *naïf, vis, veuf, neuf*; en général ils changent toutes nos articulations douces en articulations fortes, c'est ce qui donne tant de rudesse à leur langage. Quelquefois cette consonne est redoublée dans certains mots, d'ailleurs en très petit nombre, qui viennent de langues étrangères et qui ont été francisés; dans la plupart de ces mots le double *v* qui se figure ainsi, *vo*, a purement et simplement le son du *v* ordinaire. W. w.

—*V* se substitue au *f* final des mots masculins, dans la terminaison féminine qu'on leur donne; ainsi *plaintif, excessif, veuf, pensif, naïf, vis, juif*, deviennent au féminin: *plaintive, excessive, veuve, pensive, naïve, vice, juive*. || De certains mots n'ayant pas de féminin et terminés par un *f*, on a fait des verbes ou des adjectifs en leur ajoutant une syllabe dont la première lettre est le *v* substitué au *f*. De *motif, nerf, serf, neuf* (adjectif numéral), on a formé: *motiver, nerveux, servir, neuvaîne*. Quelques mots cependant, mais très rares, ont subi une modification plus étendue et même le radical a été un peu défiguré: Tel est le mot *bref*, d'où l'on a fait *brivété*. || *V* se substitue au *f* dans la prononciation du mot *neuf* (adjectif numéral) lié à un autre mot, dans la plupart des cas; *neuf hommes, neuf arbres, neuf écus, neuf ans*, se prononcent: *neuf hommes, neuf arbres, neuf écus, neuf ans*; cependant on peut très bien faire sentir le *f* dans *neuf écus, neuf étrangers, neuf anares, neuf invités*. Cette observation n'a lieu que pour l'adjectif numéral *neuf*; le *v* ne saurait être substitué au *f* final dans les autres mots placés dans les mêmes circonstances, comme *nerf optique, plaintif accent, bref argument, veuf amoureux*, etc.

—Cette lettre est au fond, pour la valeur

presque aussi bien que pour la forme, l'*v* grec placé entre deux voyelles. En russe, et jusqu'à un certain point dans le grec moderne, le *b* se prononce de même: On sait que *Basile* se dit en russe *Vassili*, et anciennement la forme du mot *bibliothèque* y était *viviliofica*.

—C'est qu'en effet *v* et *f* se confondent dans plusieurs langues et se remplacent quelquefois l'un par l'autre, pour l'euphonie. Dans quelques-unes on prononce *f* comme *v*; dans quelques autres, dans l'allemand par exemple, *v* se prononce toujours comme *f*; pour faire le son du *v* français, les Allemands emploient le *w*. || Une foule de mots français dérivés du latin renferment le *f* au lieu du *v* original; ainsi, de *brevis, solvus, ovum*, on a fait: *bref sauf, œuf*.

—*V* se permute souvent avec les labiales *p, f, b*. Ainsi, dans les inscriptions latines, il n'est pas rare de trouver *berna* pour *verna*, *balbis* pour *vallis*, *velli* pour *belli*, *Danuvius* pour *Danubius*, etc. || *V* et *W* se sont souvent changés en *G*, surtout dans les mots dérivés d'une langue germanique: *Wage* est devenu *vadium* dans la basse latinité, et *gage* en français. *Vascon* est devenu *Gascon*.

—De toutes les consonnes, la lettre *v* est la seule qui ne se rencontre à la fin d'aucun mot français.

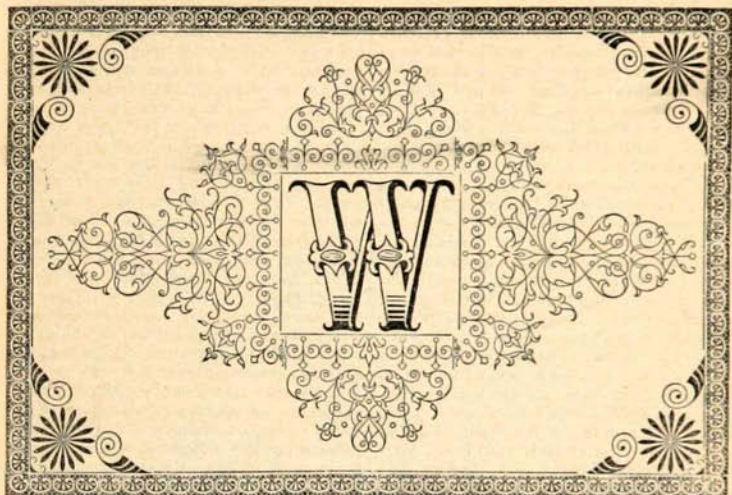
—*V*, comme abréviation latine, dans les inscriptions, sur les monuments et sur les médailles romaines, désigne certains mots qui commencent par cette lettre. Ainsi, il peut signifier un substantif: *Vates, vestalis, vestis, veterani, viator, victor, vir, virgo, virtus, vox*; un adjectif ou un participe: *Validus, venalis, vicinus, vivus, vivens*; un verbe: *vale, valeo, vixit, vivit*; un nom propre: *Valerius, Vitellius*. On trouve *V. C.* pour *vir clarus* ou *clarissimus, virconsularis, vir voti compos, vir scientiâ compos*; *V. S.*, pour *votum solvit*; *V. A.*, pour *veterano assignatum*; *V. A. Q.*, pour *vixit annos quinque*. || *V.* s'est mis aussi pour l'initiale *U* d'un mot latin, *urbs, usus, uxor*; *uti*. On trouve *V. C.*, pour *urbs condita, urbis condita*; *A. V. C.*, pour *ab urbe con-*

*dita* ; V. R., pour *uti rogas, urbs Roma.* || V devant un nom propre, dans une liste de soldats, indique ceux qui vivent, et, par opposition, le O indique ceux qui ne sont plus.

—V., comme abréviation française, a de nombreux emplois. Il signifie *votre*, dans les titres : V. A., Votre Altesse ; V. E., Votre Excellence ; V. Em., Votre Eminence ; V. G., Votre Grandeur ; V. H., Votre Honneur ; V. M., Votre Majesté ; V. S., Votre Seigneurie. || VV. signifie *vos* ; VV. MM., Vos Majestés. || V/C., dans le commerce, signifie *votre compte.* || V., dans les livres de grammaire, signifie *verbe.* || Dans les livres d'église et les ouvrages de liturgie, V indique *verset*, qu'on représente aussi par ce signe barré :  $\bar{V}$ . || Dans les observations météorologiques présentées par écrit, V signifie *vent.* || Dans le calendrier grégorien, V signifie *vendredi.* ||

Dans la musique écrite, V indique *violon*, la partie du *violon.* || Dans le commerce et dans l'administration en général, V ou V<sup>o</sup> signifie *verso.* || Dans la chimie, V désigne le métal appelé *vanadium.* || En algèbre, V indique ordinairement une quantité inconnue, ou une quantité variable ; en géométrie, il signifie *volume.* || V est un signe de renvoi qui signifie *voyez.* || V, signe d'ordre, indique le *vingt-deuxième* objet d'une série, la *vingt-deuxième* place ou *vingt-deuxième* partie d'un tout. || V, comme lettre numérale, dans les chiffres romains, représente le nombre 5 ; VI, VII, VIII, VIII, signifient 6, 7, 8, 9 : les signes IV, IX, qui représentent 4 et 9, ont été introduits plus tard. V surmonté d'un trait, V indique 5,000. || V, sur les anciennes monnaies, est la marque de celles qui ont été frappées à Troyes. || A. S. L. V., *assurance sur la vie.* || V, dans la marine, signifie *variation.*





**W** s. m. Gramm. Double v. Cette lettre appartient à l'alphabet des peuples du Nord. En allemand, c'est la vingt-troisième lettre de l'alphabet ; on l'appelle *wé*, et on la prononce comme le *v* français. En anglais, le *w* est consonne et voyelle ; au commencement des mots et des syllabes, on le prononce comme un *ou* très bref ; mais dans le corps du mot ou à la fin d'une syllabe, il concourt comme *u* à former une diphthongue. Il en est de même en hollandais et en flamand. Ces distinctions s'observent dans la prononciation des noms propres et des mots étrangers admis en français. Le nom du compositeur *Weber* se prononce *Veber* ; celui du village allemand *Wagram* se prononce *Vagram* ; le nom du général anglais *Wellington* se prononce *Quellington* ; le mot *waggon* se prononce *auwaggon*. Les Russes sont le seul peuple qui n'en fasse pas usage ; c'est donc à tort que, sous prétexte de se conformer à l'étymologie, on écrit avec le *w* plusieurs mots

que nous avons empruntés à cette langue.

— Cette lettre était inconnue aux Romains, et manque par cette raison dans les langues de l'Europe romane ; nous l'avons empruntée aux peuples de la race germanique. C'est, suivant Diderot, la nécessité de conformer notre écriture à celle des étrangers qui en a donné l'usage. Cependant nous ne l'avons jamais considérée comme une lettre de l'alphabet, puisque nous comptons toujours vingt-cinq lettres, comme avant qu'elle y figurât.

— Il est assez extraordinaire que cette double consonne ne se soit pas conservée dans la langue française, puisqu'elle était on ne peut plus commune dans le gallois et dans l'ancien breton. Toutefois, comme elle est inutile aujourd'hui, puisqu'elle ne représente rien de plus que notre *v* ou notre *ou*, comme nous avons déjà beaucoup trop de combinaisons différentes donnant le même son, et que c'est là justement un des plus grands défauts de notre langue, tous les philologues doivent travailler à en

faire disparaître le *w*, qui nous présente les anomalies suivantes, et à l'égard de la prononciation duquel il n'y a aucune espèce de règle ni de guide. Ainsi, 1° *w* équivalait à *u* dans *Newton*, *New-York*, *cow-pox*, etc.; 2° à *v* dans *Waukehall*, *wagon*, etc.; 3° à *ou* dans *whig*, *whist*, etc.; 4° il est muet dans *paw*, *law*, etc. Remarquons ensuite que les observations relatives à la prononciation de ce *w* dans les mots étrangers que nous adoptons ont été si peu basées, si vagues, qu'on ne s'est jamais aperçu que nous le prononçons *ou*, même dans les mots pris de langues où il n'a d'autre valeur que celle du *v* simple, et que beaucoup de personnes croiraient parler trop à la française si elles prononçaient, par exemple, *Vagram*. Elles ne savent pas tout ce qu'il y a de contraire à l'exactitude et au bon sens à prononcer *Ouagram* et *Vaterloo* (*Wagram* et *Waterloo*), *Vindsonie* et *Ouilsonie* (*Windsonie* et *Wilsonie*), *Vilof* et *Ouolftram* (*Wilof* et *Wolfram*) etc. Ainsi la connaissance même des langues d'où nous prenons ces mots ne suffit pas pour nous en indiquer la prononciation dans la nôtre ! Nous savons bien que le vague mot *usage* va encore être opposé ; nous ne demandons qu'à le suivre, mais encore faudra-t-il savoir de qui l'apprendre. Or ce n'est pas dans la société, puisque chacun y prononce à sa manière ; ce n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie, puisqu'il donne en tout cinq mots commençant par *w*, et qu'il y en a de soixante à quatre-vingts dans les autres. Faudra-t-il s'en rapporter aux bonnes grammaires, quand chaque auteur fait l'usage à sa manière, et nous induit souvent dans les erreurs les plus complètes ? Ainsi, dans l'intérêt de la langue, et à moins d'exceptions fondées, prenons donc pour règle de prononcer comme un simple *v* le *w*, soit initial, soit dans le cours des mots ; et si l'on veut remarquer qu'autrefois le *v* et l'*u* étaient employés indifféremment, on trouvera que, par exemple dans *New-York*, *New-Castle*, *Newton*, rien n'est plus régulier que de prononcer *neu*, qui n'est que notre ancien *neuv*, ou *neuv*, ou *neu*, devant *neuf*, *nouveau*.

— Dans le vieux français, *w* s'est employé pour *gu* ; *uide* s'est dit pour *guide*. || Les Français du XI<sup>e</sup> siècle, du XII<sup>e</sup>, du XIII<sup>e</sup>, et du XIV<sup>e</sup>, se servaient indifféremment du *w* pour le *g*, l'*ou*, l'*œ*, et même pour le *h*.

— Dans le polonais et les autres langues slavonnes, notamment le russe, où n'existe pas le *w*, c'est toujours le *v* simple qu'on fait entendre, même alors qu'il s'écrit double. Pour le russe, afin de nous conformer à la vraie prononciation, nous avons généralement substitué à la lettre double la simple dans le corps des mots, et le *f* à la fin. Ainsi, au lieu de *Souwarow*, *Novogorod*, *Pougatchev*, nous écrivons *Souwarof*, *Novgorod*, *Pougatchef*, absolument comme l'on prononce. Aujourd'hui le *w* n'existe plus dans l'alphabet russe, et les Polonais eux-mêmes commencent à y renoncer, le *v* remplissant exactement le même objet.

— Dans les langues germaniques seulement, l'anglais compris, la suppression présenterait des difficultés, le *v* ayant une toute autre valeur. En allemand, par exemple, il se prononce toujours comme notre *f*.

— En danois, *w* s'emploie au lieu des lettres *hw*.

— Quoique cette lettre ne soit pas latine, on la voit dans quelques anciennes inscriptions. Le savant Mabillon dit que ce ne fut qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que les deux *v*, jusqu'alors séparés, furent confondus en une seule lettre. On a remarqué cependant que le *w* se trouve dans un diplôme de Clovis III, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Il n'y aurait rien d'étonnant d'ailleurs que cette lettre des barbares du Nord se fût introduite plus anciennement encore dans la langue latine.

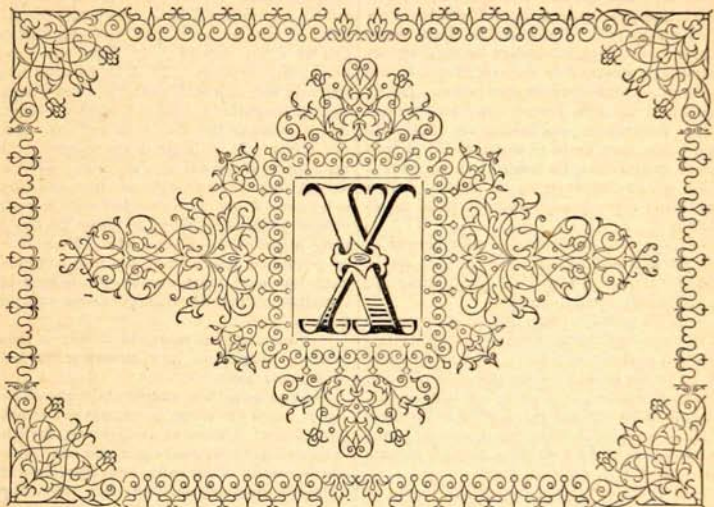
— Chim. Abréviation de *tungstène*.

— Mus. Sert quelquefois à indiquer les parties de violon dans une partition.

— Il indique quelquefois, comme les autres lettres, les figures des planches de cuivre gravées, pour en trouver par le renvoi l'explication dans le texte.

— Poinçon d'acier au bout duquel se trouve gravé un W.

— Entom. Espèce de papillon.



**X** s. m. Gramm. Vingt-troisième lettre et dix-huitième consonne de l'alphabet français. Suivant l'épellation ancienne, *x*, qui se prononce *ikce*, est du genre féminin ; mais d'après l'épellation moderne, *kec*, il est masculin. Un grand X. Un petit x. Faire des x.

—Linguist. L'alphabet slave avait son *ksi*, que le russe n'a pas conservé, et le sanscrit a son *kshu* dur. || Le celtique, parmi ses dix-huit lettres, n'en a pas une qui soit analogue à celle-ci.

—La lettre *x* est plus grecque que française, et n'a été admise dans notre alphabet que pour suppléer au *gz* ou au *cs* qui produisent le même son, et peut-être aussi par respect pour l'étymologie grecque. Cette lettre figure dans l'alphabet depuis le vi<sup>e</sup> siècle, dans lequel Chilpéric donna ordre de la faire apprendre aux enfants.

Chilpéric ne se doutait guère alors qu'un jour elle formerait une des grandes et inutiles difficultés de la lecture du français, en admettant, suivant de très nuisibles usages, cinq cas différents relatifs à sa prononciation, *fluxion*, *exercice*, *soixante*, *dixième*, *doux*. Et comme si ce n'était pas suffisant, quelques grammairiens veulent que le nom propre *Ximènes* se prononce *Chimène*. Sont-ce là de ces usages qui contribuent à la beauté de notre langue !

—On l'appelait autrefois *ies* et l'on écrivait avec apostrophe, l'*x* ; on l'appelle aujourd'hui *xe*, en prononçant comme dans la dernière syllabe des mots *axe*, *fixe*, *luze*, et on écrit le *x*.

L'*X* d'autrefois, expressive peinture,  
Montrait le chevalet, instrument de torture,  
Et rappelait sans cesse au coupable attentif  
La croix de Saint-André pour le rouer tout vif.  
(BARTHÉLEMY.)

Le X n'est qu'une abréviation et non une lettre proprement dite. Il équivaut au C et au S, dont il réunit les deux sons, savoir *Ke* et *Se*, c'est-à-dire *ese*, qui en exprime exactement la valeur, et qui en est par conséquent la vraie épellation. Le X, considéré dans sa forme, est fort bien décrit. Rien n'est plus facile, en effet, que de le composer de la réunion de SS, disposés en sautoir x; d'où dérive le X, dont il n'est qu'une altération, ou même, si l'on veut, une copie plus simple et plus expéditive.

—Le x est, en français, une consonne composée de la gutturale k ou g et de la sifflante s, quoiqu'elle n'ait quelquefois que la valeur de cette dernière.

—Il n'a jamais un son qui lui est propre : il se prononce tantôt comme *cs* joints ensemble, comme *xiphuide*, *extrême*; tantôt de *gz* joints ensemble, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier*; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter*; tantôt celui de *s* fort, comme dans *Aucerre*, *Bruzelles*; tantôt enfin celui du *z* ou du *s* adoucis comme dans *deuxième*, *sixième*, etc.

—A la fin des mots, tantôt il a le son de *cs* joints ensemble, comme dans ceux-ci, qui ont passé de la langue grecque dans la nôtre, *Styx*, *sphinx*, *lynx*, etc., et dans ce mot pris du latin, *préfix*; il faut en excepter *Aix*, où il a le son de *s*; tantôt devant une voyelle, il a le son du *x*, *baux* à longues années; devant une consonne ou à la fin d'un sens, il ne sert qu'à rendre plus longue la dernière syllabe du mot, comme *paix*, *choix*, *généreux*.

—Lorsque les deux adjectifs numéraux, *six*, *dix*, ne sont point suivis du nom de l'espèce nombrée, *x* se prononce comme *s*. J'en ai dix, prenez-en six. || *Deux*, *six*, *dix*, étant suivis du nom de l'espèce nombrée commençant par une voyelle ou par un *h* muet, ou bien *dix* n'étant qu'une partie élémentaire du nombre numéral composé, et se trouvant suivi d'une autre partie de même nature, on prononce *x* comme *z*, *deux hommes*, *six aunes*, *dix ans*, *dix-huit*, *dix-neuvième*. || A la fin de tout autre mot, *x* ne se prononce pas, ou se pro-

nonce comme *z*. Voici les cas où l'on prononce *x* comme *z* à la fin des mots, le mot suivant commençant par une voyelle ou par un *h* non aspiré : 1° Dans *aux*: *aux amis*, *aux hommes*. 2° A la fin d'un nom suivi de son adjectif, quand ce nom n'a pas de *x* au singulier : *Chevaux alertes*, *cheveux épars*, *travaux inutiles*, *feux ardents*, *vœux indiscrets*. 3° A la fin d'un adjectif suivi du nom avec lequel il s'accorde : *heureux amant*, *faux accords*, *affreux états*, *séditieux insulaire*. 4° Après les verbes *veux* et *peux*, comme *je veux y aller*, *tu peux écrire*, *je peux attendre*, *tu en veux une*. Mais il ne se prononce pas devant un mot commençant par une consonne, ou que le sens est terminé. *Paix durable*, *généreux combattant*.

—Dans certains mots, le *x* sert à marquer le pluriel au lieu du *s*, comme dans *choix*, *oiseaux*.

—Dans quelques autres, tels que *dix* et *six*, il ne se prononce point devant le substantif dont il marque le nombre, lorsque le substantif commence par une consonne; il a le son du *z* devant une voyelle; et, quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *s*.

—Au milieu des mots, *x* se prononce *cs* lorsqu'il est entre deux voyelles, et que la lettre initiale n'est pas un *e*, comme dans *axe*, *maxime*, *lux*, *sex*, *Alexandre*. Il faut en excepter *soixante* et ses dérivés, *Bruzelles*, *Auxonne*, où il est employé pour deux *s*, et *sixain*, *sixième*, *dixième*, *deuxième*, où il remplace un *z*.

—Il tient encore lieu de *cs* avant un *c* guttural suivi d'une des trois voyelles *a*, *o*, *u*, ou lorsqu'elle est suivie d'une consonne autre que la lettre *h*, comme dans *excavation*, *excuse*, *excommuniés*, *expédient inexpugnable*, etc. || Mais elle tient lieu de *gz*, lorsqu'elle est entre deux voyelles, et que la lettre initiale est un *e*, et dans ce cas la lettre *h* qui précéderait l'une des deux voyelles, serait réputée nulle. *Examens*, *exhérédation*, *exhiber*, *exorbitant*, etc.

—Il a le son du *c* guttural, quand il est suivi d'un *c* sifflant, à cause de la voyelle *e* ou *i*, comme dans *excès*, *exciter*.

—Il arrive souvent que cette consonne est muette à la fin des mots, alors les terminaisons en *ic* s'unissent à la rime avec celles en *is*, celles en *oix* avec celles en *ois*, celles en *oux* avec celles en *ous*, et celles en *ux* avec celles en *us*; ainsi *prix* rime avec *coloris*, *voix* avec *parois*, *courroux* avec *absous*, *flux* avec *exclus*.

Tu ne te repais point d'encens à si bas *prix*.  
Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits.  
(BOILL.)

Chacun croit que son nom est le dernier des trois  
Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix.  
(ID.)

—Cette initiale compliquée n'appartient à aucun mot d'origine latine ou celtique, et n'est guère usitée dans ces langues que pour les noms propres; mais à cet égard il faut dire qu'en français *Saintonge*, *Saintrailles*, etc., s'écrivait autrefois *Xaintonge*, *Xaintrailles*. Aucun mot d'origine germanique ou slavonne ne nous offre non plus cette lettre.

—Il semble qu'au XIII<sup>e</sup> siècle et au XIII<sup>e</sup> siècle, on ait voulu adopter pour le X la figure majuscule de xi grec; car, dans les manuscrits de cette époque on trouve cette consonne exprimée par le signe Σ.

—En anglais, *x* se prononce à peu près comme en français.

En allemand, il se prononce comme *ks*.

—En espagnol, le *x*, qui se confond avec le *j*, est une gutturale aspirée comme le *ch* des Allemands. *Xérès* se prononce *Khérès*.

—Les Portugais prononcent le *x* comme les Français prononcent le *ch*; ils disent *Alechandro* pour *Alexandro*.

—Cette lettre n'est point dans l'alphabet des Italiens, qui écrivent et prononcent *Alessandro* pour *Alexandre*, *Sersse* pour *Xérès*. Les Italiens l'ont cependant admis dans quelques noms étrangers.

—Chez les Latins, *x* s'est écrit primitivement *xs*, comme si c'était *ks*; on trouve *auxilium* pour *auxilium*. C'était la dernière lettre de l'alphabet latin, *y* et *z* étant grecs. || Dans certains mots, les Romains confondaient le *x* avec le *s* simple ou dou-

ble, par exemple on disait *nixus* et *nixus*, *mixtus* et *mistus*, *Xerxes* et *Xerses*, *Ulyxes* et *Ulysses*. || La double composition de cette lettre se reconnaît dans la déclinaison, car si *vox* fait au génitif *voxis*, *pax*, *paxis*, d'un autre côté *lex* devient *legis*, et *conjug*, *conjugis*.

—Selon Priscien, les Latins empruntèrent le X aux Grecs; avant ils le remplaçaient par *cs*, comme ceux-ci, avant Simonide, par *xs*, *γσ*. Plusieurs auteurs en attribuent l'invention à l'empereur Claude. Mais l'anglais Astle observe qu'il se trouve sur les monuments les plus anciens. Les auteurs de la *Diplomatique* font aussi remarquer que Plaute, Térence et les autres écrivains du premier âge en ont fait usage; que Cicéron, dans son *Orateur*, loin de regarder le X comme un caractère récent, en parle comme d'une lettre dont la suppression peut adoucir l'ancien langage. Ils prétendent en outre qu'il est si peu vrai que X ait pris originellement la place du *cs* et du *gs*, que ceux qui l'employèrent ne cessèrent pas pour cela d'y ajouter S. On voit en effet sur les plus anciens monuments romains: *proxsumus*, *macsumus*, *pacs*, *uxsor*.

—Cette lettre ne s'employait pas dans les premiers temps de la langue française, au pluriel des noms en *al*, *eau*, *en*, *ou*; on écrivait: *égans*, *bateaus*, *feus*, *chous*.

—Je serais fort d'avis qu'on réformât cet abus (de mettre des *x* au lieu de *s*, tant pour marquer les pluriels que pour remplacer cette lettre *s* au milieu des mots), comme je le vois par le passage de Robert Estienne qu'on avait commencé de son temps à le réformer, et qu'on n'employât l'*x* qu'aux endroits où il a sa prononciation ordinaire *cs*, comme en ces mots *apoplexie*, *Alexandre*, *dextrement*, *vexation*, etc., ou du *gs*, comme en ces autres: *exhalaison*, *exercice*, *exil*, *exorciser*, etc. Et à ce propos, je veux bien remarquer en ce lieu ce que j'ai ouï dire autrefois au savant M. Du Cange, que dans les manuscrits français qui sont au-dessus de quatre cents ans il n'y a que ces sortes de mots qui

soient écrits par un *x*. (Ménage.) || Il y a quelques adjectifs qu'il a plu aux maîtres à écrire de terminer par un *x* au lieu d'un *s* qui, finissant en dedans, ne donnent pas à la main la liberté de faire de ces figures inutiles qu'ils appellent traits. Il faut regarder cet *x* comme un véritable *s*. Ainsi on dit, *il est jaloux* et *ils sont jaloux*; *il est doux*, *ils sont doux*; *l'époux*, les *époux*, etc. L'*l* final se change en *aux*, qu'on ferait mieux d'écrire *aus*, *égal*, *égau*, *verbal*, *verbaus*; *féodal*, *féodau*, *nuptial*, *nuptiaus*, etc. (Dumarsais.)

—Ne se trouve comme abréviation que pour le *chi* des Grecs, et signifie *Χριστός*, *Christus*. On a écrit, au moyen-âge, *christiana religio*, pour *christiana religio*, et *christus* ou *XPS* pour *Christus*.

—Dans les inscriptions latines, signifie quelquefois *denier*. *X.LX.*, *denarius sexaginta*, au prix de soixante deniers.

—Dans les anciens manuscrits est une note critique qui indique une expression inusitée ou une figure trop hardie. || On le trouve aussi quelquefois employé pour coter les endroits remarquables, il est alors l'initiale de *χρήσιμον*, utile.

—Dans le comput ecclésiastique, marque le dimanche.

—Dans les bureaux de commerce, de finance, d'administration, *x* est la marque de certains registres. *Registre x*.

—Vingtième feuille d'un ouvrage qu'on imprime. Feuille *x*. Signature *x*.

—Indique, de même que les autres lettres de l'alphabet, les pierres destinées à la confection d'un bâtiment, qui sont disposées par séries pour élever les colonnes ou toute autre partie de l'édifice.

—Indique aussi les figures d'une planche de cuivre gravée, qui renvoie pour en avoir l'explication dans le texte de l'ouvrage qui porte la même lettre.

—Poinçon d'acier au bout duquel se trouve gravé un *x*, pour frapper ou exprimer cette lettre.

—Lettre qu'on emploie d'ordinaire en algèbre, pour désigner l'inconnue ou une

des inconnues.

—Fig. Se dit quelquefois, dans le langage philosophique, d'une chose inconnue, de l'idée que l'on cherche. C'est l'*x* qu'il faut dégager, dont il faut déterminer la valeur.

—Comme signe d'ordre, indique le vingt-troisième objet d'une série.

—Comme lettre numérale, dans les chiffres romains, X vaut 10; XI, 11; XII, 12; XIII, 13; XIII ou XIV, 14, etc.; XX, 20; XXX, 30; XXXX ou XL, 40, etc. || Surmonté d'un trait,  $\bar{X}$  il vaut 10,000. Couché ainsi,  $\times$ , il se prenait pour 1,000.

—X. MILL, *decem milia* dix mille. || X.P., *decem pondo*, dix livres, ou *decem pedes*, dix pieds. || X. V., *décemvir*. || XV. V., *quindecemvir*.

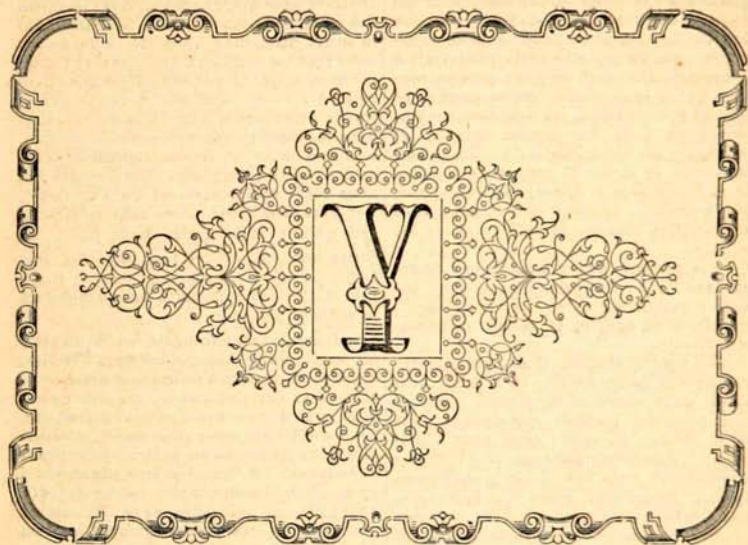
—Sur les monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Amiens, et, suivant d'autres, à Aix.

—La lettre X est un signe monétaire qu'on voit sur plusieurs médailles de familles romaines, et quelquefois aussi dans le champ des médailles impériales. || X coupé dans son milieu par le jambage de la lettre grecque P forme avec elle un monogramme qui figure sur plusieurs monnaies anciennes, et notamment sur celles de Ptolémée; il y représente le contrôle de l'Etat civil. Constantin l'adopta aussi pour ses monnaies; mais alors ce signe acquit une signification religieuse et fut considéré comme une abréviation de *ΧΡΙΣΤΟΣ*. Il fut gravé sur le labarum, et depuis on le grava sur des lampes, des marbres et des vases d'église. Les premiers chrétiens étaient fidèles à en marquer leur sépulture.

—X ou *xie*. Nom que les tapissiers donnent à un petit tabouret dont les pieds croisés offrent la figure de cette lettre.

—*Jambes en x*. Se dit des genoux tournés en dedans et se touchant.

—Entom. Espèce de phalène, qui a sur le milieu des ailes supérieures une bande brune croisée en X.



**Y** s. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet français. || Vingt-quatrième lettre et sixième des voyelles, dans quelques langues néolatines et germaniques, qui ont pris leur alphabet de celui des Latins. || En allemand, *y* est la vingt-cinquième lettre, si l'on compte *v* et *w* pour deux lettres différentes.

Le vénérable Y, troublé dans son empire,  
A disparu du his, des ayeux, de la lire ;  
Qui mieux que lui pourtant retraçait à nos yeux  
Le tronc et les rameaux de l'arbre des ayeux ?  
(BARTHEL.)

On ne s'accorde pas généralement sur le son que l'on doit donner à l'Y. Les uns veulent qu'on le prononce comme l'I, les autres comme l'U français. Nous adhérons à ce dernier sentiment, comme au

seul conforme à la vérité. Cicéron écrit constamment *Parrhus* au lieu de *Pyrrhus* ; *Fruges*, au lieu de *Phryges*, D'après ces observations, nous donnerons à l'Y le son de l'U qu'il eut dans le principe, et qui s'accorde parfaitement avec sa figure. En effet, pour former le son U, les lèvres s'allongent et s'entr'ouvrent un peu sans se désunir entièrement. La forme de l'Y, considérée surtout sous ce point de vue Y, n'est-elle pas une peinture fidèle de cette disposition des lèvres ? Dans ces deux branches écartées, ne semble-t-il pas voir les deux lèvres qui s'écartent de même en s'entr'ouvrant ? Le tronc dans lequel ces deux branches s'unissent et se confondent ne peut-il pas être également la réunion de ces deux mêmes lèvres, qui, à demi ouvertes d'une part demeurent de l'autre à demi fermées ? Ainsi l'Y, qu'il serait im-

possible d'expliquer en lui donnant le son de l'I, se développe de lui-même avec le son de l'U. Rien, dans le mécanisme de ce caractère, qui ne réponde trait pour trait à la conformation de l'organe; preuve sensible qu'en le dessinant on se proposa ce dernier pour modèle. On doit sentir maintenant ce qu'il faut penser des fables imaginées sur l'origine de l'Y. La combinaison de ce signe, le rapport si sensible de sa forme avec la disposition de l'organe qui le produit, déposent hautement contre de pareilles erreurs, et suffisent pour les réfuter.

—La plupart des grammairiens ne regardent l'y en français, que comme une semi-voyelle. Suivant eux, c'est tantôt un caractère simple, et tantôt un caractère double.

—Caractère simple, il n'a pas d'autre valeur que celle de l'i, et il n'est plus admis dans notre orthographe, pour les mots purement français, que dans un très-petit nombre de mots; mais nous continuons à l'employer pour marquer l'origine de plusieurs mots dérivés du grec, *hymen, hymne, étymologie, physique, hypocrisie*, etc. On le conserve aussi dans les noms propres, et dans quelques mots empruntés des langues étrangères, *York, yacht*, etc.

—Caractère double, il vaut deux i accolés, dont le premier fait partie d'une syllabe, et le second en commence une autre, comme dans *citoyen, employé, royal, appuyer, pays*, etc., qui se prononcent comme s'il y avait *citoyen, employé, royal, appuyer, pays*, etc.

—On ne trouve pas de mot français correctement formé du grec, et commençant par y, quoique cette lettre soit purement grecque; en effet, partout où elle commence un mot en grec, elle est affectée de l'esprit dur qui se représente en français par un h.

—On se servait autrefois de l'y en français au lieu d'i final, et l'on écrivait *ausy, icy, loy, foy, roy*, sans autre raison que le caprice des copistes, à qui la forme de cette lettre donnait occasion de faire des traits de plume. Cette figure d'y étant in-

troduite avec quelque raison dans le milieu des mots où il y avait deux i, a passé dans la suite, mais sans nécessité, à la fin des mots; et les écrivains qui l'ont vue dans les mots *moyen, loyal*, etc., l'ont mise dans *moy, loy*, etc. Quoique nous trouvions presque toujours y pour i à la fin des mots dans les auteurs qui ont précédé le XVII<sup>e</sup> et même le XVIII<sup>e</sup> siècle, cependant Jacques Sylvius s'était déjà élevé contre cet abus dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Français, dit-il, ne doivent mettre l'y grec qu'aux mots grecs écrits par u, et écrire *ami, roi, loi*, et non *amy, roy, loy*. Cette dernière réforme a eu lieu, et il y a plus d'un siècle que cette orthographe est la seule en usage.

—Dans l'ancien français, y n'équivalait qu'à l'i simple, même entre deux voyelles, et ne se liait point à celle qui le précédait; ainsi l'on écrivait *payen, glaycul, ayeul*, etc., et l'on prononçait *pa-ien, a-ieul*, etc. On a aussi écrit *païer* pour *payer*, c'est-à-dire pour *païer*, ce qui suffirait pour prouver combien est fautive la dénomination d'i grec. Dans l'orthographe moderne, le j ayant pris un son différent de l'i, on s'est affranchi de ces inconséquences, et l'on n'a admis l'y entre voyelles que comme l'équivalent de ii. Pourquoi ce principe n'est-il suivi qu'irrégulièrement par nos lexicographes? Voilà ce qu'on ne saurait expliquer. A l'égard des mots connus surtout, comment sait-on si, par exemple, *royoc, quapoyer, papayer, cayopollin*, doivent se prononcer *roi-oc, quapoi-ier, papai-ier, cai-iopollin*? Nous expliquerait-on pourquoi les mêmes auteurs qui n'écrivaient pas *payen, cayeu, gayac*, etc., écrivent *papayer, royoc, cayopollin*, pour *païer, roioc, caiopollin*? Pourquoi donc admettre la nouvelle orthographe pour les premiers et non pour les derniers? N'a-t-on jamais fait ces observations aux naturalistes, qui emploient presque indistinctement l'y ou l'i, même pour les noms tirés des langues où l'y n'est pas en usage? Comprend-on qu'on puisse trouver dans des ouvrages récemment imprimés, *glac-*

*yeuls, nayades*, etc., et que les dictionnaires puissent donner encore *cayman* ou *cáiman*, etc.

— C'est mal à propos que quelques auteurs ou imprimeurs écrivent *citoïen*, *moïen*, etc., avec un *i*.

— On l'appelle ordinairement *i grec*; mais selon la méthode moderne, on dit simplement *i*.

— Ce caractère, qui est proprement un *i grec*, ne se devrait employer, dit Dangeau, que dans les mots pris de la langue grecque. Cependant on est venu à s'en servir dans les mots purement français. Voici comment cela est arrivé. Quand dans l'écriture il se trouvait deux *i* de suite, et qu'ils étaient joints par une liaison, comme les écrivains ont accoutumé de joindre la plupart des lettres d'un même mot, il y avait à craindre qu'on ne les prit pour un *u*. Afin d'y remédier, on allongea la queue du second *i*, et l'on trouve encore beaucoup de livres latins, soit manuscrits, soit imprimés, où les derniers *i* de *Flaminij*, de *Caij*, sont plus longs que les autres. On en usa de même dans les mots de la langue française où l'on prononce deux *i*, comme dans *moyen*, *loyal*, et l'on allongea la queue du dernier de ces *i*; et comme cela faisait une figure fort semblable à celle du véritable *i grec*, on les confondit ensemble et l'on nomma *i grec* ce qui n'était proprement que deux *i*.

— L'*y* est une des lettres inventées par Palmède.

— Des écrivains distingués ont tenté de bannir de la langue cette lettre, surtout lorsqu'elle est placée entre deux consonnes et à la fin des mots, et ils sont parvenus à la remplacer dans beaucoup de mots par un *i*. Il paraît que la dispute sur le retranchement de l'*y* remonte jusqu'à Louis XIV, et que ce prince en prit le parti, surtout dans le mot *roy*, qu'il voulait qu'on continuât d'écrire par un *y*.

— Autrefois on écrivait que *je voye*, que *j'envoye*, que *j'ennuye*, etc., parce qu'on y faisait entendre le son de l'*y*, mais la prononciation ayant changé, on écrit aujourd'hui que *je vois*, que *j'envoie*, que *j'ennuie*.

etc. Dans les mots terminés en *aye*, l'usage tend à introduire la même orthographe; cependant l'Académie laisse encore le choix entre l'*i* et l'*y* dans ce dernier cas.

— De la lettre grecque *Υ*, les Romains firent leur *V*, à la fois aspiration ou consonne et voyelle équivalent à l'*u*; la petite lettre *y*, imitée du gamma, rappelle par sa forme le digamma. Très-probablement les Romains, à l'exemple des Grecs, ne faisaient pas une grande différence entre le son de l'*y* et celui de l'*u*, car ils écrivaient indistinctement *satyra* et *satura*, *Sylla* et *Sulla*, et chez Ennius le nom de *Phryges* est écrit *Bruges*, mais cet *u* est l'*u* français prononcé à l'aide des dents, et dont l'équivalent dans les langues germaniques est l'*ü*.

— Les latins n'ayant adopté que fort tard l'*y*, ne le considéraient pas comme une lettre de leur alphabet, et ne l'employaient que dans les mots tirés du grec; selon Martianus Capella, ils la prononçaient comme les Gaulois prononçaient leur *u*, c'est-à-dire probablement comme nous prononçons aujourd'hui le nôtre. Quelques auteurs pensent néanmoins que le son de l'*y* était le même que celui de *æ*; en effet, dans les manuscrits grecs les plus anciens, il y a de fréquentes confusions entre *ot* et *o*.

— Dans les langues germaniques, l'*y* s'appelle aussi *ai*, et placé en tête des mots, il sert très-fréquemment de consonne avec la valeur de l'*I* dans *Iéna*, où il ne faut entendre que deux syllabes, *yé-na*. C'est de la même manière que les Anglais prononcent le mot *yes*, les Espagnols celui de *Yago*. En français, par exemple, dans *Yonne*, ce n'est pas le même son, l'*y* restant toujours un peu détaché de la voyelle qui le suit, sauf le mot *yutagan* et quelques autres.

— En allemand, l'*I* est préféré à l'*Y* initial; en russe, on n'emploie jamais l'*y* de cette manière; les mots qu'on écrit ordinairement *Yakoutes*, *Yermolow*, *Yong*, s'écrivent, *Iakoutes*, *Iermolow*, *Iong*.

— *Y*, en espagnol, quoiqu'il ait été pris

par quelques personnes pour la particule nobilière, n'est que la conjonction *et* que l'on place entre deux titres.

— Dans l'alphabet romain, l'y n'est jamais employé comme lettre numérale, et il ne figure jamais comme abréviation dans les inscriptions.

— Chim. Dans les formules atomiques, signifie Yttrium.

— Sert souvent en algèbre pour désigner Une inconnue.

— Est un signe qui se met à Paris sur les boutiques, pour annoncer que l'on vend à prix fixe. C'était autrefois l'enseigne des bonneteries, par un mauvais jeu de mots sur cette locution du vieux langage, à *li grèques*, aux culottes.

— Comme signe d'ordre, *y* indique le 24<sup>e</sup> objet d'une série, et quelquefois le 22<sup>e</sup>, parce que, dans l'ancien alphabet, *i* et *j* ne comptaient que pour une lettre, de même que *u* et *v*.

— Dans le commerce et les bureaux de finances et d'administration, Y sert à marquer un registre. Registre Y.

— Sert à marquer, sur une planche de cuivre gravée, les figures analogues au texte, pour en trouver, par le renvoi, l'explication dans l'ouvrage.

— Poinçon d'acier au bout duquel est empreint un *y*, pour frapper ou imprimer cette lettre.

— Dans les lettres numériques employées au moyen âge, Y valait 150. Surmonté d'une ligne horizontale, il valait 150,000.

— Sur les anciennes monnaies de France, il marque celles qui ont été frappées à Bourges.

— Les anciens donnaient quelquefois à ce caractère le nom de *lettre de Pythagore*, ou celui d'*arbre de Samos*, parce que ce philosophe était originaire de cette île. La raison de cette dénomination était prise d'une idée qui paraissait être comme la base de sa doctrine, et dont on trouvait une sorte d'image dans la figure de l'Y. Il enseignait que tous les hommes marchent d'abord dans un même chemin, jusqu'à ce que, arrivés à un endroit où ce chemin se sépare en deux parties, les uns prennent

avec courage celui qui se trouve sur la droite, dur, raboteux et escarpé, mais qui les conduit à la vertu et à la sagesse; tandis que les autres suivent lâchement celui qui est à gauche, uni, doux, riant et semé de fleurs, mais qui aboutit à l'abîme des vices.

Y. adv. relat. (du lat. *ibi*, en retranchant la première syllabe; aussi nos pères l'écrivaient-ils avec raison par un *i*). En cet endroit-là: voulez-vous y aller? Rendez-vous-y. Y est-il? J'y passerai. N'allez pas là, il y fait trop chaud. Allez-vous chez l'homme en place, voyez comme les figures *y* sont riantes? (Arnault.) Ici, vous *y* pourriez rencontrer votre perte. (Rac.) Vous *y* serez ma fille. (Id.)

Courons où la valeur

Nous promet un destin aussi grand que le leur; C'est à Troie, et j'y cours, et quoi qu'on me pré-  
[dise,  
Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y  
[conduise.

(RACINE.)

— On dit généralement dans la conversation, Si vous allez à tel endroit, j'irai aussi, en supprimant l'y, qui est grammaticalement nécessaire. On veut par là éviter l'hiatus qui résulte évidemment de l'expression *j'y irai aussi*, et qui lui donne quelque chose d'extrêmement languissant. Un tel viendra-t-il à la campagne? — On m'a dit qu'il ira. (Acad.) Je suis absolument déterminé pour l'habitation du pays de Galles, et j'irai au commencement du printemps. (J. J. Rousseau.)

— Cependant l'harmonieux auteur de Télémaque ne s'est pas fait scrupule d'employer l'adverbe *y* avec le verbe *aller* au futur. Notre cher chevalier Destouches a été d'ici à Bourbonne, et tu y iras. (Fén.) Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux amants, en déclarant que je veux être de cette chasse! En serai-je?... O malheureuse! qu'ai-je fait? Non, je n'y irai pas; ils n'y iront pas eux-mêmes. (Id.)

— Sert à former les gallicismes *il y a*, *il y avait*, *il y est*, *il y aura*, etc. Il y a des

gens. Y a-t-il quelque chose pour votre service ? V. AVOIR.

—Y, qui est essentiellement adverbe, joue quelquefois le rôle de pronom, puisqu'il a la vertu de rappeler, de représenter les personnes dont on a parlé. Dans ce cas il est des deux genres et des deux nombres. C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas. On m'a dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu. (La Bruy.) A chaque moment qu'on la voit, on y trouve un nouvel éclat. (Fén.) Si toutes les femmes étaient inconstantes et légères, ce serait folie que de s'y attacher. (CORN.)

La haine entre les grands se calme rarement :  
La paix souvent n'y sert que d'un amusement.  
(CORN.)

— Il peut également représenter les choses dont on a parlé. Quant à la raison que vous m'alléguiez, je m'y rends. J'ai pour le moment laissé de côté cette objection, j'y répondrai dans la suite. C'est lorsque nous sommes éloignés de notre pays, que nous sentons surtout l'instinct qui nous y attache. (Chateaub.) Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive. (Montaigne.) Les choses de la terre ne valent pas qu'on s'y attache. (Noël.) Personne ne veut avancer son argent ou ses autres richesses sans y faire aucun profit. (Dup. de Nemours.)

Voit-on du cœur humain les replis tortueux ?  
Est-il un moyen sûr pour ne pas s'y méprendre ?  
(COLLÉ.)

J'ai, comme Bajazet, mon chagrin et mes soins,  
Et je veux un moment y penser sans témoins.  
(RAC.)

— Il se traduit toujours par un pronom personnel, complément d'une préposition, peut être à, en, dans, sur, entre, etc. On me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, c'est-à-dire, j'en vois si peu en lui. A chaque moment qu'on la voit, on y trouve un nouvel éclat, c'est-à-dire, on trouve en elle. La haine entre les grands, etc. La paix souvent n'y sert, etc., c'est-à-dire, sert entre eux.

— Bien que y rappelle, représente les

personnes aussi bien que les choses, cependant l'emploi est plus fréquent pour celles-ci que pour les premières.

— Fiez-vous-y. Ayez confiance en lui. || Se dit souvent, par antiphrase, pour Ne vous y fiez pas.

— Lorsque y signifie Cela, il indique ou ce qui précède ou ce qui doit suivre. Songez-y bien. Ne vous y trompez pas, avec l'appui de Dieu, dont on ne saurait se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. (M<sup>me</sup> de Sév.) Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connaître la grandeur de nos états. (Id.) Cependant tous les Grecs qui m'avaient accompagné ne pouvant plus y tenir, s'avancèrent au coin de l'alcôve. (A. Montemont.)

Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux,  
Mais ne m'en formez pas des bergers doux-  
reux.  
(BOILEAU.)

— Comme les pronoms personnels, y se place après le verbe, quand celui-ci est à l'impératif. Prenez-y garde, ma fille, vos louanges et vos approbations sont dangereuses. (M<sup>me</sup> de Sév.) Vous avez peu de bien, joignez-y ma fortune. (Deval.)

— Quand la phrase est négative, y précède le verbe. Comte, n'y pensez plus, ma gloire vous l'ordonne. (Th. Corn.)

N'y songeons plus, allons, cher Paulin, plus j'y  
[pense,  
Plus je sens chanceler ma cruelle constance.  
(RAC.)

— Quand y est placé immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, on ajoute à cette seconde personne un s euphonique. Vas-y. Donne-s-y tes soins. Cueilles-y des fruits. || Quelques grammairiens mettent entre deux traits d'union cette lettre euphonique, comme on fait pour le t, Ajoute-s-y, donne-s-y, apporte-s-y. Puisqu'on lui disait : vas-y, pourquoi n'aurait-il pas dit irai-je-t-y ? Remarque de plus avec quelle adresse il évitait l'hiatus de irai-je y ou y irai-je ? (J. J. Rouss.) Cousine, songe-s-y bien ;

puisque c'est le mari dont tu mérites sans cesse de troubler indiscrètement le repos. (Id.)

—Mais, dans le cas où le pronom *y* est complément du verbe qui suit l'impératif, il peut y avoir une pause entre cet impératif et ces pronoms ; dès lors on ne doit pas faire usage de la lettre euphonique. Va y mettre ordre. Daigne y mener ton père.

—Hors de l'impératif, qu'il y ait ou non négation, *y* se place toujours devant le verbe. J'ai connu le malheur, et j'y sais compatir. (Guichard.) Tirer vanité de quelque chose, c'est prouver qu'on n'y est pas accoutumé. (Boiste.)

Quand vous aurez pour vous la voix des sages, Les fous bientôt y joindront leurs ouvrages.

(J. B. ROUSS.)

Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère.

(LA FONT.)

Le nocher dans son art, s'instruit pendant l'o-  
Il n'y devient expert qu'après plus d'un nau-  
[rage.]  
[frage.]

— Quand il est complément indirect d'un verbe à l'infinif, il peut le précéder immédiatement. Phalante, qui voit le péril de plus près qu'un autre, ne peut y remédier. (Fén.) Dans ces malheureux moments où l'on ne peut ni pratiquer les vertus ni vainere les vices, on tombe entre les mains de la justice de Dieu, avec le désespoir de ne pouvoir y satisfaire, (Fléch.) En quelque pays que j'aie été, j'y ai vécu comme si j'avais dû y passer ma vie. (Montesq.)

—Il peut aussi en être séparé par un autre verbe sous la dépendance duquel se trouve le premier. En sortant de l'état de nature, nous forçons nos semblables d'en sortir aussi ; nul n'y peut demeurer malgré les autres. (J.-J. ROUSS.)

Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir ; Et quand je le pourrais, je n'y puis consentir.

(BOLL.)

Le bec de la cigogne y pouvait bien passer, Mais le museau du sire était d'autre mesure.

(LA FONTAINE.)

—Quand il n'y a pas négation, les formes *nous-y*, *vous-y*, etc., se placent après le verbe à l'impératif.

—Hors de l'impératif, les formes *m'y*, *t'y*, *s'y*, etc., précèdent toujours le verbe, quand il n'y a pas négation. Je n'ose plus voir le monde, et quoi qu'on fasse pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou. (M<sup>me</sup> de Sévigné.)

Qui ne s'y fût trompé ? jamais l'air d'un visage, Si ce qu'il dit est vrai, n'imposa davantage.

(MOLIERE.)

... Un autre sort au trône vous appelle ;  
Consentez-y, madame ; et, sans plus hésiter,  
Achevez un hymen qui vous y fait monter.

(RACINE.)

—On suit la même règle quand il y a une négation. Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la simplicité des mœurs de la ville de Vevay : on ne m'y connaît que comme peintre, et j'y suis traité pourtant comme à Nancy. (De Boufflers.) Adieu, ma chère petite, j'achèverai cette lettre à Paris ; voilà ce que vous aurez de Livry. Si j'avais eu la force de ne vous y point écrire et de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudrait mieux que toutes les pénitences du monde. (M<sup>me</sup> de Sévigné.)

—Quoique la plupart des grammairiens approuvent les expressions suivantes : *Donnez-y-moi une place*, *portez-y-moi*, *jette-m'y* et autres semblables, le goût et l'harmonie se réunissent pour les faire rejeter. En effet, elles ont un son dur et désagréable. *Portez-y-moi* ne vaut pas mieux que *portez-m'y*. On doit se servir d'une circonflexion polie, comme *faites-moi le plaisir de me porter, de me mener là, en cet endroit*, ou, si l'on répugne à la prière, on prend un autre tour : *portez-moi là ; donnez-moi une place dedans ; jette-moi dedans*, et toute autre locution que ce siffant et baillant *donnez-y-moi une place*.

—En général, *y* se rapporte à des noms de choses, tandis que *lui*, *leur*, à *eux*, à *elles*, ne peuvent être en relation qu'avec des noms de personnes ou d'êtres animés. Après les ordres doriques et les titres de

votre maison, il n'y a rien à souhaiter que l'ordre que vous allez y mettre. (M<sup>me</sup> de Sévigné.) Je reçois votre lettre, ma chère enfant, et j'y fais réponse avec précipitation. (Id.) Chargez-vous de cette affaire, donnez-y vos soins. (Bonif.) Le roi demanda alors des conseils pour discuter les charges et y répondre. (Anquet.) Les malheurs sont tous l'apanage de l'humanité. Il y en a pour tous les états de la vie, personne ne peut s'y soustraire. (Jauc.)

— Cependant il y a des cas où l'emploi de y avec des noms de personnes ou d'êtres animés est indispensable. Quoique je parle beaucoup de vous, ma fille, j'y pense encore davantage jour et nuit. (M<sup>me</sup> de Sév.) On me parle de vous très souvent, et je ne cherche point longtemps mes réponses, car j'y pense à l'instant même. (Id.)

La pauvre Babonnette, hélas ! lorsque j'y pense, Elle ne manquait pas une seule audience. (RACINE.)

— On peut également s'en servir, quand il se rapporte à des noms qui expriment toute une espèce. Plus on approfondit l'homme, plus on y découvre de faiblesse et de grandeur. (Bonif.) C'est un honnête homme, fiez-vous-y. (Acad.) C'est Marie qu'aime le petit chien ; il ne mange que du pain ; je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer ; je crains de succomber. (M<sup>me</sup> de Sévigné.)

— Y est ordinairement employé pour rappeler un nom précédemment exprimé.

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords, On n'y peut plus rentrer, dès qu'on en est dehors. (BOILEAU.)

La santé dans le monde étant le plus grand bien, Un homme de bon sens n'y doit ménager rien. (REGNARD.)

— Il est cependant des cas où, au lieu de y, il faut absolument employer les pronoms personnels *lui, elle, eux, elles*, que l'on fait précéder d'une préposition.

Heureux qui du ciel occupé,  
Et d'un faux éclat détrompé,  
Met de bonne heure en lui toute son espérance ! (J.-B. ROUSS.)

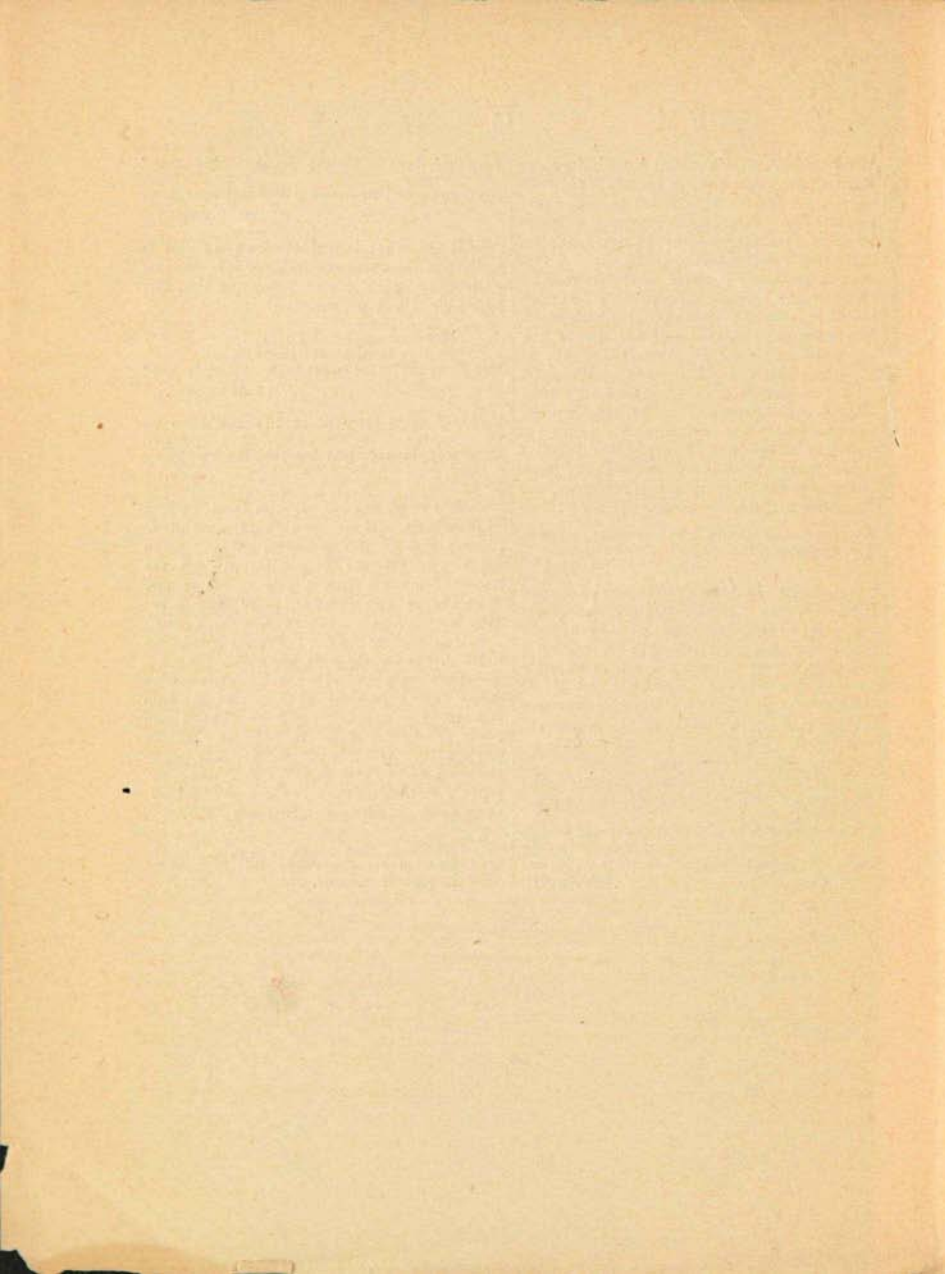
Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui, Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui. (BOIL.)

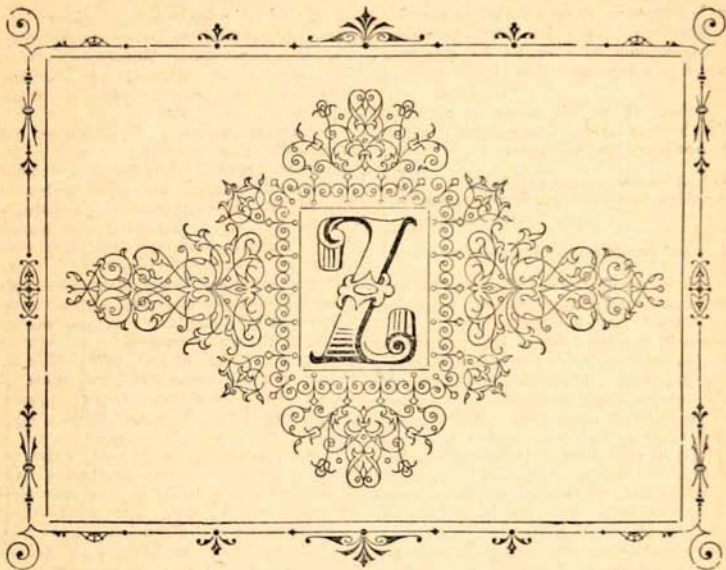
— *Il y va de ma vie, de mon honneur*, etc. Si je le hais, Cléone, il y va de ma gloire. (Rac.) Il y va de ma gloire, il faut que je me venge. (Corn.) Il y allait de ma vie non-seulement à fuir, à quitter ses armes, mais encore à se remuer, pour ainsi dire, sans le commandement du général. (Boss.)

— Quelquefois on dit : Prenez garde de tomber, car on n'y voit pas clair.

— Lorsque y est adverbe ou pronom, ce mot s'unit à la rime avec toutes les terminaisons en i, que l'i soit précédé d'une voyelle, pourvu toutefois qu'il ne s'unisse pas à cette voyelle pour former une diphthongue, ou qu'il soit précédé d'une consonne ; y rimerà donc avec *hai, obéi, inouï*, avec *nourri, accompli, terni*, etc., etc.

Etes-vous bien, tenez-vous-y,  
Et n'allez pas chercher midi  
A quatorze heures.





**Z** s. m. La vingt-cinquième et dernière lettre de l'alphabet, et la dix-neuvième des consonnes dans quelques langues néo-latines et germaniques qui ont pris leur alphabet des Latins. || La vingt-sixième lettre en allemand.

—L'alphabet celtique et le sanscrit n'ont pas de lettre analogue.

—Dans l'alphabet grec et dans le gothique, le z figurait parmi les premières lettres ; dans l'alphabet russe, le *zé* est une des premières, et le *tsé* l'une des dernières. L'alphabet des langues romanes et de la plupart des langues germaniques finit par le z. Ainsi ces mots, je suis l'*a* et l'*o*, c'est-à-dire l'*oméga*, doivent se traduire en français, je suis l'*a* et le z, le commencement et la fin.

—Les premiers Grecs, les Pélasges, ne faisaient point usage du z ; le ζ, selon l'opi-

nion de Pline, qui est la plus commune, fut trouvé par Palamède au temps de la guerre de Troie. || Autrefois, au lieu de ce signe, on employait le δ, comme Δεος, Διωζ, pour Ζευς. Les Grecs modernes emploient encore le ζ pour le δ. || Il y a même en latin des traces de l'identité de ces deux signes graphiques. Plusieurs Pères de l'Église ont écrit *zabolus*, *zabolica*, etc., pour *diabolus*, *diabolica*. || Les signes les plus anciens, les signes pélasgiques de l'articulation *ze* étaient σδ. Les Doriens les ont toujours conservés. La forme du zéta des Grecs était celle-ci ζ, et ce n'est autre z. Cette lettre était la première de leurs trois doubles, et on la considérait comme formée de δσ ou σδ.

On l'appelait autrefois *zède*, aujourd'hui

on le nomme *ze*, en prononçant comme dans la dernière syllabe des mots *onze douze*. L'ancien nom du *z* venait du grec *zêta* ; et il paraît même que l'on disait autrefois *zet*.

—Fam. *Il est fait comme un z*. Se dit d'un homme tortu. Dans cette locution, on prononce toujours *zède*.

Et le *Z* bizarre, au corps ratatiné, Deux fois dans un zigzag se montre dessiné.

(BERTHELEMY)

Le *Z* usé par l'*S* est réduit à zéro.—(DE PRIS)

—Il en est du *Z* et du *S* comparés ensemble, comme des autres lettres homophones en général, c'est-à-dire que le son en est à peu près le même. Ils ne diffèrent que par le plus ou le moins de force dans le souffle qui les produit ; de manière que le premier n'est qu'un affaiblissement, qu'un diminutif du second. Dans le *S*, le sifflement est plus vif et plus aigu ; dans le *Z* il est plus délicat et plus doux. Il ressemble beaucoup à cet aimable murmure que forme l'haleine des zéphirs sous le feuillage verdoyant des bois. Et si le mot *zéphyre* lui-même flatte si agréablement l'oreille, il n'est redevable de cet avantage qu'au son du *Z* qui le commence. Le lui enlever, ce serait lui faire perdre tout ce qu'il a de tendre et de gracieux. Aussi Quintilien, si difficile à l'égard des sons, fait-il le plus bel éloge du *Z*. Il l'appelle, avec complaisance, plein de douceur et d'aménité. On ne s'imaginerait pas, au premier coup d'œil, qu'il y ait dans la forme de ces deux lettres, *S* et *Z*, le même rapport que dans leur son. Cependant ce rapport n'en existe pas moins réellement. Le *Z* n'est, à proprement parler, que le revers du *S*. Placez, en effet, ce dernier caractère en regard de lui-même, c'est-à-dire dessinez-le sous ces deux faces opposées, en cette manière *S S*, la seconde de ces deux figures ne sera plus alors qu'un *Z*, dont les angles seraient un peu émoussés. L'*S*, qu'on dessinait ainsi anciennement *Z*, sert aussi de *Z* en changeant de face.

—Le *z* en français est une siffante douce

ou un *s* adouci ; mais dans plusieurs langues, en allemand, en italien, en espagnol, c'est une lettre double formée de *ds* ou *ts*. Les Latins ne le comptaient que pour une lettre grecque, soit double, soit semi-voyelle.

—Au commencement et au milieu des mots, cette lettre conserve toujours le son qui lui est propre. || A la fin de la seconde personne du pluriel des verbes et devant une voyelle, *z* prend aussi la prononciation qui lui est propre, mais seulement dans le discours soutenu ; dans la conversation ou devant une consonne, il ne se fait pas entendre. Cependant plusieurs grammairiens veulent que, devant une voyelle ou un *h* muet, le *z* se fasse sentir, même dans la conversation. || *Z* final se prononce *ts* dans *Rodez*, *Suez*, *Alvarez*, *Cortez*, et autres noms étrangers ; mais les mots suivants, *Metz*, *Seltz*, *Sedlitz*, *Austerlitz*, *Coblentz*, se prononcent *Messe*, *Selse*, *Sedlisse*, *Austerlisse*, *Coblause*.

—Cette lettre a paru de tout temps la lettre favorite des petites maîtresses. *Ze* tis bien tes pizons, mais *ze* ne saurais dire des pigeons. Ah ! *zezu*, matame te Griguan, l'étrange *zose* d'être *zetté* toute nue dans la mer. (M<sup>me</sup> de Sév.) || On reprochait aussi ce défaut aux dames romaines, qui prononçaient *figerc*, *ozcula* pour *figere*, *oscula*.

—Il n'y a guère que dans notre langue qu'il soit possible de confondre les deux lettres *s* et *z* : dans la plupart des autres, au lieu d'être une association siffante, douce et faible, le *z* est au contraire une articulation plus forte que le *s* dur. Il en était sans doute de même en hébreu, où il doit se prononcer conformément à l'orthographe suivante de son nom, *tsadd*. Il en est à peu près de même en grec du *ζ*, qui était une lettre double, tantôt *dz*, et tantôt *çd*. Notre langue et l'anglaise, est-il dit dans l'Encyclopédie, sont les seules où la lettre *z* soit une consonne simple. Elle était double en grec, où elle valait *ds*. C'était la même chose en latin, selon le témoignage de Victorin ; et selon

Priscien, elle était équivalente à *ss*. En allemand et en espagnol, le *z* vaut notre *ts*; en italien il vaut quelquefois notre *ts* et quelquefois notre *dz*.

—En allemand, le *z* est toujours dur, sans exception. Cependant on renforce encore le *z* en le faisant précéder d'un *t*, de telle sorte que la terminaison *Witz*, *Schatz*, serait encore plus dure, s'il était possible, que celle de *Scherz*, *Holz*, etc. Au fait, en allemand, ce *t* est inutile, et *Schwyz*, *Schwarzenberg*, se prenaient absolument comme si l'on écrivait *Schwoytz*, *Schwartzenberg*.

—Les Hollandais, quoique de la famille germanique, ont le *z* doux.

—Pour les Slaves, cette lettre, toujours douce, est tantôt notre *z* et tantôt notre *j*.

—En russe, elle a une forme particulière et s'appelle *zé* comme en français; le *tsé*, qui est le *z* allemand, a une autre forme. Le russe est le seul alphabet européen où les deux valeurs différentes soient nettement distinguées par deux signes différents; seulement, dans d'autres alphabets, cette différence s'exprime par *s* et *z*.

—En polonais, on accumule les consonnes, mais *sz*, devient *ch*, *cz*, se prononce *teh*.

—Le *z* était quelquefois remplacé, chez les Latins, par deux *s*, comme dans *patrisso* pour *πατριζω*, et quelquefois par *sd*, pour *ds*, à la dorienne, comme dans *Esdras* pour *Εζρας*. On le remplaçait aussi par un simple *s*, comme dans *Sacynthus* pour *Σάκυνθος*. Enfin, très anciennement, on *y* substituait un *d*, comme dans *Medentius* pour *Mesentius*, *Ladi* pour *Λάζοτ*. On a écrit au contraire *Zmyrna* pour *Smyrna*.

—Cette lettre double s'est employée fréquemment pour l'autre consonne double, *x*, ainsi on a écrit *Xenodochium* pour *Xenodochium*.

—Les Romains ont adopté tard le *z* qui n'existait pas dans le plus ancien alphabet des Grecs.

—En français, on terminait autrefois par un *z* les pluriels que nous écrivons au-

jourd'hui par *és*. *Beautez*, *véritez*, *aimiez*, etc., s'écrivaient au lieu de *beautés*, *vérités*, *aimés*, etc. Le *z* après l'*e* a encore conservé cette valeur, même au singulier, dans le monosyllabe *nez*, et dans les secondes personnes des verbes, *vous avez*, *vous aimez*, *vous chantiez*, etc.

—Le *z* donne à l'*e* qui le précède le son de l'*é*, en sorte que les mots qui finissent par *ez* s'unissent à la rime avec ceux qui se terminent en *és*; ainsi *assez* rimera avec *amenés*, *nez* avec *amassés*, *nez* avec *fortunés*, *vous aimez* avec *charmés*, etc.

Et déjà mon vers coule à flots précipités,  
Quand j'entends le lecteur qui me crie, arrêtez.

(BOILEAU)

Capitaine renard allait de compagnie  
Avec son ami bouc des plus haut encornés.  
Celui-ci ne voyait pas plus loin que son nez.

(LA FONTAINE.)

—La lettre *z* était autrefois d'un usage bien plus commun qu'aujourd'hui. Il est fâcheux qu'on l'ait supprimé d'un grand nombre de mots, dans les uns, tels que *baptiser*, contrairement à l'étymologie, et dans les autres, tels que *magasin*, *hasard*, etc., sans aucune raison valable.

—Dans les sorts, était regardé comme une lettre de mauvais augure.

—Ne se trouve pas comme abréviation, dans les monuments romains.

—Dans les manuscrits grecs, *Z* est la sigle de *Zήτει*, cherche, et se met devant les passages suspects.

—Comme signe d'ordre, *z* indique le vingt-cinquième ordre d'une série, et quelquefois seulement le vingt-troisième parce que, dans l'ancien alphabet, *i* et *j* ne comptaient que pour une lettre, de même que *u* et *v*.

—Indique souvent, comme les autres lettres, les pierres à prendre rang, selon leur taille, dans la construction des colonnes ou autres parties des édifices, d'un pont, etc.

—Marque les figures des planches de cuivre gravées, analogues au texte, pour

en trouver, par le renvoi, l'explication dans ce même texte.

—Poinçon d'acier, au bout duquel est gravé un z pour frapper ou imprimer cette lettre.

—Dans les lettres numérales employées au moyen âge, Z vaut 2,000, et surmonté d'un trait horizontal, il vaut 2 millions.

—Z, en grec, devait valoir 6, mais il vaut 7 comme le 7 des Hébreux, que plusieurs

raisons font regarder comme le z primitif, la lettre syrienne ou chaldéenne, qu'on disait avoir été apportée en Grèce par Cadmus. Outre l'identité numérique, il y a une extrême analogie de forme entre notre chiffre 7 et le I hébreu. Mais les sept unités simples se changent en unités de mille si l'on met un accent sous la lettre.

—Sur les monnaies de France, il indique qu'elles ont été frappées à Grenoble.

BNQ



C 000 246 533

*L'éditeur a l'honneur de présenter au public cette brochure, qui, il est vrai, n'est qu'une REPRODUCTION du DICTIONNAIRE NATIONAL de la Langue française, par Bescherelle, en ce qui concerne l'ORIGINE des LETTRES, CARACTÈRES, ou SIGNES de l'ALPHABET ; mais il a pensé qu'elle ne serait pas sans intérêt pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de faire un cours d'études régulier, pour ceux qui, l'ayant fait, ont oublié, et pour les maisons d'enseignement généralement.*

---

Prix du gros, par exemplaire, 50 centins. Tirage limité.

---

**L'imprimerie Générale A. COTÉ ET C<sup>ie</sup>** exécute sous le plus court délai toutes les commandes qu'on veut bien lui confier pour **LABEURS ET OUVRAGES DE VILLE**, dont l'énumération serait trop longue ici.

246533